

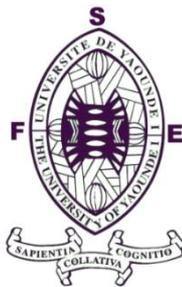
UNIVERSITÉ DE YAOUNDÉ I

CENTRE DE RECHERCHE ET DE
FORMATION DOCTORALE (CRFD) EN
SCIENCES HUMAINES, SOCIALES ET
ÉDUCATIVES

UNITÉ DE RECHERCHE ET DE FORMATION
DOCTORALE EN SCIENCES DE
L'ÉDUCATION ET INGÉNIERIE ÉDUCATIVE

FACULTÉ DES SCIENCES DE L'ÉDUCATION

DÉPARTEMENT DE L'ÉDUCATION
SPÉCIALISÉE



THE UNIVERSITY OF YAOUNDE I

DOCTORAL RESEARCH AND TRAINING
CENTRE (CRFD) IN SOCIAL AND
EDUCATIONAL SCIENCES

DOCTORAL RESEARCH AND TRAINING
SCHOOL IN EDUCATION AND
EDUCATIONAL ENGINEERING

FACULTY OF EDUCATION

DEPARTMENT OF SPECIALISED
EDUCATION

ORIENTATION ET INSERTION PROFESSIONNELLE DES JEUNES AU TCHAD : Cas de la ville de Pala.

Master en Intervention, Orientation et Éducation Extrascolaire soutenu le 05 juillet 2024

Option : Orientation et Conseil

Spécialité : Ingénieur Conseil en Orientation

Par :

HINSOUBE Yolande

Licence en lettres modernes françaises

Matricule : 21V3577

Sous la Direction de :

Dr MEZO'O Gaston-Lebeau

Chargé de Cours

Jury :

Président : BELA Cyrille Bienvenu, Pr

Rapporteur : MEZO'O Gaston-Lebeau, CC

Examineur : MBEH Adolph Tanyi, CC



Année académique 2023-2024

NOTE D'AVERTISSEMENT

Ce document est le fruit d'un long travail approuvé par le jury de soutenance et mis à disposition de l'ensemble de la communauté universitaire élargie.

Il est soumis à la propriété intellectuelle de l'auteur. Ceci implique une obligation de citation et de référencement lors de l'utilisation de ce document.

Par ailleurs, le Centre de Recherche et de Formation Doctorale en Sciences Humaines, Sociales et Éducatives de l'Université de Yaoundé I n'entend donner aucune approbation ni improbation aux opinions émises dans ce mémoire, ces opinions doivent être considérées comme propres à leur auteur.

SOMMAIRE

| | |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----|
| NOTE D'AVERTISSEMENT | i |
| SOMMAIRE | ii |
| DÉDICACE..... | iii |
| REMERCIEMENTS | iv |
| ABRÉVIATIONS ET SIGLES | v |
| LISTE DES TABLEAUX..... | vii |
| LISTE DES GRAPHIQUES | ix |
| RÉSUMÉ..... | xi |
| ABSTRACT | xii |
| INTRODUCTION GÉNÉRALE..... | 1 |
| PREMIÈRE PARTIE : CADRE THÉORIQUE ET CONCEPTUEL DE L'ÉTUDE | 5 |
| CHAPITRE 1 : PROBLÉMATIQUE DE L'ÉTUDE | 6 |
| CHAPITRE 2 : INSERTION THÉORIQUE DE L'ÉTUDE | 17 |
| CHAPITRE 3 : MÉTHODOLOGIE DE L'ÉTUDE..... | 55 |
| DEUXIÈME PARTIE : APPROCHE MÉTHODOLOGIQUE ET OPÉRATOIRE, PRÉSENTATION DE RÉSULTATS ET ANALYSE DES DONNÉES, DISCUSSION ET PERSPECTIVES..... | 67 |
| CHAPITRE 4 : PRÉSENTATION ET ANALYSE DES RÉSULTATS..... | 68 |
| CHAPITRE 5 : INTERPRÉTATION DES RÉSULTATS, DISCUSSIONS ET SUGGESTIONS..... | 108 |
| CONCLUSION GÉNÉRALE..... | 118 |
| RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES | 121 |
| ANNEXES | 125 |
| TABLE DE MATIÈRES..... | 130 |

À
La famille Teboubé Wasseret

REMERCIEMENTS

Le présent travail est le fruit des recherches menées pendant plusieurs mois. Il n'a été rendu possible que grâce au soutien de plusieurs personnes auxquelles il est nécessaire de signifier notre profonde gratitude. Nos remerciements s'adressent :

À notre Directeur de mémoire, Dr Mezo'o Gaston-Lebeau, pour l'accompagnement scientifique tout au long de ce travail, sa disponibilité, ses conseils, ses encouragements et sa rigueur méthodologique, qui ont donnés à ce travail sa forme actuelle.

Aux enseignants du département de l'Éducation Spécialisée de la Faculté des sciences de l'Éducation de l'Université de Yaoundé I pour leurs conseils et connaissances bénéfiques dans le cadre de la rédaction de ce mémoire.

À tous ceux qui nous ont aidé dans la collecte des données sur le terrain.

À mes camarades de promotion pour leur soutien constant, le partage des expériences lors des travaux de groupe.

À Monsieur Faura Payang Olivier pour son implication constante dans la rédaction de ce mémoire.

À Madame Pegabné Boba Rolande pour son soutien moral et matériel tout au long de la présente recherche.

À ma tante madame Hinbé Hélène pour son soutien moral et financier durant mon cursus universitaire.

À ma famille et plus particulièrement à ma mère Djoulatou Bakari pour son soutien moral, financier et matériel tout au long de mon cursus universitaire et particulièrement pendant la rédaction de ce mémoire.

À toutes les personnes qui, de près ou de loin ont participé à la réalisation de ce travail.

ABRÉVIATIONS ET SIGLES

| | |
|---------------|-------------------------------------------------------------------------------|
| AIOP | : Agence d'Information et d'Orientation Professionnelle |
| BEF | : Brevet d'Étude Fondamental |
| BIT | : Bureau International du Travail |
| BTP | : Bâtiment et Travaux Publics |
| CÉREQ | : Centre d'Études et de Recherche sur les Qualifications |
| CO | : Conseiller d'Orientation |
| EJET | : Enquête sur les Jeunes En Transition |
| E N S | : École Normale Supérieure |
| Et | : Effectif théorique |
| Eo | : Effectif observé |
| FONAJ | : Fonds National d'Appui à la Jeunesse |
| FONAP | : Fonds National d'Appui à la Formation Professionnelle |
| FSE | : Faculté des Sciences de l'Éducation |
| GLAJ | : Groupe de Liaison des Activités de Jeunesse |
| HR | : Hypothèses de Recherche |
| HG | : Hypothèse générale |
| HS | : Hypothèses Spécifiques |
| Ha | : Hypothèse alternative |
| Ho | : Hypothèse nul |
| ICG | : Institute of Career Guidance |
| INSEE | : Institut National de la Statistique et des Études Économiques |
| INSEED | : Institut National de la Statistique des Études Économiques et Démographique |
| MINSEC | : Ministère des Enseignements Secondaires |
| OBSEFE | : Observation de l'Éducation, de la Formation et de l'Emploi |
| OC | : Orientation-Conseil |
| OCDE | : Organisation de Coopération et de Développement Économique |
| OIT | : Organisation Internationale du Travail |
| ONEVA | : Observatoire National des Entrées dans la Vie Active |
| ONG | : Organisation Non Gouvernementale |
| ONPE | : Office National pour la Promotion de l'Emploi |
| OS | : Objectifs Spécifiques |
| PAIO | : Permanences d'Accueil, d'Information et d'Orientation |
| PLIE | : Plans Locaux d'Insertion par l'Économie |
| PNEFP | : Politique Nationale de l'Emploi et de la Formation Professionnelle |

- TIC** : Technologie de l'Information et de la Communication
- TSCOSP** : Théorie Sociale Cognitive de l'Orientation Scolaire et Professionnelle
- UNFPA** : Fonds des Nations Unies pour la Population
- VD** : Variable Dépendante
- VI** : Variable Indépendante

LISTE DES TABLEAUX

| | |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----|
| Tableau 1 : Tableau synoptique des hypothèses, indicateurs, modalités et variables | 60 |
| Tableau 2: Distribution des sujets par genre | 68 |
| Tableau 3: Distribution des sujets par tranche d'âge. | 69 |
| Tableau 4 : Distribution des sujets par niveau d'étude. | 70 |
| Tableau 5 : Distribution des sujets par province d'origine. | 70 |
| Tableau 6 : Distribution des sujets selon la Structure de travail | 71 |
| Tableau 7: Distribution des sujets selon la Fonction occupée. | 72 |
| Tableau 8: Distribution des sujets en fonction de l'accompagnement du conseiller d'orientation. | 72 |
| Tableau 9: Distribution des sujets en fonction de l'information sur les filières d'études de science sociales et leurs débouchés professionnelle | 73 |
| Tableau 10 : Distribution des sujets en fonction de l'information sur les filières d'études scientifiques et leurs débouchés professionnels | 74 |
| Tableau 11 : Distribution des sujets en fonction de l'information sur les filières d'études d'ingénierie et leurs débouchés professionnels | 75 |
| Tableau 12 : Distribution des sujets en fonction de l'information sur les secteurs porteurs de l'économie nationale pendant les études scolaires et universitaires au Tchad..... | 76 |
| Tableau 13 : Distribution des sujets en fonction de l'information sur le tourisme comme secteur porteur de l'économie nationale au Tchad..... | 77 |
| Tableau 14 : Distribution des sujets en fonction de l'information sur la technologie de communication et de l'information comme secteur porteur de l'économie nationale au Tchad | 78 |
| Tableau 15: Distribution des sujets en fonction de l'information sur l'hydrocarbure comme secteur porteur de l'économie nationale au Tchad..... | 79 |
| Tableau 16: Distribution des sujets en fonction de l'information sur les bâtiments des travaux publics comme secteur porteur de l'économie nationale au Tchad | 80 |
| Tableau 17 : Distribution des sujets en fonction de la réception d'une orientation sur l'élaboration du projet professionnel par un conseiller d'orientation | 81 |
| Tableau 18: Distribution des sujets en fonction d'une aspiration à être gendarme, policier ou militaire. | 82 |
| Tableau 19 : Distribution des sujets en fonction d'un projet professionnel à devenir Magistrat | 83 |
| Tableau 20 : Distribution des sujets en fonction de ceux qui avait pour projet professionnel de devenir enseignant..... | 84 |
| Tableau 21: Distribution des sujets en fonction de ceux qui avait de projet professionnel de devenir ingénieure | 85 |

| | |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----|
| Tableau 22: Distribution des sujets en fonction de ceux qui avait de projet professionnel de devenir Médecin | 86 |
| Tableau 23 : Distribution des sujets en fonction de ceux qui avait de projet professionnel de devenir Gestionnaire | 87 |
| Tableau 24: Distribution des sujets en fonction de ceux qui avait de projet professionnel de devenir Banquier | 88 |
| Tableau 25 : Distribution des sujets en fonction de ceux qui avait de projet professionnel de devenir Avocat | 89 |
| Tableau 26: Distribution des sujets en fonction de ceux qui avait de projet professionnel de devenir Informaticien | 90 |
| Tableau 27 : Distribution des sujets en fonction de l'information sur les trois secteurs porteurs de l'économie au Tchad | 91 |
| Tableau 28 : Distribution des sujets en fonction de l'information sur le secteur Primaire de l'économie nationale au Tchad pendant les études secondaires et universitaires | 92 |
| Tableau 29 : Distribution des sujets en fonction de l'information sur le secteur Secondaire de l'économie nationale Tchad pendant les études secondaires et universitaires..... | 93 |
| Tableau 30 : Distribution des sujets en fonction de l'information sur le secteur Tertiaire de l'économie nationale au Tchad pendant les études secondaires et universitaires | 94 |
| Tableau 31 : Distribution des sujets en fonction d'exercice des activités professionnelles..... | 95 |
| Tableau 32: Distribution des sujets en fonction d'insertion dans un métier du secteur primaire | 95 |
| Tableau 33: Distribution des sujets en fonction d'insertion dans un métier du secteur secondaire..... | 96 |
| Tableau 34: Distribution des sujets en fonction d'insertion dans un métier du secteur tertiaire | 96 |
| Tableau 35 : Présentation du tableau de contingence de HR1 : | 99 |
| Tableau 36 : Présentation du tableau de test du Khi-carré | 100 |
| Tableau 37 : Présentation du tableau de contingence de HR2 : | 101 |
| Tableau 38 : Présentation du tableau de test du Khi-carré | 102 |
| Tableau 39 : Présentation du tableau de contingence de HR3 | 103 |
| Tableau 40 : Présentation du tableau de test du Khi-carré | 104 |
| Tableau 41 : Présentation du tableau de contingence de HR4 | 105 |
| Tableau 42 : Présentation du tableau de test du Khi-carré | 106 |

LISTE DES GRAPHIQUES

| | |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----|
| Graphique 1 : Distribution des sujets par genre | 68 |
| Graphique 2: Distribution des sujets par tranche d'âge. | 69 |
| Graphique 3 : Distribution des sujets par niveau d'étude. | 70 |
| Graphique 4: Distribution des sujets en fonction de l'accompagnement du conseiller d'orientation. | 73 |
| Graphique 5 : Distribution des sujets en fonction de l'information sur les filières d'études scientifiques et leurs débouchés professionnels | 74 |
| Graphique 6 : Distribution des sujets en fonction de l'information sur les filières d'études d'ingénierie et leurs débouchés professionnels. | 75 |
| Graphique 7 : Distribution des sujets en fonction de l'information sur les secteurs porteurs de l'économie nationale pendant les études scolaires et universitaires au Tchad. | 76 |
| Graphique 8 : Distribution des sujets en fonction de l'information sur le tourisme comme secteur porteur de l'économie nationale au Tchad. | 77 |
| Graphique 9: Distribution des sujets en fonction de l'information sur la technologie de communication et de l'information comme secteur porteur de l'économie nationale au Tchad. | 78 |
| Graphique 10: Distribution des sujets en fonction de l'information sur l'hydrocarbure comme secteur porteur de l'économie nationale au Tchad. | 79 |
| Graphique 11: Distribution des sujets en fonction de l'information sur les bâtiments des travaux publics comme secteur porteur de l'économie nationale au Tchad | 80 |
| Graphique 12: Distribution des sujets en fonction de la réception d'une orientation sur l'élaboration du projet professionnel par un conseiller d'orientation | 81 |
| Graphique 13: Distribution des sujets en fonction d'une aspiration à être gendarme, policier ou militaire. | 82 |
| Graphique 14 : Distribution des sujets en fonction d'un projet professionnel à devenir Magistrat..... | 83 |
| Graphique 15: Distribution des sujets en fonction de ceux qui avait pour projet professionnel de devenir enseignant | 84 |
| Graphique 16: Distribution des sujets en fonction de ceux qui avait de projet professionnel de devenir ingénieure | 85 |
| Graphique 17 : Distribution des sujets en fonction de ceux qui avait de projet professionnel de devenir Médecin | 86 |
| Graphique 18 : Distribution des sujets en fonction de ceux qui avait de projet professionnel de devenir Gestionnaire | 87 |

| | |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----|
| Graphique 19: Distribution des sujets en fonction de ceux qui avait de projet professionnel de devenir Banquier. | 88 |
| Graphique 20 : Distribution des sujets en fonction de ceux qui avait de projet professionnel de devenir Avocat | 89 |
| Graphique 21 : Distribution des sujets en fonction de ceux qui avait de projet professionnel de devenir Informaticien. | 90 |
| Graphique 22: Distribution des sujets en fonction de l'information sur les trois secteurs porteurs de l'économie au Tchad | 91 |
| Graphique 23 : Distribution des sujets en fonction de l'information sur le secteur Primaire de l'économie nationale au Tchad pendant les études secondaires et universitaires. | 92 |
| Graphique 24: Distribution des sujets en fonction de l'information sur le secteur Secondaire de l'économie nationale Tchad pendant les études secondaires et universitaires. | 93 |
| Graphique 25: Distribution des sujets en fonction de l'information sur le secteur Tertiaire de l'économie nationale au Tchad pendant les études secondaires et universitaires. | 94 |

RÉSUMÉ

La recherche que nous avons menée est intitulée : **ORIENTATION ET INSERTION PROFESSIONNELLE DES JEUNES AU TCHAD : Cas de la ville de Pala**. Elle vise à résoudre les problèmes des difficultés d'insertion professionnelle des jeunes au Tchad liée à une carence d'orientation scolaire et professionnelle. Deux théories ont été mobilisées dans le cadre de la présente étude : la théorie de l'attribution causale de Heider (1958) et la théorie sociale cognitive de l'orientation scolaire et professionnelle (TSCOSP) (Lent, Brown & Hackett, 1994), notamment le modèle du choix professionnel. Pour bien mener cette recherche, la question centrale qui a guidé la réflexion est formulée comme suit : l'orientation détermine-t-elle l'insertion professionnelle des jeunes au Tchad ? La réponse anticipée qui découle de cette interrogation a constitué notre hypothèse générale (HG) qui s'énonce ainsi qu'il suit : **HG** : l'orientation détermine l'insertion professionnelle des jeunes au Tchad. De l'opérationnalisation de cette hypothèse générale, quatre hypothèses de recherches (HR) ont été formulées : **HR1** : l'information sur les filières d'études et leurs débouchés professionnels détermine l'insertion professionnelle des jeunes au Tchad. **HR2** : l'information sur les secteurs porteurs détermine l'insertion professionnelle des jeunes au Tchad. **HR3** : le projet professionnel détermine l'insertion professionnelle des jeunes au Tchad. **HR4** : la connaissance des secteurs d'activités détermine l'insertion professionnelle des jeunes au Tchad. Pour éprouver ces hypothèses, un questionnaire a été administré à un échantillon de 109 sujets, de la ville de Pala au Tchad. Le test de Khi-deux a permis de tester ces hypothèses. Les résultats obtenus valident HR1, HR2 HR3 au seuil de signification $\alpha = 0,05$ avec des coefficients de contingence élevés, soient respectivement : C= 0,40 pour HR1, C= 0,46 pour HR2, C= 0,45 pour HR3 et Hypothèse 4 a été infirmée. Au final, l'hypothèse générale de cette recherche a été validée. Nous pouvons donc conclure que l'orientation détermine l'insertion professionnelle des jeunes au Tchad. Des suggestions ont été faites à l'endroit des jeunes, des parents, des conseiller d'orientation, au Ministère de la formation professionnelle et des métiers au Tchad.

Mots clés : Orientation professionnelle, Insertion professionnelle, Jeunes, Orientation-Conseil.

ABSTRACT

The research we conducted is focused on **CAREER GUIDANCE AND PROFESSIONAL INTEGRATION OF YOUNG PEOPLE IN CHAD: Case of the city of Pala**. It aims to solve the problem of follow-up of young people as factors of unemployment in the process of their academic and professional integration. Therefore, two theories have been mobilized in the context of this study. The theory of causal attribution of Heider, (1958) and the social cognitive theory of educational and professional orientation (SCTEPO) of (Lent, Brown & Hacett, 1994), notably the model of professional choice. To carry out this research, the following central question guided our thinking: does orientation determine a professional integration of young people in Chad? The anticipated response that follows from this question constitutes our general hypothesis (GH) which is stated as follows GH: Orientation determines the professional integration of young people in Chad. Operationalizing this general assumption, we formulated four research hypotheses (RH): RH1: information on study courses and their career opportunities determines the professional integration of young people in Chad. RH2: information on promising sectors determines the professional integration of young people in Chad. RH3: the professional project determines professional integration of young people in Chad- RH4: the knowledge of the sectors of activity determines the professional integration of young people in Chad. To test these hypotheses, we administered a questionnaire to a sample of 109 subjects (people) in the City of Pala in Chad- The Khi-deux test made it possible to test these hypotheses- The results obtained validate RH1, RH2 RH3 at a significance rate of $\alpha = 0.05$ with high contingency coefficients, i.e. respectively: $C = 0.40$ for RH1, $C = 0.46$ for RH2, $C = 0.45$ for RH3 and the fourth Hypothesis been overruled. Finally, the general hypothesis of this research was validated. We can therefore conclude that orientation determines the professional integration of young people in Chad. We ended by making some suggestions to the place of young people, parents, advisers, to the Ministry of Vocational Training and Trades in Chad.

Keywords: Professional Orientation, Professional Integration, Youth, Orientation, Guidance.

INTRODUCTION GÉNÉRALE

À l'instar des autres pays, le Tchad reste le pays où l'orientation professionnelle est mal connue par certains acteurs du système éducatif tchadien (INSEED, 2018). La réussite dans les études exige généralement la prise en compte d'un certain nombre de facteurs ou conditions. À titre d'exemple, l'on peut relever l'engagement des autorités en charge de l'éducation, des enseignants, de l'administration scolaire, des parents et des apprenants. Chacun de ces acteurs apporte sa contribution dans la formation des jeunes, d'après (Djimrassem, 2017). L'un des principaux acteurs du système éducatif longtemps ignoré par la communauté éducative tchadienne est celui qui apporte de l'aide à l'orientation scolaire, universitaire et professionnelle en l'occurrence, le conseiller d'orientation.

En effet, l'orientation professionnelle est une question particulièrement importante, car elle détermine fortement les chances d'une insertion professionnelle réussie sur le marché du travail, devenu de plus en plus difficile. L'orientation professionnelle est un service offert aux personnes scolarisées ou dans la vie active par le conseiller d'orientation consistant à aider un individu à déterminer un projet scolaire et professionnel en fonction de ses intérêts personnels et professionnels, de la motivation, de ses aptitudes intellectuelles, de son expérience etc. D'après *l'Institute of career guidance* (ICG, 2012), l'orientation professionnelle se réfère aux services et aux activités destinées à aider les personnes de tout âge et à tout moment de leur vie, à faire le choix d'éducation, de formation et de travail et à gérer leur carrière tout au long de la vie. Ces services peuvent se trouver dans les écoles, les universités, les établissements des formations, les services publics de l'emploi. Cette définition inclut le fait de rendre plus accessibles les informations au sujet du marché du travail et des possibilités en matière d'éducation et d'emploi en les organisant, les systématisant et les mettant à la disposition là et au moment où les gens en ont le plus besoin. Elle inclut aussi le fait d'aider les individus à réfléchir à leurs aspirations, leurs intérêts, leurs compétences, leurs qualités, qualifications et aptitudes personnelles et à les confronter aux possibilités de formation et d'emploi qui sont offertes.

Cependant, Dans l'ensemble de ce système du collège au supérieur, le rôle de conseillers d'orientation semble être mal connu, voire méconnu. Ils sont difficilement visibles dans les différents cycles de la formation. Cela se justifie par le fait qu'ils n'ont pas de moyens conséquents pour organiser les activités en faveur des jeunes. La formation des conseillers n'a pas été prise au sérieux par les autorités en charge de l'éducation. À l'état actuel, les Écoles Normales Supérieures (ENS) n'ont formé que deux promotions (Djimrassem, 2017). Les ENS ont été renforcées par la Faculté des Sciences de l'Éducation

de N'Djamena. Cette faculté a formé depuis 2012 plusieurs promotions de conseillers d'orientation. Malheureusement, les conseillers formés par ces deux institutions sont en nombre insuffisant. Ils ne peuvent pas couvrir toutes les circonscriptions pédagogiques et un grand nombre n'est ni intégré ni déployé dans les écoles et les universités du pays. Cette situation amène l'école tchadienne à fonctionner toujours selon l'ancien système. Au secondaire, même si le problème existe, c'est relativement mieux puisque le conseil des professeurs existe et s'occupe de l'orientation des élèves sans qualifications et le fait de manière approximative. Au niveau supérieur, l'orientation des étudiants n'existe pas, les choix sont faits de manière hasardeux ou par simple suivisme. Même s'il faut reconnaître que la pratique de l'orientation scolaire et professionnelle est une ingénierie spécifique qui échappe à l'enseignement (Mezo'o, 2023).

Il existe cependant une catégorie d'étudiants qui demandent de conseils auprès de leurs enseignants. Même à ce niveau, il faut indiquer que certains enseignants « *n'ont généralement aucune formation psychologique et sont accusés de rester attachés aux formes traditionnelles de l'éducation.* » (Fontecave, 1996 :21). S'il faudrait impliquer les enseignants dans l'orientation efficace des élèves, il faudrait inclure dans leur formation une initiation à la psychologie, à la sociologie, aux problèmes économiques et au monde du travail.

En effet l'insertion professionnelle est le fruit de l'orientation des jeunes et des adultes. Selon Guichard & Hutteau (2007), le terme orientation professionnelle et insertion professionnelle désignent à la fois des problèmes économiques et sociaux et des problèmes individuels. Ce qui précède semble justifier le titre de la présente recherche intitulée : **ORIENTATION ET INSERTION PROFESSIONNELLE DES JEUNES AU TCHAD : Cas de la ville de Pala.**

Ce travail comprend deux grandes parties et est subdivisé en cinq (5) chapitres :

La première partie : cadre théorique de l'étude, comporte trois Chapitres : La problématique de l'étude, insertion théorique de l'étude et la méthodologie de l'étude.

- Le premier chapitre est la problématique de l'étude : nous allons du contexte et justification de l'étude. Ensuite nous y exposons la position et la formulation du problème de l'étude, les différentes questions de recherche, les objectifs, les hypothèses, les intérêts ainsi que les délimitations géographiques.

- Le deuxième chapitre portera sur l'insertion théorique de l'étude dont nous définissons les concepts de l'étude, la revue de la littérature relative au sujet et les théories relatives à notre recherche.
- Le troisième chapitre est méthodologique de l'étude : définitions des variables et indicateurs ainsi que les modalités, rappel de question de recherche et hypothèses, tableau synoptique, le type de recherche, le site, la population de l'étude, la population cible de notre étude, la technique de l'échantillonnage et l'échantillon, la présentation instruments de collectes de données y compris l'analyse de ces données.

La deuxième partie est l'approche méthodologique et opératoire, présentation de résultats et analyse des données discussion et perspectives, elle comporte deux chapitres :

- Le quatrième chapitre est la présentation et analyse des résultats, comprend : analyse descriptive des résultats, analyse inférentielle des résultats et vérifications des hypothèses
- Le cinquième chapitre est l'interprétation des résultats, discussion et suggestions comprend : interprétation des résultats, suggestions, perspectives de recherche.

**PREMIÈRE PARTIE : CADRE THÉORIQUE ET
CONCEPTUEL DE L'ÉTUDE**

CHAPITRE 1 : PROBLÉMATIQUE DE L'ÉTUDE

La problématique est : « *l'ensemble des hypothèses, des orientations, des problèmes envisagés dans une théorie, dans une recherche* » (Grawitz, 2004 :326). Le présent chapitre réservé à la problématique nous permet de préciser sans ambiguïté la préoccupation et le problème précis de cette recherche. Ainsi, elle aborde les points suivants : le contexte et justification de l'étude, la formulation du problème, des questions de recherche, des objectifs de l'étude, les hypothèses de l'étude, l'intérêt de l'étude et la délimitation de l'étude.

1.1. Contexte et justification

Le Tchad est l'un des plus vastes pays d'Afrique Centrale avec une superficie de 1.284.000 Km² sa population est estimée à plus de seize (16) millions d'habitants, et vit en dessous du seuil de la pauvreté. De ce fait, les principaux indicateurs en matière d'éducation restent faibles et font que le niveau d'éducation de la population demeure l'un des plus bas en Afrique subsaharienne, (INSEED, 2018). De manière générale, les jeunes sont confrontés à un problème d'emploi indépendamment de leur niveau d'instruction. Le taux de chômage est de 22% au Tchad, et touche fortement la classe d'âge de 15-30 ans. Ce chômage touche particulièrement la zone urbaine et rurale qui alimente le fléau de l'exode rural des adolescents et des jeunes. Cette remarque générale sur la situation de l'emploi au Tchad montre par ailleurs qu'il existe un paradoxe entre autre, d'une part les diplômés qui ne trouvent pas aisément d'emploi et d'autre part les entreprises qui affirment ne pas trouver la main d'œuvre qualifiée dont elles ont besoin. En fait, la demande d'emploi est dominée par l'offre de la main d'œuvre non qualifiée. Le marché souffre ainsi d'un chômage dû à des décalages entre les qualifications disponibles et les qualifications demandées (UNFPA, 2015).

Depuis l'apparition et la persistance d'un chômage de masse apparu à la suite de l'application des programmes d'ajustement structurels souhaitée par les institutions de Breton Woods depuis les années 1990, les politiques actives de l'emploi ont de plus en plus occupé le premier rang des politiques sociales au Tchad et cela, à l'instar des autres pays de l'Afrique sub-saharienne. En dehors du ministère en charge de l'emploi, plusieurs agences et institutions ont été créées pour la promotion de l'emploi jeune.

Le Tchad, Confronté à une demande d'emplois fortement croissante et au chômage lié au gèle de recrutement des diplômés à la fonction publique depuis des années 90 a créé des institutions garantes de la gestion de la politique active du marché du travail. À cet égard, on

enregistre la création de l'Office National pour la Promotion de l'Emploi (ONAPE) 1992, le Fonds d'Appui à la Formation Professionnelle (FONAP) 1993, et le Fonds National d'Appui à la Jeunesse (FONAJ) 2010. Il faut aussi signaler la création de l'Observatoire de l'Éducation, de la Formation et de l'Emploi (OBSEFE) qui a pour rôle la centralisation, le traitement et l'analyse des données statistiques et quantitative de l'éducation, de la formation et de l'emploi recueillies auprès des services compétents. Toutes ces institutions publiques concourent à assurer la promotion de l'emploi, de la formation et lutter contre le chômage et le sous-emploi.

À la suite de la table de Genève IV en 1998, l'emploi est considéré comme un élément fondamental de la croissance de l'économie du pays.

En avril 2002, deux années après le Sommet Mondial des Nations Unies sur le développement qui fixe les Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD), le gouvernement tchadien définit à travers la déclaration de la politique nationale de l'emploi, cinq principes directeurs afin d'améliorer les capacités de production d'emploi de l'économie nationale :

- Faire de la croissance économique durable le moteur de la promotion de l'emploi en favorisant les activités productives intensives en main d'œuvre et en matériaux locaux, par l'intensification et la diversification agricole et en réactivant les projets miniers et d'infrastructures de base comme les aménagements publics ;
- Asseoir le secteur privé comme source principale de création de l'emploi en aménageant l'espace institutionnel financier et économique par la promotion d'un système d'incitation à travers les codes d'investissements et des marchés publics, en accélérant la mise en place d'un guichet unique ;
- Que l'État renonce à son rôle de principal pourvoyeur d'emploi afin de promouvoir son rôle d'accompagnateur en étant moins dirigiste, tout en créant un environnement sain d'évolution du secteur privé ;
- Concilier croissance économique et développement des ressources humaines dans le cadre d'une stratégie de lutte contre la pauvreté ; dans ce cadre deux stratégies de lutte contre la pauvreté ont été élaborées où la problématique de l'emploi est présente ;
- Réorganiser l'enseignement technique et la formation promotionnelle pour une meilleure préparation à l'insertion professionnelle en renforçant les moyens opérationnels du Fonds National d'Appui à la Formation Professionnelle (FONAP) et en responsabilisant les partenaires sociaux.

Selon Djimrassem, (2016). La jeunesse tchadienne éprouve de nombreuses difficultés car 95% des jeunes qui détiennent le baccalauréat, une licence, un master et ne parviennent pas à trouver un emploi en raison de difficultés d'accès à la formation supérieure, sociales, d'orientation scolaire, universitaire et professionnelle, de problème de ressource ou de santé. Dans leur majorité, les jeunes sont manqués d'informations relatives aux filières de formation. Le constat est qu'au niveau secondaire, tout ce qui les préoccupe, c'est le passage en classe supérieure et de manière progressive, l'obtention du baccalauréat. En bref, ils n'ont pas d'ambition, d'objectif ou projection. Ce n'est qu'après l'obtention du baccalauréat que les jeunes cherchent tous angles d'informations en perspective de formation supérieure.

En effet, il se pose la question d'information sur les filières de formation. Il n'existe pas une banque de données contenant des filières de formation à l'intention des jeunes, non plus une structure officielle d'information pour les jeunes. Ce qui explique le fait qu'après l'obtention du baccalauréat ou une licence, les jeunes courent à tous les sens à la recherche d'informations. Nous pensons que les conseillers d'orientation peuvent établir un panorama de filières à l'intention des jeunes. Malheureusement, les conseillers sont en nombre insignifiant. De plus, ils ne sont pas visibles sur le terrain. Il est extrêmement difficile aux jeunes d'avoir des informations relatives à leur devenir intellectuel. Le dernier recours est de se rapprocher auprès de n'importe quelle personne pour obtenir des informations.

En outre, même si les jeunes peuvent obtenir des informations auprès d'amis ou parenté, ils se posent la question sur les débouchés qu'offre la formation future. Au Tchad, des jeunes s'engagent dans des filières de formation sans autant connaître les tenants et les aboutissants de leur carrière future. Ils ne cherchent pas à connaître les exigences, les avantages et les inconvénients de leur formation. C'est pourquoi cela fait partie d'une des raisons pour lesquelles nous avons des enseignants, des médecins et sages-femmes qui n'aiment pas travailler en dehors de la capitale. Alors que la santé et l'éducation sont des domaines qui exigent la mobilité. Ils doivent se déplacer partout et en tout lieu en fonction des besoins de la population. Tout comme nous avons de diplômés dans des domaines de développement rural, d'agronomie, l'agriculture, et l'élevage etc. qui préfèrent décrocher un boulot dans un bureau ou travailler en ville. Ils sont animés d'une mentalité bureaucratique alors qu'ils doivent être des personnes de terrain. Ce qui explique par contre le chômage actuel des jeunes (Djimrassem, 2017).

Après l'obtention de la licence, pour le jeune qui désire continuer la formation au niveau master ou autre, il est parfois difficile pour lui d'avoir une l'information fiable sur le

marché du travail. C'est pourquoi, il se forme parfois dans un domaine dont la plupart des entreprises ne sont pas à la recherche d'un tel profil. Ce qui pourrait expliquer aussi le nombre d'années dans le chômage.

Il ressort de ce qui suit que les jeunes ont des difficultés à s'orienter, ils n'ont pas d'appui dans l'orientation. Et même au niveau de la formation supérieure publique comme privée, dans leur majorité, on présente seulement les filières avec les unités d'enseignement. On ne prend pas le soin d'indiquer aux jeunes les débouchés liés à la formation. Ce qui explique qu'à la fin de sa formation, le jeune ne saurait dire ce qu'il exercera comme activité professionnelle. En conséquence, ils ont des difficultés à s'orienter sur le marché de l'emploi en vue d'un recrutement.

C'est pourquoi ils n'arrivent pas à trouver un emploi ou obtenir par erreur un poste qui ne leur convient pas dans une entreprise qui n'est pas faite pour eux. Il est mentionné que : *« jamais auparavant des organisations aussi puissantes n'avaient portées simultanément et globalement un intérêt aussi intense et permanent à la politique de l'orientation et à ses liens avec la pratique »*. (A I O P ,2003 :6). Cela n'est pas fortuit : l'orientation représente le pivot du concept *« se former tout au long de la vie »*. La majorité de jeunes quittent le pays pour un autre à la recherche d'emploi ou de formation professionnelle pour subvenir aux besoins de leur parent, certains parents refusent de payer la scolarité de leurs enfants parce qu'après les études, les enfants se retrouvent encore à leur charge alors que ces derniers devraient les relevés, mais ce qui n'est pas le cas .La situation est la même dans certaines provinces du Tchad où, les jeunes représentent la plus grande proportion des chômeurs et de ceux qui sont dans l'économie informelle.

Cependant, la cause du chômage à Pala ne saurait être simplement recherchée dans la rareté des emplois. Au contraire, en dépit de la forte augmentation des possibilités d'emploi sur le marché du travail tant au plan local qu'à l'étranger, beaucoup de postes à pourvoir demeurent vacant et des milliers d'emplois sont offerts dans le cadre des foires aux emplois n'attirent pas assez de demandeurs. De grands intervenants sur le marché du travail ont récemment reconnu que le problème pouvait en fait être dû à un décalage entre les compétences nécessaires pour les emplois offerts et celles que possèdent les demandeurs d'emplois ou bien à l'inadéquation entre l'emplacement géographique de ces emplois et celle des demandeurs.

Alors que les jeunes sans emploi manifestent leur colère dans les rues de N'Djamena, le gouvernement de la transition a annoncé la suspension des recrutements à la fonction publique à cause de la situation économique précaire. Toutefois, les autorités rassurent que la réinsertion sociale des jeunes demeure une priorité de la transition et que selon le ministère tchadien de l'économie et de la planification du développement, le chômage des jeunes est très accentué dans le monde rural, ce qui provoque l'exode des bras valides vers les grandes villes du pays. Le pays a même actualisé et validé la Politique Nationale de l'Emploi et de la Formation Professionnelle (PNEFP) en 2014 suite au forum sur l'emploi organisé par le gouvernement avec l'appui du Bureau International du Travail (BIT) en novembre 2010. L'objectif global de la PNEFP est de contribuer à l'accroissement des opportunités d'emplois décents et contribuer ainsi à une croissance économique forte, grâce à la transversalité de l'emploi qui embrasse toutes les politique macros et sectorielles. D'importants projets ont été annoncés pour atténuer le fléau, mais attendent encore d'être concrétisés. Dans les pays fortement développés, l'orientation professionnelle offre des services repartis en cinq catégories de base selon l'Organisation Internationale du Travail (OIT, 2011 : 14) à savoir :

- L'information

Sur les carrières, il s'agit des renseignements sur les possibilités d'emploi ; les tendances du marché du travail et les cas de figure en matière d'emploi ; les programmes éducatifs, les établissements d'enseignement et les possibilités d'études ; les services relatifs aux carrières et les possibilités de travail, tant au plan local que mondial.

-L'éducation sur les carrières,

Il s'agit de la planification des carrières et la prise de décisions en matière des informations sur les marchés du travail et les autres formations liées aux carrières et aux compétences de travail.

- Le soutien en matière d'orientation professionnelle

Ici il s'agit d'une aide individualisée ou visant un petit groupe et qui porte sur la définition des rôles, la prise de décisions relatives à la carrière, l'autoévaluation et les aspirations ainsi que les rêves.

-Le soutien en matière d'emploi,

Il s'agit de l'aide fournie pour définir des objectifs de carrière, rédiger un cv, développer les compétences nécessaires pour les entretiens et autres compétences similaires.

- Les services de placement,

Il s'agit de services de recherche d'emploi concret destinés à établir des liens entre les demandeurs d'emploi et ceux qui offrent des emplois. Ces cinq types de services sont souvent obtenus séparément auprès de sources différents, mais c'est souvent le conseiller d'orientation professionnelle qui est sollicité pour les fournir tous en même temps. C'est pourquoi les conseillers d'orientation professionnelle devraient bien les connaître tous, même si leur capacité spécifique réside dans le rôle de conseiller qui nécessite un ensemble de compétences en matière d'écoute, d'empathie, d'analyse et d'assistance effective. Selon watts (2001), il est indispensable « d'aider les individus à développer les savoir, les savoir-faire et les attitudes nécessaires à la prise de décision et faire les transitions qui démineront la trajectoire de leur déroulement de carrière. En d'autres termes, il faut d'après cet auteur amener les jeunes à construire et gérer leur propre carrière. Les conseillers d'orientation doivent savoir comment orienter et renvoyer ceux qu'ils conseillent vers les lieux appropriés où ils pourront mieux obtenir des informations et des services.

1.2. Formulation du problème

Selon le rapport provisoire d'enquête sur la politique d'emploi des jeunes en Afrique francophone (2019), le Tchad est confronté à une demande d'emploi fortement croissante et au chômage lié au gel de recrutement des diplômés à la fonction publique depuis les années 1990, Les jeunes sans emploi cherchent par tous les moyens leur intégration dans le monde professionnel. Beaucoup de jeunes demandeurs d'emploi se retrouvent tétanisés, anxieux et donc affaiblis à la simple idée de chercher un emploi. C'est essentiellement parce qu'ils sont mal préparés à se lancer dans leur recherche d'emploi et ne possèdent guère les connaissances, les attitudes et compétences nécessaires pour une telle recherche. C'est pourquoi ils n'arrivent pas à trouver un emploi ou bien obtenir par erreur un poste qui n'est leur convient pas dans une entreprise qui n'est pas faite pour eux. (OIT ,2011:8). Mais la situation du pays ne leur permet pas d'en trouver. Le gouvernement tchadien se bat par tous les moyens pour trouver une solution aux problèmes des jeunes sans emploi dans les provinces, mais le nombre des jeunes sans emploi augmente de jour en jour par manque de l'information sur la carrière professionnelle.

Dans la province du mayo Kebbi ouest et précisément dans la ville de Pala, les jeunes sont confrontés à une situation adéquate car la majorité de ces jeunes comptent sur la fonction publique. Pour eux, après les études supérieures, l'État est leur seul espoir pour l'intégration à

la fonction publique. Vue la situation du pays et surtout celle de la ville de Pala, beaucoup de jeunes sont au chômage par manque d'emploi, de suivi, d'accompagnement et d'orientation vers le monde professionnel. La quasi inexistence des spécialistes en orientation scolaire et professionnelle dans la ville de Pala est un problème déplorable, car les diplômés sans emploi se retrouvent dans les rues en train de faire les mototaxis pour s'en sortir au lieu d'être à la place qu'il faut. Á ce niveau, il importe d'orienter les jeunes dans la rédaction de leur curriculum vitae, de lettre de motivation et comment se prendre lors des entretiens. Aujourd'hui, il y'a des jeunes diplômés qui sont incapables d'écrire une demande de travail, une lettre de motivation et le curriculum vitae. De plus, ils ont des difficultés à s'en sortir lors des entretiens d'emploi.

Malgré les efforts de l'État et des conseillers d'orientation pour relancer la croissance économique et l'emploi des jeunes à travers d'une part, l'arsenal de dispositifs de formation technique et professionnelle et d'autres parts, les politiques d'emploi, et l'orientation tout au long de la vie afin de pouvoir s'intégrer dans le monde professionnel et de réduire le taux de chômage, les problème d'insertion des jeunes restent intacts et sans solution.

Le problème mis en évidence dans le cadre de cette recherche est celui des difficultés d'insertion professionnelle des jeunes au Tchad, notamment, ceux de la ville de Pala, malgré l'existence des politiques publiques visant à favoriser l'insertion professionnelle des jeunes.

1.3. Questions principales spécifiques de recherche et hypothèses

Beaud (1994) met en évidence l'importance de la question de recherche.

La présente étude est articulée autour d'une question principale, des questions spécifiques et des hypothèses.

1.3.1. Question principale de recherche

La question principale de la présente étude est formulée comme suit : l'orientation détermine-t-elle l'insertion professionnelle des jeunes au Tchad ?

1.3.2. Questions spécifiques de recherche

Notre recherche s'articule autour des questions spécifiques (QS) ci-après :

-L'information sur les filières d'études et leurs débouchés professionnels détermine-t-elle l'insertion professionnelle des jeunes au Tchad ?

- L'information sur les secteurs porteurs détermine-t-elle l'insertion professionnelle des jeunes au Tchad ?
- Le projet professionnel détermine-t-il l'insertion professionnelle des jeunes au Tchad ?
- La connaissance des secteurs d'activités détermine-t-elle l'insertion professionnelle des jeunes au Tchad ?

1.3.3. Hypothèses de recherche

La présente étude à une hypothèse générale(HG) et les hypothèses de recherche (HR).

1.3.4. Hypothèse générale

L'hypothèse générale de notre étude s'énonce de la manière suivante :

HG : L'orientation détermine l'insertion professionnelle des jeunes au Tchad.

L'opérationnalisation de HG a permis d'obtenir les quatre HR qui suivent :

HR1 : L'information sur les filières d'études et leurs débouchés professionnels détermine l'insertion professionnelle des jeunes au Tchad.

HR2 : L'information sur les secteurs porteurs détermine l'insertion professionnelle des jeunes au Tchad.

HR3 : Le projet professionnel détermine l'insertion professionnelle des jeunes au Tchad.

HR4 : La connaissance des secteurs d'activités détermine l'insertion professionnelle des jeunes au Tchad.

1.4. Objectifs de l'étude

Cette étude à un objectif général et des objectifs spécifiques.

1.4.1. Objectif général

L'objectif général de la présente étude est de montrer que l'orientation détermine l'insertion professionnelle des jeunes. La présente étude vise à montrer le rôle de l'orientation professionnelle dans l'accompagnement à l'insertion socioprofessionnelle afin de réduire le chômage des jeunes au Tchad.

1.4.2. Objectifs spécifiques

La présente étude vise les objectifs spécifiques (OS) suivants :

- **OS1** : Montrer que l'information sur les filières d'études et leurs débouchés professionnels détermine l'insertion professionnelle des jeunes au Tchad.
- **OS2**: Montrer que l'information sur les secteurs porteurs détermine l'insertion professionnelle des jeunes Tchad.
- **OS3** : Montrer que le projet professionnel détermine l'insertion professionnelle des jeunes au Tchad
- **OS4** : Montrer que la connaissance des secteurs d'activités détermine l'insertion professionnelle des jeunes au Tchad

1.5. Intérêts de l'étude

L'intérêt de notre étude se situe à trois niveaux : scientifique, social et professionnel

1.5.1. Intérêt scientifique

Sur le plan scientifique, cette étude trouve un fondement théorique adéquat sur la théorie sociale cognitive de l'orientation scolaire et professionnelle de Lent, Brown & Hackett (1994) plus précisément sur le modèle du choix professionnel. La TSCOSP vise en particulier à rapprocher et à examiner les liens existant entre les variables clés mises en évidence par les théories antérieures de l'orientation scolaire et professionnelle et par la recherche. La principale théorie de l'étude englobe trois sous modèles qui se recouvrent en partie. Ces trois sous modèles ont pour but d'expliquer les processus grâce auxquels les personnes développent leurs intérêts professionnels, réalisent leurs choix professionnels et les modifiant et parviennent à des niveaux différents de réussite et de stabilité professionnelle (Lent, 2008).

La théorie de l'étude repose principalement sur la théorie sociale cognitive de l'orientation générale de Bandura (1986) qui met l'accent sur les mécanismes complexes d'influence réciproque qui s'exercent entre les personnes, leur comportement et leur environnement. La TSCOSP met l'accent sur la capacité des personnes à diriger leur propre orientation et tout en reconnaissant aussi l'importance des nombreuses influences personnelles et environnemental, seulement en ce qui concerne le modèle du choix professionnel (idéal comme les obstacles et les soutiens liés aux structures sociales, à la culture) qui contribuent à renforcer, à affaiblir dans certains cas, ou la capacité à se diriger.

Les concepts de but personnel, de sentiment d'efficacité personnelle et d'attente de résultat sont les trois pierres angulaires de cette théorie.

Le modèle du choix professionnel postule que le choix d'une voie professionnelle est une conduite stratégique qui doit se faire en toute connaissance de cause. Le choix professionnel est précédé d'un vaste ensemble de sous-processus, notamment ceux du développement des sentiments d'efficacité, des attentes de résultats, des intérêts et des capacités relatives à différents types d'activités qui, au cours du temps, resteront ouvert et rendront attractifs certains choix pour un individu particulier, alors que d'autres options seront considérées comme beaucoup moins enviables ou auront une probabilité moins forte d'être envisagées la suite. Lorsque les choix professionnels initiaux sont faits, ils restent toutefois sujets à de futurs remaniements parce que les individus et leurs environnements évoluent.

1.5.2. Intérêt social

Le chômage est un problème social sérieux qui menace le bien être des jeunes, des communautés et de la société de manière générale au Tchad. La présente étude a un intérêt social dans la mesure où elle s'intéresse à l'orientation professionnelle et à l'insertion professionnelle qui constituent à la réalité, des problématiques sociales.

1.5.3. Intérêt professionnel

Sur le plan professionnel, l'orientation est une activité qui concerne les professionnels de l'orientation en occurrence les conseillers de l'orientation qui sont des éducateurs au choix dont les avis prennent en compte le respect des droits fondamentaux de la personne. À ce titre leurs missions sont de transmettre les informations fiables aux jeunes diplômés afin de les aider à résoudre le problème lié au choix des filières et leurs débouchés professionnels afin de les guider vers l'orientation tout au long de la vie. L'étude permettra de mettre en évidence les difficultés dans l'accompagnement aux choix d'orientation et mettre en évidence les propositions de remédiation afin d'améliorer leur prestation.

1.6. Délimitations de l'étude

La délimitation consiste en la circonscription du domaine d'étude en fixant les bornes qui permettent de mieux voir le cadre dans lequel on travaille, elle se fait au triple plan : géographique, temporelle et thématique.

1.6.1. Délimitation géographique

Notre recherche est menée au Tchad précisément dans la province du mayo Kebbi ouest précisément dans la ville de Pala, Pala est une ville du Tchad chef-lieu de la province du Mayo Kebbi ouest et du département du Mayo Dallah.

1.6.2. Délimitation thématique

Dans la délimitation thématique, la présente étude s'inscrit dans le cadre de l'insertion professionnelle. Elle repose principalement sur la théorie sociale cognitive de l'orientation scolaire et professionnelle (TSCOSP) de Lent, Brown & Hackett (1994). Plus précisément sur le modèle du choix professionnel. Fidèle en cela la TSCOSP met l'accent sur la capacité des personnes à diriger leur propre orientation scolaire et professionnelle tout en reconnaissant l'importance des nombreuses influences personnelles et environnementales.

1.6.3. Délimitation temporelle

Sur le plan temporel, notre étude se déroulera sur une période de janvier à septembre 2023, sa population cible est constituée des jeunes de la ville de Pala dans la région du Mayo-Kebbi Ouest. Le choix de cette étude est dû au constat fait sur les difficultés d'insertion professionnelle que rencontrent les jeunes de la ville de Pala.

CHAPITRE 2 : INSERTION THÉORIQUE DE L'ÉTUDE

Ce chapitre, s'articule autour de la définition des concepts clés de l'étude, la revue de la littérature et les théories explicatives.

2.1. Définition des concepts d'étude

Afin d'éviter toute ambiguïté, il s'avère fondamental d'entrée de jeu de préciser le sens dont il convient de comprendre les concepts clés utilisés dans cette étude.

2.1.1. Orientation professionnel

Selon Guichard & Huteau (2007), l'orientation professionnelle désigne l'ensemble des processus et facteurs sociaux et individuels conduisant à la répartition des individus dans les différents métiers, professions ou emplois et jouant un rôle dans l'évolution de la carrière ou des trajectoires d'emplois des individus. Elle désigne également l'ensemble de choix et de prises de décisions de l'individu concernant l'ensemble de sa vie active.

2.1.2. Insertion professionnelle

Vernière (1997) définit l'insertion professionnelle comme un processus par lequel un individu qui, auparavant, n'a jamais appartenu à la population active, atteint une position stabilisée dans le système d'emploi.

L'expression « insertion professionnelle » renvoie à l'entrée d'une personne dans le monde du travail, dans la sphère professionnelle. Elle constitue une étape charnière dans le parcours professionnel d'une personne et plus largement dans son parcours de vie, tant le travail occupe aujourd'hui une place prépondérante dans nos sociétés. Dans cette perspective de parcours, l'insertion professionnelle peut être considérée comme un processus dynamique s'organisant autour de trois périodes : la période de la recherche d'emploi, recouvrant notamment la construction du projet professionnel par l'identification des aspirations de la personne, de ses compétences, et, si besoin, la mise en place de dispositifs visant à faire converger ces deux aspects (Guével, 2018).

Dubar & Mauger, (1998) ont également élargi la clarification de l'insertion professionnelle en dépassant l'horizon du seul marché du travail. Dès lors, l'insertion professionnelle est considérée comme un passage progressif vers un statut de travailleur doté de responsabilités productives suite à une période de socialisation. Elle apparaît alors comme

une période d'acquisition d'une identité sociale et professionnelle, autrement dit, comme une étape du processus de socialisation des jeunes à la vie adulte.

2.1.3. Orientation-Conseil

Selon Okéné, (2009), l'Orientation-Conseil est un processus éducatif de type continu visant à aider l'élève à choisir lui-même la formation la plus conforme à ses aptitudes, ses goûts et intérêts, à s'y adapté et à résoudre éventuellement ses problèmes comportementaux, psychologiques, relationnels, personnels et sociaux en vue de son épanouissement et de son insertion dans la vie active en conformités avec les besoins du pays et ses perspectives de progrès économiques, social et culturel.

2.1.4. Jeunesse

Il est difficile de définir avec précision la période de la vie individuelle durant laquelle un homme ou une femme peut être considéré comme jeune. La jeunesse est une catégorie aux contours incertains. Cependant, il existe une multitude de définitions du concept. Le sociologue (Mauger, 2009) défini la jeunesse comme l'âge de la vie où s'opère un double passage plus ou moins étiré dans le temps, de l'école à la vie professionnelle, de la famille d'origine à la famille conjugale.

La jeunesse c'est une tranche d'âge donnée en référence aux considérations biologiques. Par exemple, aux fins de la charte africaine de la jeunesse, signifie jeunes « toute personne âgée de 15 à 35 ans » (Union Africaine, 2006). Par contre pour le Groupe de Liaison des Activités de Jeunesse (GLAJ), « la jeunesse regroupe autant les préadolescents, les adolescents que les jeunes adultes. » (GLAJ-V, 1999). Alors ici nous comprenons que notre orientation sera focalisée sur la tranche d'âge prédéfini ici.

2.2. Revue critique de la littérature

La conduite d'une recherche nécessite la recension des travaux existant sur le sujet de recherche. Cela contribue à rendre plus explicite le problème de recherche d'une part, et à ressortir l'originalité du sujet dans le cadre des travaux effectués sur le thème d'autre part. Il s'agit de passer en revue l'ensemble des écrits ou autres ouvrages pertinents, c'est-à-dire ceux qui correspondent aux préoccupations majeures de cette recherche, et les sélectionner puis les organiser intelligemment. Allant dans ce sens, N'da, (2015) fait remarquer que la revue de la littérature consiste à faire la recension des écrits pertinents relativement au sujet à

l'étude. Faire la recension des écrits, c'est faire le bilan critique de ce qui a été produit dans le domaine de recherche concerné.

2.2.1. Insertion professionnelle des jeunes : un concept historique ambiguë et sociétal

Selon Verdier & Vultur, (2016). Font remarquer qu'en France, le concept d'insertion professionnelle est historiquement la résultante de deux matrices de l'État social à la française. La première matrice, dont est issu le concept même d'insertion qui couvre, aujourd'hui comme hier, un champ beaucoup plus vaste que celui concernant les jeunes s'est développé durant les années 1960, dans le cadre de politiques publiques visant à favoriser l'accès des personnes handicapées à l'emploi et à des ressources pécuniaires régulières (Guitton, 1998). Ce modèle de l'insertion par le travail s'est tout à la fois inspiré et distingué de la politique d'intégration professionnelle des handicapés. On y retrouve le même volontarisme politique consistant à refuser l'assistance et l'indemnisation passive des risques sociaux (handicap versus chômage) et, de ce fait, appelant à la mobilisation des forces de la société civile qui cherchent à promouvoir de nouvelles solidarités actives (Eme, 2012). Cette filiation s'exprime aussi dans « le caractère dérogatoire et souvent précaire des statuts d'activité proposés aux bénéficiaires » qui renvoient moins « à un impératif de flexibilité qu'à la transposition du schéma théorique de la transition » (Eme, 2012 : 25) en vigueur pour les personnes handicapées. Suivant cette matrice, le concept d'insertion professionnelle sera appliqué majoritairement à des publics considérés comme défavorisés vis-à-vis des possibilités d'accès à l'emploi et identifiés au regard du sexe, du niveau de formation ou qualification, ou encore, de diverses autres caractéristiques (statut d'immigration, handicap, etc.). La seconde matrice à l'origine du concept d'insertion professionnelle est liée au déploiement de la planification à la française (Tanguy, 2002) en vue d'assurer une adéquation de la formation à l'emploi de nature à satisfaire les importants besoins en qualifications des entreprises engendrées par la forte croissance économique qui prévalait durant les Trente Glorieuses. Par la suite, l'action publique n'a eu de cesse de développer des dispositifs d'insertion professionnelle au sein même de l'offre de formation initiale, la professionnalisation des études s'imposant comme une technique majeure dans un contexte de crise récurrente de l'emploi touchant, au premier chef, les jeunes (Charles, 2015).

La problématique de l'insertion qui est une pensée sur le mode de l'intégration à la société, trouve ses racines dans les travaux de l'École de Chicago qui a développé théoriquement ce concept dans le contexte des États-Unis des années de l'entre - deux-

guerres, confrontés aux défis d'assimiler ses minorités ethniques, résultats de plusieurs sédiments migratoires (Coulon, 2012). L'émergence de *l'American way of life* a imposé une conception de l'intégration à la société, grâce au travail et aux possibilités de réussite sociale qu'il offrait étant fondée sur l'adhésion à des valeurs communes qui n'étaient pas tributaires des considérations de l'État et des politiques sociales. Dans les sociétés salariales contemporaines, en Europe tout particulièrement, le champ de recherche sur l'insertion professionnelle s'est développé ultérieurement concomitamment à l'allongement de la période des études des jeunes et à leurs difficultés d'accès à des emplois stables. Ces phénomènes sont apparus à la fin des Trente Glorieuses, période durant laquelle « l'entrée au travail n'était pas un problème et l'insertion n'était pas une catégorie pertinente » (Dubar, 2001 : 24). Elle l'est devenue par la suite en raison de la convergence de deux « ruptures historiques ». La première concerne, dans nombre de pays (à l'exception notable des pays germaniques où l'apprentissage continue à prédominer), la disjonction entre l'espace spécifique de formation (instruction et éducation) et l'espace d'activité de travail (emploi et revenu) qui a contribué à faire apparaître un nouvel âge de la vie, « la jeunesse ». La deuxième, plus récente, réfère à la dissociation entre la fin des études et l'entrée en emploi résultant de phénomènes comme le chômage de masse, les emplois atypiques et précaires, le déclassement scolaire et la surqualification professionnelle. « C'est bien une conjoncture historique déterminée qui constitue le contexte de l'émergence du problème social de l'insertion des jeunes » (Dubar, 2001 : 26). Aujourd'hui, la situation sur le marché du travail, les modes d'accès à l'emploi et le rapport au travail des jeunes se sont fortement transformés et suscitent, particulièrement dans les pays développés, un débat légitime sur l'actualité et la pertinence du concept d'insertion professionnelle des jeunes. Dans cette perspective sociohistorique, cet article se propose de rendre compte des liens complexes et évolutifs entre les catégorisations de l'insertion professionnelle issues de l'action publique, celles portées par le travail statistique et enfin, celles produites dans le champ académique.

2.2.2. Première matrice : l'intégration à l'insertion professionnelle

Le modèle de l'insertion par le travail s'affirme en dépassant la matrice de l'intégration qui a longtemps prévalu. Si, indéniablement, la notion d'intégration trouve une place de choix dans l'arbre généalogique de la catégorie d'action publique qu'est l'insertion, cette dernière supplante la première parce qu'elle s'avère être, politiquement et techniquement, un concept nettement plus souple et performant que celui d'intégration, issu de la sociologie durkheimienne et notoirement bousculé par le développement de la précarisation, et de la «

désaffiliation » (Castel, 1995), l'une et l'autre atteignant particulièrement les jeunes. Mais le remplacement du concept d'intégration, lié à un modèle social cadré par un État surplombant, par celui d'insertion signifie également l'émergence d'un nouveau *modus operandi* des politiques sociales qui fait reposer l'accès à la citoyenneté sociale non pas seulement sur des prises en charge institutionnelles mais également sur les conduites des individus eux-mêmes, lesquels doivent être des acteurs explicites de la conquête de leur autonomie. Le succès de ce processus dépend alors autant de la qualité et de l'efficacité des pratiques d'accompagnement par des professionnels de l'insertion que des attitudes des jeunes, en difficulté sur le marché du travail, à qui on doit inculquer « un habitus flexible, responsable et autonome », marquant la prévalence de la « logique économique » sur la « logique éducative » (Mauger, 2001 : 13). Subrepticement à tout le moins, cette « activation des individus » (Barbier, 2002) introduit la possibilité d'un transfert partiel de responsabilité vers les intéressés, en l'occurrence les jeunes, vis-à-vis de leur devenir¹. On constate ainsi que le concept d'insertion professionnelle est intimement lié à celui, plus large d'insertion sociale, « visant à promouvoir des individus initialement fragilisés, souvent affublés du qualificatif d'inadaptés dans les années soixante, en autonomes responsables d'eux-mêmes et ainsi parvenant à être de véritables citoyens » (Bonniel & Lahire, 1994 : 26).

En France, le rapport Schwartz (1981), consacré aux remèdes à apporter aux « difficultés d'insertion sociale et professionnelle des jeunes », fournit un nouveau référentiel d'action publique (Jobert & Muller, 1987), lequel va ensuite se déployer sur plusieurs registres, non sans parfois s'éloigner de l'esprit originel. Ces registres incluent des dispositifs, articulés, sous forme de contrats de travail de type particulier, formation et emploi, en vue de l'acquisition d'une qualification par les jeunes sortis du système éducatif sans diplôme; des mesures publiques visant à placer des jeunes en entreprise pour les doter d'une première expérience professionnelle, non pas sous le statut de salarié, mais de stagiaire de la formation professionnelle auquel est attaché le versement d'une indemnité publique; des activités d'utilité sociale appelées à se développer dans le secteur non marchand (collectivités territoriales, établissements publics, associations). C'est ainsi que l'insertion des jeunes devient une « affaire d'État » (Verdier, 1995), ce dernier étant appelé à combattre le chômage juvénile à l'aide d'une panoplie de mesures d'autant plus diversifiées que chaque gouvernement critiquant l'action de son (ses) prédécesseur(s) réforme les dispositifs existants, notamment en en ajoutant de nouveaux; se développe ainsi un espace sociopolitique de l'insertion qui est investi par une cosmogonie de plus en plus complexe de professionnels qui

défendent le maintien de leurs missions au nom de l'intérêt des jeunes en difficulté qu'ils accompagnent et canalisent (Mauger, 2001).

2.2.3. Deuxième matrice : planifier pour construire l'adéquation formation emploi

Pour répondre aux besoins des entreprises et inculquer aux jeunes un certain caractère et des attitudes en conformité avec les normes dominantes du monde du travail, s'appuie, dans la seconde moitié des années 1960, sur la création et le développement d'un ensemble d'« administrations expertes » (Mansardera, 1996) qui vont étayer techniquement une planification concertée, organisatrice de l'adéquation formation-emploi. À cet égard, en France, la création, en 1969, de la nomenclature des niveaux de formation constitue un moment clé; toujours en vigueur, cet instrument met en correspondance les deux « mondes », bien distincts, que sont le système éducatif et le marché de l'emploi. C'est ainsi que, sous l'égide de l'Institut National de la Statistique et des Études Économiques (INSEE), les bilans formation-emploi vont étayer, durant les années 1970, des prévisions quantifiées visant à intégrer, dans un outil prospectif unique, les différentes modalités de renouvellement de la main-d'œuvre, juvénile et adulte, aux divers niveaux de qualification. Il faut donc souligner une double dynamique, institutionnelle et cognitive, à laquelle donne lieu, à l'époque, la planification à la française; c'est dans cette mouvance qu'est créé, en mars 1970, le Centre d'Études et de Recherche sur les Qualifications (CÉREQ) alors chargé d'élaborer les points de vue du ministère de l'Éducation nationale dans le cadre de la concertation nationale conduite par le Commissariat général du Plan et au-delà, d'apporter sa contribution à la mise en relation prévisionnelle de la formation et de l'emploi que coordonne l'INSEE. Le CÉREQ réalise des enquêtes d'insertion qui, au milieu des années 1970, vont s'inscrire dans un dispositif pérenne, l'Observatoire National des Entrées dans la Vie Active (ONEVA). Sa pièce maîtresse sera constituée des enquêtes (rétrospectives) de cheminement professionnel consistant, pour chaque niveau de formation, à retracer, sur plusieurs années, l'insertion dans l'emploi des sortants du système éducatif et cela, pour les différents domaines de spécialités professionnelles.

2.2.4. Émergence de la question de l'insertion

La question de l'insertion professionnelle émerge sous l'effet de l'importance que prennent les jeunes dans l'orientation de la société lors de la « Révolution tranquille » (Rioux, 1969; Gauthier, 2007). Les analyses qu'elle suscite ont comme référent l'approche

d'inspiration française pourtant développée dans un contexte fort différent. Les représentations sociales et les pratiques des jeunes ne correspondaient pas, comme en France, à des trajectoires linéaires de l'école à l'emploi assorties d'identifications statutaires simples. La question de l'insertion se posait notamment dans des périodes de crises économiques (Gauthier, 2001; Hamel, 2007), « pour donner de nouvelles assises à une dynamique sociétale [...] où le plein emploi était vu comme la voie unique d'insertion sociale et de reconnaissance de la valeur des individus » (Saint-Pierre, 2001 : 68). Elle rendait nécessaires des actions politiques en faveur des jeunes, ce qui impliquait de connaître leur situation sur le marché du travail. Ainsi, autant au Québec que dans l'ensemble du Canada, des organismes d'observation de l'insertion professionnelle sont mis en place, notamment à partir des années 1970. À la différence de la France, ces organismes sont très décentralisés et produisent des enquêtes à divers niveaux de gouvernement (Moulin & Doray, 2007) : fédéral, provincial et local (institutions d'enseignement). Ils sont le reflet du fonctionnement du système d'enseignement qui, au Canada, relève du niveau des provinces; le gouvernement fédéral le soutient, surtout sur le plan de la recherche, en vue de favoriser le développement économique. Dans ce contexte, au niveau provincial québécois, il s'est créé dans les années 1970 un outil statistique d'observation de la situation des jeunes sur le marché du travail après leur diplomation, les enquêtes Relances, réalisées de manière régulière au niveau secondaire, collégial et universitaire. Elles sont complétées par des enquêtes spécifiques à chaque établissement qui produisent des données sur la situation de leurs propres diplômés. Le ministère de l'Emploi du Québec réalise aussi des enquêtes ponctuelles sur la situation des jeunes qui ont participé à diverses mesures d'employabilité. Au niveau fédéral, émerge à la fin des années 1990 un nouveau dispositif, l'Enquête sur les Jeunes en Transition (EJET), dont « la population de référence n'est ni définie par une année marquant la fin des études à temps plein, ni par une année d'obtention des diplômes, mais simplement par l'âge » (Moulin, 2011 :66), en l'occurrence, 15 ans pour une cohorte, 16-18 ans pour l'autre, suivies au fil du temps sous la forme de panels donnant lieu à des ré-interrogations régulières, sans qu'il y ait de lien explicite avec le déploiement de tel ou tel instrument d'action publique, comme cela a été largement le cas en France.

2.2.4.1. Le conseiller en insertion professionnelle

Le conseiller en insertion professionnelle permet à un public de jeunes ou d'adultes en proie à des difficultés d'insertion ou de reconversion de s'insérer socialement et professionnellement. Le métier de conseiller en insertion professionnelle consiste à accueillir,

informer et accompagner des adultes ou des jeunes sortis du système scolaire rencontrant des difficultés d'insertion ou de reconversion. Le conseiller en insertion professionnelle peut accueillir un public adulte ou de jeunes en groupe ou de façon individuelle. Pour des séances d'information générale, il prépare puis anime différents ateliers pour présenter les dispositifs de formation, les procédures à suivre, etc. Lors d'entretiens individuels, le conseiller en insertion professionnelle accompagne la personne dans son projet personnel : il fait le point sur son parcours, ses attentes et essaye de dégager avec elle différentes pistes, de remplir un dossier d'inscription en formation, de l'orienter vers un bilan de compétences, de trouver le dispositif d'insertion qui peut lui convenir, etc.

Il réalise aussi des supports écrits de communication pour informer sur les différents parcours de formation, les aides possibles, l'insertion professionnelle, etc. le conseiller en insertion professionnelle assure le montage et le suivi des dossiers administratifs. Il noue également des partenariats avec les institutions, les entreprises et les associations locales. Suivant la structure où il travaille, le conseiller peut se spécialiser dans un public ou une thématique de l'insertion : reclassement des handicapés, bilan de compétences, etc. En mission locale, le conseiller appréhende le jeune dans sa globalité : situation familiale, santé, logement, emploi, etc. puis analyse ses besoins afin de mettre en place la meilleure stratégie possible en vue de son insertion.

Il peut exercer au sein d'une association, d'une mission locale, d'une agence locale pour l'emploi, le conseiller d'insertion professionnelle partage son temps entre son bureau pour des entretiens individuels, des salles de réunion et l'accueil du public. Des structures publiques diversifiées recrutent des conseillers en insertion professionnelle, notamment les missions locales et Permanences d'Accueil, d'Information et d'Orientation (PAIO), les agences Pôle emploi, les Plans Locaux d'Insertion par l'Économique (PLIE), les collectivités locales, etc.

Les Compétences d'un Conseiller en insertion professionnelle sont entre autres :

- Bien comprendre la situation d'une personne est essentiel pour trouver la réponse correspondant à son profil. Le conseiller en insertion professionnelle doit aussi se tenir informé des procédures possibles, des dispositifs d'insertion et des aides financières pour mettre en place un accompagnement efficace.
- Après un premier accueil, le conseiller d'insertion professionnelle met en place un suivi avec chacun, ce qui demande d'être disponible au public.

- Il est indispensable de ne pas juger les personnes reçues en entretien. Mais il est aussi nécessaire de développer son réseau professionnel au niveau local, ce qui demande également d'être ouvert et d'aimer les contacts humains.

2.2.4.2. Insertion professionnelle des jeunes

L'insertion professionnelle reste un objet flou qui semble échapper à la théorie. Comme le constate Dubar en 1998, « les recherches sociologiques sur l'entrée des jeunes dans la vie active, et spécialement sur la transition de l'école au marché du travail, ont permis d'accumuler des connaissances empiriques nombreuses et relativement cumulatives sans pour autant faire de l'insertion un concept précis, relié à une théorie identifiable » (Bourdon & Cleaver, 2000) constatent également que « l'insertion professionnelle est un phénomène qui, s'il a été et est souvent étudié, est encore loin de faire l'objet d'une théorisation cohérente, largement acceptée »

Il faut dire qu'il y a déjà maintenant 30 ans, (Tanguy ,1986) notait la complexité de l'insertion « du fait du développement des formations en alternance [...] qui multiplient les statuts particuliers ». Par la suite, la diversité des itinéraires d'insertion pour un même type de diplôme, déjà au centre du travail d'ensemble de (Paul ,1989), a été maintes fois soulignée : nombre de travaux concluent à « l'éclatement des trajectoires d'insertion des jeunes », sous l'emprise de ce que Lichtenberger (1995) qualifie d'« alternance sauvage» entre les diverses formes d'emploi, le chômage récurrent et les dispositifs d'aide à l'insertion que les politiques publiques d'emploi ont multipliés. En outre, la décentralisation de la formation professionnelle a suscité des travaux sur les « disparités régionales qui témoignent du poids de l'environnement économique tandis que les contrastes locaux traduisent les dynamiques des marchés locaux du travail et les modes d'organisation des « systèmes localisés d'insertion » (Demazière & Dubar, 1993 :18). Ils continuent leurs réflexions en se demandant Peut-on mesurer l'insertion ? Dénient la possibilité même de mesurer l'insertion. Cette position est affirmée dans la posture suivantes : « *Il serait absurde de prétendre pouvoir mesurer scientifiquement le niveau d'insertion (...) à partir de définitions arbitraires et jamais objectives (même si elles en comportent toutes les caractéristiques apparentes) qui ne font souvent que reprendre implicitement une définition particulière socialement acceptée* » Certains auteurs (Bonniel & Lahire 1994 : 21). Or, bien évidemment, le développement d'un appareillage statistique ad hoc s'est traduit par la mise au point de définitions de l'insertion en termes d'indicateurs usuels concernant l'accès au marché du travail, l'exposition au chômage,

le type et le nombre d'emplois occupés par un individu depuis sa sortie du système d'enseignement, la durée d'accès à un premier travail, le type de correspondance entre la formation acquise et les postes occupés, etc. On sait avec (Desrosiers, 2008) que la statistique ne se contente pas de rendre compte du réel, mais qu'elle contribue à l'instituer. Ainsi, le premier risque auquel exposent ces indicateurs, en tant que composantes quantifiables de l'insertion professionnelle, consiste à véhiculer une approche statique d'un phénomène fondamentalement processuel.

À cet égard, l'élaboration de palmarès de diplômés en fonction du taux de chômage des sortants à telle échéance, souvent quelques mois après l'obtention du titre, ou encore du salaire moyen du premier emploi, sont les symptômes les plus fréquents d'une telle dérive. Certes, procéder à de telles mesures est probablement difficile à éviter, notamment parce qu'elles rendent possible des comparaisons quantifiées dans l'espace et dans le temps, et dont la communication politique ainsi que le débat public rechignent à se passer. Mais, outre le simplisme réducteur de l'insertion, cette représentation de l'insertion professionnelle peut susciter une lecture des difficultés d'accès à l'emploi comme résultant d'une double responsabilité : celle des jeunes et des parents en raison de leurs supposés mauvais choix d'orientation et celle des formateurs dont l'offre serait d'une qualité insuffisante pour soutenir un accès rapide à l'emploi. Certes, de tels facteurs peuvent jouer, mais ils ne sauraient être les seuls déterminants : ils interagissent toujours peu ou prou avec les modes de gestion des entreprises et la conjoncture macro-économique de l'emploi, guère ne pris en compte par de tels indicateurs. Plus fondamentalement, une telle approche méconnaît des questions pourtant cruciales : à quel moment commence l'insertion d'un jeune – à sa sortie du système éducatif, à la fin de la scolarité obligatoire, lors de ses premières expériences sur le marché du travail qui peuvent intervenir en cours d'études ? En outre, quand considérera-t-on que l'insertion d'un individu est achevée : lorsque la personne obtiendra un emploi stable, lorsqu'elle se considérera comme stabilisée sur le marché du travail ? Autant de questions dont les paramètres de référence ne sont pas faciles à établir et qui, de ce fait, trouvent dans les travaux de recherche des réponses qui, malgré des efforts conceptuels indéniables, ne manqueront pas d'apparaître fluctuantes.

Dès les années 1980, Tanguy (1986), dressant « un état des recherches en France » sur la relation formation-emploi, non seulement qualifiait celle-ci d'« introuvable » mais en outre, soulignait l'absence d'une véritable théorie de l'insertion, dont les raisons auraient été imputables à une trop forte dépendance de la recherche vis-à-vis des commandes de

l'administration économique et sociale ainsi qu'à l'excessive prédominance en sciences sociales des travaux des économistes, qui auraient eu « tendance à oublier que l'insertion est le reflet [...] du mode de fonctionnement du marché du travail » (Tanguy, 1986 :87). Pour sa part, la sociologie aurait été caractérisée par des « approches thématiques restant multiples [qu'on ne pourrait] regrouper qu'artificiellement au sein d'une sociologie de l'insertion » (Tanguy, 1986 : 88). Prolongeant des bilans postérieurs à ces analyses, (Bouffartigue, Lagrée & Rose 1989) et (Demazière & Mansuy 1994) voient dans le manque de théorisation de l'insertion professionnelle des jeunes la confirmation de l'emprise excessive des « commandes institutionnelles » dont « les catégories agiraient comme des « figures imposées » (Bordigoni & al., 1994 : 7). Toutefois, ces auteurs notent que ce champ d'investigation s'est décloisonné au point de trouver sa propre assise grâce à la réalisation de nombreuses recherches tant économiques que sociologiques; ils en concluent que, désormais, le thème de l'insertion est « construit et problématisé de manière multiforme, en référence à des cadres théoriques et des méthodologies diversifiés ». Dans la même période, (Drancourt & Roulleau-Berger ,1995 :41) se montrent nettement plus pessimistes – « l'insertion reste un objet de recherche en chantier » parce que « mesurer l'insertion est une entreprise difficile », avant de souligner que le « cadre d'analyse de l'insertion est toujours « introuvable », du fait de la multiplicité des problématiques et des approches permettant de s'en saisir. Au début des années 2000, l'insertion professionnelle est encore qualifiée par Giret de « concept protéiforme » (Giret, 2000) tandis que Dubar souligne que « la construction des recherches sur l'insertion [est] elle-même un processus long et complexe qui [est] loin d'avoir produit le cadre théorique permettant de le rendre cumulatif » (Dubar, 2001 : 35).

Pourtant, une série de travaux, développés à la charnière des années 1990-2000, a produit des avancées notables, notamment en cherchant à répondre à une question simple à formuler, mais dont les réponses ne sont guère évidentes : quand peut-on dire que l'insertion professionnelle d'un jeune est achevée ? Derrière cette question prévaut une conception de l'insertion professionnelle qui se distingue de celle qui est sous-jacente à l'analyse reposant sur divers taux de placement (activité, emploi, chômage); elle renvoie à un processus social dont elle cherche à identifier les critères qui en identifient le début et la fin.

L'insertion professionnelle se déroule sur une période lors de laquelle s'entremêlent des situations de recherche d'emploi, de chômage, de formation et d'inactivité. Dans cette perspective, elle ne correspond pas au simple moment qui marque l'accès du jeune à un emploi, mais s'enclenche lorsque le jeune alloue son temps à un emploi rémunéré ou à la

recherche d'emploi dans une plus forte proportion que les loisirs, les études et le travail non rétribué. L'insertion prend fin lorsque : a) la jeune cesse de consacrer du temps à la recherche d'emploi ou à des études en vue d'accéder à un autre emploi, b) le jeune occupe un emploi durable susceptible d'être le même dans un proche avenir et qui ne s'éloigne pas trop de ses attentes, éventuellement revues à la baisse suite à des expériences acquises sur le marché du travail et c) cet emploi représente à ses yeux l'emploi qu'il considère devoir garder ou accepter. Par extension, cet emploi lui permet de subvenir à ses besoins, de parvenir à une autonomie financière et de former des projets de vie réalisables. La stabilité d'emploi, c'est-à-dire le fait que le jeune ne prévoit pas de perdre son emploi ni de le quitter délibérément, et le fait que cet emploi lui confère une certaine autonomie et rende possible la réalisation de ses projets de vie, constituent des dimensions centrales du processus d'insertion professionnelle. Cette conception inclut à la fois des critères objectifs permettant de juger de l'achèvement (ou non) du processus et des éléments subjectifs attachés aux représentations que les jeunes se font de leur insertion. L'accent est mis sur la stabilisation en emploi qui n'est pas liée uniquement au fait d'être en contrat à durée indéterminée, mais aussi à la capacité d'un jeune à se maintenir sur le marché du travail et à échapper au chômage, même s'il n'occupe pas un emploi permanent. L'expression de « position stabilisée » de cette définition de l'insertion met en relief le fait qu'un jeune peut très bien occuper durablement des positions instables surtout si le fonctionnement du marché du travail lui impose d'occuper dans la durée des emplois précaires. Malgré ces avancées, il s'avère, sur la base de ces quelques aperçus, que la définition de la notion d'insertion reste floue, puisqu'elle n'est pas dotée d'une définition unanimement reconnue. « Le concept même d'insertion est fréquemment utilisé sans que l'on sache réellement ce qu'il recouvre, du fait de l'absence de définition ou au contraire, d'une pluralité de définitions implicitement admises » (Giret, 2000 :13).

D'ailleurs, ces tentatives de mesure et de définition de l'insertion professionnelle conduisent à conclure à l'impossibilité, pour l'instant, de parvenir à faire converger ces diverses approches en effet, les zones d'incertitude que les unes et les autres recèlent restent nombreuses, malgré les efforts des parties prenantes. « On a même le sentiment que plusieurs problèmes, qui n'ont été abordés que récemment, pourraient être envisagés autrement, et même que des données recueillies lors de travaux déjà effectués pourraient être interprétées de façon différente si on disposait de meilleurs outils conceptuels » (Trottier, 2000 : 101). (Bonneil & Lahire 1994) vont jusqu'à affirmer que « la notion d'insertion est une catégorie de la pratique et non un concept (qu'il soit qualifié d'empirique ou de théorique) à partir duquel

l'analyse sociologique pourrait opérer ». À leurs yeux, le véritable objet d'étude du sociologue devrait être constitué « des différentes utilisations du terme par des agents produisant des discours à partir de lieux institutionnels divers (organismes de formation, organismes publics de recherche, de statistiques, ministères, travailleurs sociaux, etc.) ». À cet égard, ainsi que l'a déjà suggéré la mise en perspective des sources statistiques québécoises et françaises, la prise en compte des spécificités sociétales pourrait constituer une étape incontournable de toute démarche visant à intégrer les différentes dimensions de l'insertion professionnelle.

Comme on l'a vu, la question de l'insertion professionnelle des jeunes prend place et sens dans des espaces nationaux présentant des degrés et des types de contrainte fort différents. Cette situation n'est pas étrangère aux spécificités des « régimes d'État-providence » (Esping & Andersen, 1999) qui se sont déployés en France et au Québec. Le modèle « corporatiste-continental » français a donné naissance à un système de relations contractuelles relativement fermé dans lequel patrons, représentants de l'État et syndicats se rencontraient régulièrement pour négocier salaires, prestations sociales ou diverses autres questions, comme la formation professionnelle qui fait l'objet, régulièrement, de « lois négociées ». Au Québec, une forme atténuée d'État-providence qu'on peut appeler « libéral-résiduel » régleme beaucoup moins le marché du travail et favorise un système d'emploi « à relations ouvertes ». À cet égard, la France se caractérise par un marché du travail plus protégé qui assure certaines garanties et certains droits aux salariés, tandis que le Québec se distingue par un marché du travail plus flexible et déréglementé qui met les débutants et les actifs expérimentés en compétition généralisée. C'est ainsi, par exemple, qu'au Québec, contrairement à la France, l'emploi atypique, de façon générale, ne fait pas l'objet d'un encadrement juridique spécifique. De plus, le travail temporaire, y compris l'activité des agences de location de personnel n'est nullement réglementée au Québec alors qu'en France, le recours au travail temporaire fait l'objet de restrictions juridiques (Vultur & Bernier, 2014).

Les différents régimes d'État-providence renvoient à des conceptions spécifiques des politiques publiques d'emploi à l'égard des jeunes. Si, dans les deux cas, ces politiques sont censées faciliter l'entrée dans la vie active, deux modèles de dispositifs d'insertion se trouvent à l'œuvre : dit synthétiquement, il s'agit d'un « modèle intégré » français et d'un « modèle clivé » québécois. Dans aucun des deux cas, les articulations entre les politiques publiques d'emploi et l'insertion sur le marché du travail ne se réduisent à des relations mécaniques et figées; ces articulations sont multiformes et interviennent à diverses étapes des trajectoires des

jeunes. Cependant, les politiques d'emploi ont un caractère beaucoup plus ponctuel au Québec alors qu'elles représentent des alternatives plus durables à L'emploi en France où elles sont devenues une véritable composante structurelle de l'insertion, en priorité des jeunes de 16 à 25 ans en difficulté sur le marché du travail, ce qui contribue à l'institutionnalisation de cet âge de la vie (Verdier, 1995). Dans cette configuration où l'État joue un rôle tutélaire, les jeunes constituent une catégorie administrative bien délimitée. Dans le modèle québécois, la jeunesse constitue avant tout une « phase de transition » qui doit prendre fin rapidement grâce à un accès précoce au marché du travail. Favorisant une forte flexibilité du système d'emploi et une individualisation des risques dont il se fait le promoteur, ce type d'État-providence conduit les jeunes vers des transitions professionnelles plus fragmentées, plus réversibles et plus indéterminées. De la sorte, dans chaque société, le processus d'insertion des jeunes est régi par des règles spécifiques relatives aux conditions de participation à la formation et au travail.

Ainsi, le système d'enseignement favorise un agencement très individualisé des trajectoires avec une multiplicité de programmes et de filières d'études, des possibilités importantes de changement d'orientation ou d'articulation entre études et travail rémunéré (Charbonneau, 2007; Eckert, 2009; Bourdon, Longo & Charbonneau, 2016). Les jeunes entrent ainsi plus tôt dans la vie active, se trouvent plus fréquemment dans des situations de cumul études-travail, et ont plus facilement accès à des emplois, éventuellement d'attente. En France, les parcours de formation s'inscrivent traditionnellement dans un modèle de transition école-travail plus linéaire et exclusif, qui conduit d'ailleurs les systèmes d'enquêtes à minorer l'importance du travail en cours d'études (Moulin, 2011) qui, pourtant, tend à se répandre sous diverses influences : le développement de l'alternance (apprentissage, contrats de professionnalisation, stages rémunérés) et d'expériences de travail qui manifestent à la fois la nécessité de financer des études qui se prolongent et le souci de « se trouver » à l'issue de cheminements personnels (Van de Velde, 2008). Il reste que la France continue à se distinguer par l'importance du diplôme tant dans les représentations individuelles que dans les pratiques de recrutement des employeurs. Au Québec, au contraire, l'expérience prime (Vultur, 2007); pour réussir leur insertion professionnelle, les jeunes Québécois s'appuient plus fortement sur leurs réseaux de contact social et sur leurs expériences de travail et se retrouvent, pour des périodes plus longues, dans des situations de « floundering », c'est-à-dire dans des emplois très diversifiés ayant souvent peu de liens avec leur formation (Gauthier, Hamel, Molgat, Trottier & Vultur, 2004; Vultur, 2016). Comme on l'a vu, les instruments

dont disposent la France et le Québec pour observer les trajectoires d'insertion professionnelle ne reposent pas sur les mêmes catégorisations statistiques. La France se caractérise encore par une certaine étanchéité entre les deux temps sociaux des études et de la vie active, alors qu'au Québec et au Canada, c'est une Logique combinatoire qui prévaut. « Être aux études » ne désigne donc pas la même réalité dans les enquêtes longitudinales du CÉREQ en France et dans celles sur les jeunes en transition (EJET) de Statistique Canada. Dans la catégorisation statistique française, chaque type de situation est a priori exclusif à la différence de la catégorisation canadienne où un jeune peut être aux études et en emploi. C'est évidemment une information essentielle pour qui veut « comparer » les taux d'activité des jeunes en France et au Québec.

À l'origine, les études sur l'insertion professionnelle ont été conçues pour répondre aux besoins de planification des instances gouvernementales. L'insertion a d'abord été liée aux problèmes des jeunes en difficulté. Plus généralement, les travaux se sont efforcés de rendre compte de la diversité croissante des cheminements des jeunes sur le marché du travail. Ils se sont multipliés, mais sans que soit développée une théorisation générale de l'objet de recherche, d'autant que chaque chercheur a développé sa propre approche de l'insertion en fonction de questionnements spécifiques. Il reste que les analyses comparatives dites sociétales font ressortir des cohérences dans les formes de catégorisation, qu'elles relèvent de la production statistique, de l'action publique ou des analyses « académiques ».

Aujourd'hui, la notion d'insertion professionnelle se fait plus vague que jamais, d'autant qu'elle est appelée à s'élargir pour prendre en compte des cheminements de plus en plus diversifiés qui tendent à intégrer les phases relatives aux études comme celles qui ont trait aux carrières individuelles. Sa légitimité scientifique est toujours à questionner et à repenser, dans un contexte où les « mondes » de l'éducation-formation comme du travail sont engagés dans de profondes transformations, au prix d'écart de plus en plus marqués entre d'un côté, le fonctionnement structural des institutions de formation et du marché du travail et de l'autre, les parcours biographiques et les cycles de vie des individus. Une des raisons fondamentales de notre étude sur cette thématique, nous voulons à travers le texte ci haut nous inspirés des exemples et des cas pratiques afin de faire une évaluation pratique de la notion d'insertion des jeunes dans la ville de Pala afin de comprendre les défis de l'insertion que les jeunes font face.

2.2.4.3. Questionnement sur l'insertion professionnelle des jeunes

Pour Trottier (2000) bien que le taux de chômage des jeunes et celui des adultes ait diminué dans presque tous les pays entre les années 1970 et le milieu des années 1990, les jeunes sont confrontés à des difficultés d'insertion bien connue (OCDE, 1998). Après des nombreux indicateurs de leur situation sur le marché du travail, on a montré que l'accès à un contrat à durée indéterminée, à temps plein est lié à la formation et nettement plus difficile qu'auparavant. Au-delà de ces indicateurs, des analyses des trajectoires professionnelles des jeunes ont mis en relief la diversité qui les font passer du système éducatif au système productif. L'accès au marché du travail après les études seulement est suivi d'une brève période de recherche de travail ne constitue plus la forme prédominante d'entrée sur le marché du travail. Il ajoute en disant que, on commence à travailler tout en étudiant. Et la trajectoire d'une proportion élevée des jeunes est souvent ponctuée de longue période de chômage, d'emploi, de recherche d'emploi, de retour aux études, qui témoigne de l'allongement d'une période de stabilisation sur le marché du travail. Nombreux sont aussi ceux qui prolongent leurs études plutôt que de se retrouver en chômage.

Toujours selon Trottier : Les analyses ont montré que ces difficultés d'insertion ne sont pas liées exclusivement au chômage bien que le taux de chômage des jeunes de 15 à 24 ans soit dans plusieurs pays le double de celui des autres groupes d'âge. En effet une proportion élevée d'entre eux est confrontés à des problèmes même en étant en emploi, et de la difficulté à se stabiliser sur le marché du travail et à accéder à un emploi dans lequel il est possible de faire valoir les compétences acquises au cours de la formation. Les jeunes les moins scolarisés sont les plus vulnérables, mais même les diplômés universitaires ne sont pas à l'abri de ces difficultés. On admet aussi que ces problèmes ne sont pas uniquement conjoncturels. Ils n'ont pas disparu avec la reprise économique, de la moitié des années 1990. Ils sont structurels et renvoient à des modifications des marchés du travail. De ce fait, on convient qu'ils ne sont pas d'abord ni avant tout dû à une inadéquation du système d'éducation au contexte économique mais s'enracinent dans les transformations du marché du travail liées à la mondialisation des économies à la réorganisation du travail et aux recours aux nouvelles technologies en vue d'affronter les concurrences accrues découlant de ces changements (Ashton, 1993). On ne peut minimiser ce problème d'insertion des jeunes ni être insensible aux incertitudes, aux inquiétudes, aux déceptions, aux désenchantements et aux désillusions qui en découlent.

L'apport des travaux sur les problèmes d'insertion des jeunes est indéniable. À l'origine, ces études ont été concluent principalement en vue de répondre aux planifications et de gestion des instances gouvernementales, des établissements d'enseignement et des entreprises. Dans plusieurs pays, des enquêtes sur les cheminements des élèves et des étudiants ont été effectuées pour vérifier si les objectifs d'égalité d'accès à l'enseignement ont été atteints. Comme on ne voulait pas seulement mesurer l'accès à l'enseignement, mais aussi laces à la réussite, on s'est intéressé à l'ensemble des cheminements scolaire, à la diversification des parcours scolaire, au passage d'un ordre d'enseignement à un autre, au taux d'abandon, aux taux d'obtention des diplômes, à la transition du système éducatif au marché du travail ainsi qu'au lien entre formation et emploi. On a aussi voulu, dans un souci dévaluation, mesuré l'efficacité et l'efficience du système éducatif. Si l'apport de ces études est indéniable, on peut s'interroger sur la façon de poser certain problème d'insertion de les conceptualiser, de les expliquer et de les interpréter les données disponibles (Degenne, 1997).

La « question de l'insertion n'a pas été suffisamment explicitée et traitée comme telle ; elle a été aborder sous des éclairages divers, en fonction de la demande sociale faute d'une réflexion initiale sur l'objet de recherche, les travaux se sont dispersés et surtout chacun a eu tendance à chercher sa légitimité en se distinguant des autres pour n'est pas dire en s'y opposants » (Vincens ,1997 :22).ces pressions en vue de répondre aux attentes immédiates des pouvoir publics, et des commanditaires qui on fait qu'on a pas toujours abordé les problèmes d'insertion en s'appuyant sur une compréhension de l'ensemble du processus d'insertion et qu'on ne s'est pas toujours développer les outils conceptuels nécessaires à la construction du champ de recherche. C'est pourquoi il importe de parvenir à une appréhension plus juste du processus et à une compréhension mieux fondée de ce problème, d'où notre intérêt par rapport à cette thématique.

2.2.5. Stratégies d'orientation et d'insertion professionnelle des jeunes

Magnan, Grenier, & Darchinian, (2015). Dans leurs travaux expliquent que les motifs du choix des institutions postsecondaires anglophones et francophones » stipulent que les discours des jeunes sur leurs choix d'orientation ont permis d'accéder à leurs représentations subjectives, mais surtout d'y déceler une logique stratégique des choix scolaires linguistiques. Des motifs stratégiques ressortent chez l'ensemble des jeunes interrogés, bien que la rhétorique instrumentale se déploie différemment selon le secteur linguistique choisi francophone ou anglophone. Influencés par leurs parents immigrants, qui ont pour la plupart un capital scolaire élevé obtenu dans leur pays d'origine, ces jeunes perçoivent l'éducation

comme un investissement en vue de leur insertion professionnelle à venir un investissement qui leur permettra soit de gravir les échelons dans la hiérarchie sociale, soit de maintenir le statut social de leurs parents. L'éducation est vue comme un moyen pour atteindre une fin. Les visées expressives de l'éducation sont quasi absentes de leur discours.

Ainsi, étudier pour s'épanouir au plan personnel, pour se développer au plan intellectuel (réflexivité, regard critique) ne sont pas des motifs que l'on retrouve dans leurs discours: « à mon avis, tu ne vas pas à l'école pour cultiver ta passion, mais pour trouver un emploi » (Diana, 2015). Ainsi, les jeunes issus de l'immigration semblent accorder plus de poids aux considérations d'ordre instrumentales (logique stratégique) qu'aux considérations d'ordre expressives (logique de subjectivation) ou d'intégration à la société d'accueil (appartenance à la langue française). L'importance est accordée au diplôme qui sera obtenu en vue d'une insertion professionnelle réussie. Nous avons donc été surprises de ne pas retrouver de traces des logiques d'intégration et de subjectivation (Dubet, 1994) dans les récits des jeunes que nous avons interrogés.

Ainsi, il est intéressant d'observer que pour les jeunes issus de l'immigration, la logique stratégique de l'orientation prédomine – une logique où les coûts et bénéfices sont calculés par les jeunes. Même si nous leur avons posé des questions à ce sujet, on ne retrouve pas, dans les discours, des jeunes qui auraient opté pour le secteur francophone pour des motifs d'appartenance linguistique et identitaire à la langue française ou au groupe francophone au Québec (logique d'intégration), ou à l'inverse, des jeunes qui auraient opté pour le secteur anglophone en réaction au mandat de socialisation linguistique la Charte de la langue française, communément appelée la (loi 101) de 1977 de l'école francophone au Québec (logique de subjectivation). Il est intéressant de comparer ces résultats à des recherches similaires menées auprès d'autres groupes minoritaires au Canada. En effet, les recherches menées auprès des jeunes francophones minoritaires au Canada – des francophones demeurant dans les provinces canadiennes hors Québec – ont souligné leur propension à étudier à l'université en français pour contribuer à reproduire la francophonie canadienne (logique d'intégration) (Pilote & Turmel, 2014). Des recherches sur les jeunes adultes autochtones à l'université ont également souligné leur désir d'étudier pour fortifier, contribuer au développement des communautés autochtones au Canada; étudier à l'université, c'est aussi une quête identitaire pour ces jeunes autochtones, c'est bénéficier d'un espace pour acquérir des connaissances sur l'autochtonie (Ratel, 2014).

Le contexte de mondialisation peut expliquer ce résultat, un contexte où l'anglais occupe toujours le statut de langue « hyper centrale » au plan économique (Calvet, 2006): « on ne peut pas naviguer contre l'anglais, c'est ça le courant. Ici, c'est un peu un problème nationaliste le français, l'anglais. Mais l'anglais a de la puissance... désolée, sans l'anglais, je pense que ça ne marchera pas » (Ahmad 2015). Le pouvoir symbolique de l'anglais ressort des logiques d'orientation des jeunes. Également, on peut déceler une logique « statutaire » des choix liée à la réputation internationale des institutions anglophones; l'impact de l'image que les établissements anglophones projettent sur le plan des représentations sociales semble jouer dans les choix d'orientation. L'image de l'Université McGill semble forte au plan symbolique et semble influencer les choix d'orientation. Nos analyses ne contribuent pas à corroborer une vision du choix des institutions postsecondaires anglophones comme une stratégie d'opposition à la politique linguistique au Québec. La perception d'accéder à des « high status tracks » (Kingston & Lewis, 1990) semble colorer la logique d'excellence qui jalonnent le discours de ces jeunes qui ont opté pour le secteur anglophone.

En ce qui concerne les jeunes qui optent pour le secteur francophone, l'on retrouve davantage une logique de « sécurité » et une logique sous contrainte dû à l'offre et la disponibilité des programmes. On peut remarquer que le choix du secteur francophone au postsecondaire semble constituer, dans la majorité des cas, un choix « par défaut » un choix qui se révèle par ailleurs stratégique. On choisit d'étudier en français parce que le programme convoité est seulement offert dans une université francophone ou parce qu'on craint de ne pas être accepté dans un programme contingenté dans les universités anglophones. On choisit d'étudier en français faute d'être assez bon en anglais pour exceller dans les institutions anglophones; il s'agit ainsi d'un choix calculé, perçu comme étant moins risqué que le choix d'une institution postsecondaire anglophone. Également, les jeunes ne racontent pas non plus avoir choisi une université francophone pour sa réputation à l'international. (Magnan, 2015).

L'image des universités francophones semblent jouer assez peu dans les discours des jeunes de notre corpus. Le secteur francophone est-il alors perçu comme un secteur de relégation pour les jeunes qui ne veulent pas prendre de « pari risqué » ou qui n'ont pas le capital scolaire et linguistique requis pour accéder aux « *high status tracks* »? Finalement, avant de mentionner les pistes de recherche et d'action, il est important de souligner les limites méthodologiques de cette étude: les jeunes issus de l'immigration interrogés sont ceux qui ont généralement bien performé dans les écoles de langue françaises puisqu'ils poursuivent leurs études à l'université et sont issus, pour la plupart, de familles où les parents

ont un niveau de scolarisation élevé. Il est donc primordial de tenir compte de cette information lors de l'analyse. Également, comme cette étude est exploratoire, le corpus est hétérogène alors que nous avons à la fois des jeunes nés au Québec, des jeunes arrivés au Québec au primaire et des jeunes arrivés au secondaire. Cette hétérogénéité du corpus peut constituer une limite de l'étude alors que les individus ont emprunté une diversité de parcours migratoires. (Darchinian, 2015) Puis, puisque ce corpus est qualitatif et exploratoire, il ne se veut pas représentatif des pays d'origine des jeunes issus de l'immigration montréalais.

Toutefois, ces récits de jeunes issus de l'immigration, bien qu'ils soient non représentatifs de l'ensemble de la population étudiée, révèlent les logiques des choix d'orientation linguistiques et le rôle que peut jouer la socialisation scolaire et familiale sur ces choix. Ces données permettent un regard précis sur un groupe de jeunes et mettent ainsi en exergue des logiques d'orientation qui seraient impossibles d'observer par une analyse quantitative de corpus agrégés. De plus, ils nous permettent de mieux comprendre la culture d'orientation dans laquelle ces jeunes issus de l'immigration ont baigné. Plusieurs pistes de recherche se dégagent de cette étude exploratoire. (Magnan, M-O, Grenier, V & Darchinian, F.2015) D'abord, une étude plus vaste sur la question devrait être menée, une étude qui inclurait des profils de répondants plus variés et ce, de manière à vérifier si les tendances cernées dans la présente étude se confirment dans la population totale à l'étude. Des entrevues devraient être menées auprès des parents immigrants pour déceler leurs discours sur l'orientation et ainsi mieux cerner leur influence sur les choix effectués par leurs enfants. Des entrevues et des observations devraient également être menées auprès des conseillers d'orientation œuvrant dans le secteur francophone et anglophone au secondaire et au cégep. Une telle étude permettrait de faire un portrait des pratiques existantes dans le domaine de l'orientation. Des recherches sur les logiques d'orientation des jeunes issus de l'immigration pourraient également être conduites dans d'autres régions du Québec que Montréal (là où d'autres dynamiques de marchés scolaires se déploient) afin d'observer si les mêmes tendances se dégagent du discours des jeunes issus de l'immigration. Ces résultats permettent également d'identifier des pistes d'intervention.

D'abord, si l'objectif est de valoriser davantage le choix du secteur francophone au postsecondaire, des actions pourraient être envisagées auprès des jeunes, des parents, des enseignants et des conseillers d'orientation. En effet, une sensibilisation à l'importance du français écrit et parlé en milieu de travail québécois pourrait être menée auprès des parents et des jeunes. Également, un discours valorisant la réputation des cégeps et des universités

francophones pourrait être davantage véhiculé dans les écoles secondaires et dans les cégeps francophones. (Grenier, 2015).

À ce titre, les enseignants et les conseillers d'orientation pourraient véhiculer davantage ce discours positif sur le choix d'institutions postsecondaires francophones, tout en sensibilisant les jeunes à l'importance de la maîtrise du français pour une insertion professionnelle réussie au Québec. Également, des études pourraient être menées sur l'image ou l'identité que projettent les cégeps et les universités francophones; les résultats d'une telle étude pourraient par la suite être utilisés pour établir un plan d'action visant à améliorer la réputation ou l'image que projettent les universités francophones dans le marché scolaire montréalais (Magnan, 2015).

Le choix des études se font en fonction de leur ambition future, beaucoup se jettent dans les établissements à vocation anglaise, selon eux l'avenir sera mieux si l'on est pétri dans un système anglais, Alors le system francophone est choisi par défaut. Il est dont primordiales que les conseiller d'orientation professionnels les explique les débouchés nécessaires si l'on est sorti de section française ou tout autre langue de formation qui existe de part ce monde. En effet les auteurs n'ont pas clairement énuméré l'influence que l'orientation professionnelle peut avoir sur l'insertion professionnelle de ces immigrés c'est l'urgence qui s'installe, alors notre objectif ici sera celle de compléter les travaux de ces imminents auteurs avec notre modeste contribution cette fois en se focalisant sur les jeunes tchadiens et ceux de Pala en particulier. L'orientation professionnelle aide les personnes à réfléchir sur leurs ambitions, leurs centres d'intérêt, leurs qualifications et leurs compétences, à comprendre le marché du travail et les systèmes éducatifs et à articuler cette information avec la connaissance qu'elles ont d'elles-mêmes. Des services complets d'orientation professionnelle s'emploient à apprendre à leurs clients à planifier et à prendre des décisions concernant leurs métiers et leur formation. Ces services augmentent les possibilités d'accès à l'information sur le marché du travail et les possibilités d'études, en structurant cette information, en la systématisant et en la mettant à disposition en tant que de besoin.

Dans sa forme actuelle, l'orientation professionnelle s'inspire d'un certain nombre de disciplines : la psychologie, l'enseignement, la sociologie et l'économie du travail. À l'origine, les théories et les méthodes qui lui étaient appliquées étaient surtout fondées sur la psychologie. La psychologie différentielle et la psychologie du développement en particulier l'ont beaucoup influencée (Super, 1957 ; Kuder, 1977 ; Killeen, 1996a ; Holland, 1997). Pendant de nombreuses années, on a considéré que les entretiens individuels et les tests de

psychologie étaient les principaux outils utilisés dans l'orientation professionnelle. Dans beaucoup de pays, la psychologie demeure la principale filière de formation pour accéder à cette profession.

2.2.6. Orientation professionnelle : nouvelle piste de réflexion

Aujourd'hui, l'orientation professionnelle est assurée par des personnes dont la formation et les diplômes sont très variés. Certains sont des spécialistes, d'autres ne le sont pas. Certains ont suivi une formation longue, et coûteuse ; pour d'autres, la formation a été très limitée. Les programmes de formation font encore une très large place à l'acquisition des compétences requises pour apporter une aide dans le cadre d'entretiens individuels. Dans de nombreux pays, en revanche, on accorde à présent une moindre importance aux tests psychologiques car dans les théories en matière de conseil, le praticien est considéré non plus avant tout comme un spécialiste mais comme un intermédiaire qui facilite les choix et l'évolution de chacun des intéressés. Si les entretiens individuels constituent l'outil prédominant, les exemples cités recouvrent un large éventail d'autres services : débats en groupe, informations sur supports papier et électronique, cours de type scolaire, expérience pratique structurée, conseils par téléphone, aide en ligne. Les services d'orientation professionnelle sont proposés dans des structures très diverses : établissements d'enseignement scolaire et supérieur, agences publiques de l'emploi, cabinets d'orientation privée, entreprises et lieux publics. Ils sont inégalement assurés aux différents groupes de population tant au sein des pays que d'un pays à l'autre. Dans la plupart des pays, ces services présentent de grandes insuffisances. Les adultes salariés, les inactifs et les étudiants du supérieur, par exemple, bénéficient de services plus limités que les élèves scolarisés dans le deuxième cycle du secondaire et les chômeurs, (OCDE ,2003).

Dans de nombreuses structures, l'orientation professionnelle s'insère dans une autre activité : enseignement, placement, conseils personnalisés et conseils sur les études, fourniture d'informations sur les possibilités de formation. En pareils cas, ces services peuvent être assez mal connus ; par ailleurs, il peut être difficile de les évaluer et de définir des critères de performance bien précis à leur appliquer.

Dans ce document, l'on a déterminé deux grands défis à relever pour que les services d'orientation professionnelle contribuent plus efficacement à la réalisation des objectifs en matière de formation tout au long de la vie et de politique active du marché du travail. Ces deux défis sont d'assurer des services qui apprennent aux personnes à gérer leur parcours

professionnel au lieu de seulement les aider à prendre des décisions immédiates ; et d'élargir considérablement l'accès des citoyens à l'orientation professionnelle en rendant ces services accessibles d'un bout à l'autre de la vie. On a exposé un certain nombre de problèmes spécifiques, que les décideurs publics doivent résoudre, ainsi que certaines des méthodes que les pays de l'OCDE utilisent pour tenter de leur apporter une solution.

2.2.7. Le rôle d'un conseiller d'orientation en orientation professionnelle

Le conseiller d'orientation (coach en orientation) est un spécialiste du conseil individuel en orientation avec un rôle déterminant. Il aide les collégiens, les lycéens et les étudiants à mieux se connaître, à mieux se situer, à repérer les informations utiles, à les guider dans leurs choix professionnels. « Rôle d'accompagnateur » qui guide et structure la démarche. Le rôle du conseiller professionnel est déterminant pour les diplômés dans la quête d'emploi. Il est pour eux ce que la boussole est pour un avion, (Djimrassem, 2017). Les jeunes qui sortent fraîchement des écoles ou des universités ignorent pour la plupart les exigences et les attentes du marché de l'emploi et le monde professionnel. Le conseiller doit les armer à bien mener les démarches de leur insertion professionnelle. Il est tenu d'avoir une démarche progressive. et Hoxter conclut en disant que « tant que l'élève n'est pas capable de prendre en main son éducation et d'organiser lui-même sa vie, l'orientation n'a pas atteint son objectif ».

L'une de tâche du conseiller d'orientation est de fournir aux jeunes une gamme d'informations. Il est question des informations relatives aux filières de formation. Par exemple, pour un bachelier, il peut lui présenter la liste des universités, des instituts et des écoles de formation. À l'intérieur de ces universités et écoles de formation, il lui fournit les informations sur les conditions d'accès, l'organisation des enseignements, les cycles de formation et les diplômés existants. De même que les filières, il donne aussi des informations sur les débouchés après la formation. C'est dans ce contexte que nous entendons « *par orientation professionnelle, les services et activités qui s'adressent à des individus de tout Age, à toutes les étapes de leur vie, pour les aider à faire des choix éducatifs ou professionnels et à gérer leur évolution professionnelle (...). Les activités peuvent avoir lieu individuellement ou en groupe, face à face ou à distance* » (OCDE, 2004 :12).

2.3. Théories appliquée à l'étude

Les sciences de l'éducation sont constituées par l'ensemble des références et des démarches scientifiques censées éclairer l'éducation. C'est dans ce sens qu'elles puissent leurs fondements dans divers champs théoriques tels que : la philosophie, la psychologie, l'épistémologie, la sociologie, l'économie, l'histoire, les sciences cognitives. Cette diversité est à la base de différentes théories de l'enseignement et de l'apprentissage qui tente de modéliser ce qu'est enseigner et ce qu'est apprendre.

Dans le cadre de la présente étude deux théories ont été mobilisée à savoir : la théorie de l'attribution causale Fritz Heider, (1958) et la théorie sociale cognitive d'orientation scolaire et professionnelle(TSCOP) de (Lent, Brown & Hacett, 1994).

2.3.1. Théorie de l'attribution causale (Fritz Heider, 1958)

Le processus d'attribution causale est une notion introduite par Heider (1958) pour expliquer les mécanismes de la cognition sociale chez l'individu lui permettant de construire une représentation stable et cohérente de son environnement. Bien qu'introduit par Heider, il demeure que c'est (Kelley, 1967) qui élabore le modèle le plus étendu, nous allons nous basés sur le modèle de Covariation qui rend compte des attitudes, des émotions et des dispositions.

2.3.1.1. Le modèle de covariation

Le modèle de covariation se fonde sur la théorie de l'attribution. Kelley (1967) a développé un modèle logique pour juger si une action particulière peut être attribué à une caractéristique dispositionnelles de la personne ou à une caractéristique situationnelle, car liée à l'environnement. IL propose d'examiner les informations existantes. Son modèle s'emploie à déterminer si les causes d'une action ou de son résultat peuvent être localisées dans l'environnement, ou si nous devons également, voire exclusivement, considérer la personne comme la source de causalité.

Le modèle de covariation de Kelley tire son nom de la notion selon laquelle un effet covarie avec sa cause. L'effet est présent si la cause est présente, l'effet est absent lorsque la cause est absente. Le terme de covariation signifie simplement que nous disposons d'informations provenant d'observations multiples, à des moments et dans des situations différentes, et que nous pouvons percevoir la covariation d'un effet observé et ses causes. Il introduit des informations, non pas sur une seule action, mais sur plusieurs actions de la même

personne et d'autres personnes au fil du temps, ainsi que sur des actions vers différents objectifs dans diverses circonstances.

Kelley considère quatre dimensions à savoir : les personnes concernées, les occurrences du comportement dans le temps, les objets de but, les circonstances. IL soutient qu'en essayant de découvrir les cause d'un comportement, les individus agissent comme des scientifiques.

Pour Heider l'homme est un scientifique spontané (il fonctionne comme un scientifique naïf), il se livre à des inférences causales, c'est-à-dire des attributions causales qui l'amènent à dégager les causes des événements qui surviennent et ce afin de prédire les événements futurs et mieux maîtriser son environnement.

L'homme est effectivement un scientifique puisqu'il cherche à comprendre tous les événements. Il est ensuite naïf car il fait des attributions non-objectives (il ne se base pas sur l'ensemble des éléments objectifs, mais sur les perceptions qu'il en a.

L'homme infère donc des attributions causales sans connaître tous les éléments, seulement avec la partie des éléments dont il dispose. Ainsi, Heider se concentre sur l'activité qui consiste pour l'homme à rechercher les causes des événements qui l'entourent (attribution causale). L'intérêt de ses recherches est de mettre en évidence les conditions, circonstances qui amènent l'homme à être biaisé. Selon Heider, les individus font référence à deux causes essentielles pour expliquer les événements :

- Les causes impersonnelles (aussi appelée dispositionnelles ou internes) : relatives aux individus eux-mêmes et plus particulièrement à leurs intentions (le prototype en est la motivation);
- Les causes impersonnelles (ou situationnelles ou externes) : relatives à l'environnement. Ces causes sont indépendantes de l'individu (le prototype en est le hasard). Il y aura beaucoup de développements (surtout l'apparition de nouvelles classes de causes (stables). Heider démontrera par exemple que l'individu force les relations causales, il met en relation des événements qui objectivement ne sont pas réellement reliés. C'est ce qu'on appelle le biais de causalisme. Il existe de nombreux biais. Les biais de l'attribution.

Certains processus cognitifs s'appliquent aux relations dans les groupes et entre les groupes. Le favoritisme pro-endogroupe en est un exemple : les individus ont tendance à

favoriser les membres de leur propre groupe au détriment des membres des autres groupes. Les principaux mécanismes d'attribution intergroupes sont présentés ci-dessous.

- l'erreur ultime d'attribution

L'erreur ultime d'attribution est le favoritisme à l'égard de son propre groupe. Un comportement négatif ne sera expliqué de la même manière selon qu'il est commis par un membre de son propre groupe ou par un membre d'un autre groupe (Hunter, Stringer & Watson, 1991). Le processus d'attribution causale consiste à expliquer les faits dont nous n'avons pas d'explication immédiate et valide.

2.3.1.2. Les résultats des travaux réalisés sur l'attribution causale

L'attribution causale correspond à une recherche d'explication de saisie et d'organisation de l'environnement en se servant des facteurs externes et internes et à cause de la limitation de notre système cognitif à pouvoir atteindre la réalité plusieurs biais et erreurs ont été décelés.

- l'effet acteur-spectateur Il existe une différence importante entre la façon dont un individu explique son propre comportement et la façon dont les autres expliquent ce même comportement. L'acteur attribue généralement son action à des facteurs personnels ou situationnels, tandis que les observateurs ont tendance à attribuer uniquement à des facteurs personnels. Ce biais donc (Jones & Nisbett, 1972) implique que nous percevons moins de stabilité dans notre propre comportement que n'en perçoivent les autres. Exemple : M Peter est sportif, il vient de remporter un match de football, tout de suite interviewé par les journalistes qui le qualifient d'un étalon, de rapide et très endurant, soit autant de facteurs personnels internes ou dispositionnels. En revanche celui-ci répondra modestement que la chance a été juste de son côté, il faisait beau temps, il avait bien dormi la veille, etc.

- l'attribution du succès et de l'échec Ce biais donc (Wiener, 1979) est le précurseur consiste à s'attribuer plus volontiers la paternité des succès plutôt que des échecs. Il s'agit en fait d'attribuer sa réussite à des facteurs internes (aptitudes, efforts) et ses ratés à des facteurs externes (malchance, contexte, hasard).

- l'erreur fondamentale d'attribution

L'erreur fondamentale d'attribution correspond à la tendance qu'ont les individus à se servir des facteurs internes pour expliquer les comportements qui relèvent de la situation. Il

pose que, nous avons tendance à exagérer et surestimer le contrôle individuel possible sur les choses et les événements (Ross, 1977).

- la croyance en un monde juste Selon les chercheurs américains Lerner et Simmons (1966), les individus ont recours à deux règles réduisant l'incertitude dans leur raisonnement :

- Les gens ne peuvent que mériter ce qui leur arrive de bien ;
- Il faut bien que les gens à qui il arrive quelque chose de malheureux l'aient mérité ;
- La corrélation illusoire : C'est l'exagération de la fréquence des liens entre les événements concomitants. Comme son nom l'indique, elle consiste à voir une corrélation là où il n'y en a pas.

- Le contrôle : le locus of control Selon Rotter (1966), le « locus of control » est directement lié au renforcement positif ou négatif que l'on reçoit dans la vie quotidienne, il renverrait à un facteur de personnalité alors que les attributions causales sont un processus par lequel un individu explique la réalité. Ce lien peut être de deux types :

- Interne ou dispositionnel (croyance en un contrôle interne)
- Externe ou situationnel (croyance en un contrôle externe). Comme exemple fictif : M. Marin est arrivé en retard à son travail et subit une remontrance de la part de son employeur. Les explications qu'il va donner pour se justifier dépendent également de son locus of control:

- Contrôle interne : « je ne suis pas capable d'être à l'heure » « je suis trop laxiste » ;
 - Contrôle externe : « il y a une grève de bus ce matin » « mon réveil n'a pas sonné ».
- Le contrôle interne fait référence à une incapacité, tandis que le contrôle externe accuse des éléments externes.

2.3.1.3. Les limites de la théorie de l'attribution causale

En fait, les individus s'identifient à leur groupe, et ne veulent pas être identifiables à des membres ayant des croyances ou des comportements négatifs afin de conserver une identité sociale positive. Cela explique pourquoi les membres indésirables de l'endogroupe sont rejetés avec encore plus de rigueur que ceux de l'exogroupe.

La théorie de l'attribution causale de (Fritz Heider, 1958) permet de comprendre le caractère que L'homme a tendance à montrer à son entourage afin de justifier les événements

qui arrivent dans sa vie, qu'ils soient négatifs ou positifs. Pour déterminer la place que l'orientation occupe dans le processus d'insertion des jeunes tchadiens, il serait important pour nous de se faire guidé par cette théorie qui étudie la cognition de la jeunesse.

2.3.2. Théorie sociale cognitive de l'orientation scolaire et professionnelle de (Lent, Brown & Hacett, 1994).

Elle a été conçue en vue de développer un système explicatif bien intégré de l'orientation scolaire et professionnelle. Cette théorie vise en particulier à rapprocher et à examiner les liens existants entre les variables clés mis en évidence par les théories antérieures de l'orientation scolaire et professionnelle et par la recherche, la principale théorie englobe trois sous modèles qui se recouvrent en partie. Ces trois sous modèles ont pour but d'expliquer les processus grâce auxquels les personnes développent leurs intérêts professionnels, réalisent leurs choix professionnels et les modifient et parviennent à des niveaux différents de réussite et de stabilité professionnelle (Lent, 2008).

La principale théorie de l'étude repose principalement sur la théorie cognitive de l'orientation générale de Bandura (1986) qui met l'accent sur les mécanismes complexes d'influence réciproque qui s'exercent entre les personnes, leur comportement et leurs environnements. La théorie sociale cognitive de l'orientation scolaire et professionnelle met l'accent sur la capacité des personnes à guider leur propre orientation et tout en reconnaissant aussi l'importance des nombreuses influences personnelle et environnementales, seulement en ce qui concerne le modèle du choix professionnel (idéal comme les obstacles et les soutiens liés aux structures sociales, à la culture) qui contribuent à renforcer, à affaiblir dans certains cas, ou la capacité à se diriger. Les concepts de but personnel, de sentiment d'efficacité personnelle et d'attente de résultat sont les trois pierres angulaires de cette théorie, une théorie en plein essor, notamment dans le domaine de l'orientation scolaire et professionnelle et qui a d'intéressantes applications dans plusieurs domaines de la vie.

2.3.2.1. Les concepts de la théorie

Comme la théorie sociale cognitive générale de Bandura (1986), la TSCOSP met l'accent sur l'interaction entre trois variables individuelles qui activent l'auto-direction du développement professionnel : les croyances relatives aux sentiments d'efficacité personnelle, les attentes de résultats et les buts personnels.

2.3.2.2. Le sentiment d'efficacité personnelle ou d'auto-efficacité ou sentiment de compétence

Le sentiment d'efficacité personnelle se réfère à la conviction qu'un individu d'être capable d'organiser et de réaliser des actions nécessaires à l'accompagnement d'une tâche (Bandura, 1986). Ce sentiment constitue en fait la croyance que possède une personne en sa capacité de produire ou non une tâche.

Les croyances relatives à l'auto-efficacité concernent « *les jugements que personnes portent sur leurs propres capacités d'organisation et de réalisation des activités qui permettent d'atteindre des types de résultats déterminés* » (Bandura, 1986 :391). Ces croyances d'efficacité, qui comptent parmi les déterminants les plus importants de la pensée et de l'action dans la théorie de Bandura (1986), ont été l'objet d'une attention particulière de la part des chercheurs qui travaillent dans le champ de l'orientation scolaire et professionnelle (Lent, 2008 ; Rottinghaus, Larson & Borgren, 2003). Ce concept s'inscrit dans le cadre de la théorie sociale cognitive, théorie née du behaviorisme et du cognitivisme. D'après cette théorie, le fonctionnement et le développement psychologique doivent être compris en considérant trois facteurs en interaction : le comportement, l'environnement et personne. Ces facteurs s'influencent réciproquement, mais n'ont pas forcément le même impact. On parle alors de causalité triadique réciproque (Rondier, 2004). Selon la conception sociale cognitive, l'auto-efficacité ne constitue pas un trait unitaire ou global, comme l'estime de soi. Elle est plutôt considérée comme un ensemble dynamique de croyances relatives à soi, liées à des domaines particuliers de réalisations et d'activités. Un individu pourrait, par exemple, avoir des croyances d'efficacité personnelles élevées en ce qui concerne ses capacités en orientation scolaire, mais se sentir beaucoup moins compétent dans des tâches sociales ou mécaniques. Ces croyances relatives aux capacités personnelles, qui sont susceptibles de changer au cours du temps et qui sont sensibles aux conditions environnementales, peuvent être acquises et modifiées par quatre types principaux d'expérience d'apprentissage : les expériences individuelles de maîtrise, l'apprentissage par observation, la persuasion sociale et les états physiologique et affectifs (Bandura, 1997).

Généralement, ce sont les expériences individuelles de maîtrise qui ont la potentialité d'exercer l'influence la plus grande sur le sentiment d'efficacité personnelle. Les expériences notables de succès dans un domaine particulier tendent à accroître les sentiments d'efficacité dans ce domaine, alors que les échecs notables ou répétés produisent l'effet inverse (Lent,

2008). Les quatre sources qui permettent de construire le sentiment de compétence et de le modifier ainsi que d'autres aspects importants de ce concept seront abordés dans la présentation du modèle du niveau de réussite atteint.

2.3.2.3. Les attentes de résultats

Perçues aussi comme l'*outcome expectation*, les attentes de résultats désignent les croyances personnelles relatives aux résultats ou aux conséquences des certaines conduites (Guichard & Huteau, 2006). Etant des croyances personnelles relatives aux conséquences et aux résultats de la réalisation de comportements particuliers, les attentes de résultats constituent des représentations du résultat escompté de cette réalisation poursuivent donc ces auteurs. Tandis que les croyances d'efficacité personnelle concernent ses propres capacités « suis-je capable de faire ceci ? », les attentes de résultats concernent les conséquences de la réalisation du type particulier d'action « si j'essaie de faire ceci, qu'arrivera-t-il ? » Bandura (1986) a souligné l'importance du rôle joué par les sentiments d'efficacité personnelle et les attentes de résultats dans le comportement humain, notamment au sujet des activités que les personnes choisissent de réaliser ou d'éviter. Tout de même, on présuppose que ce sont les sentiments d'efficacité personnelle qui constituent souvent le déterminant le plus influent, en particulier au moment où les activités à réaliser font appel des capacités complexes à mettre en œuvre pour réaliser un ensemble de tâches potentiellement difficiles à réaliser (Lent, 2008). Très souvent, les individus développent leurs attentes au vue de leur sentiment de compétence alimenté par ses quatre sources et renforcé par les capacités de la personne.

2.3.2.4. Les buts personnels

Par définition, les buts personnels sont considérés comme l'intention qu'a la personne de s'engager dans une activité précise pour atteindre un objectif particulier (Bandura, 1986). C'est en fait « la détermination à s'engager dans une activité particulière pour atteindre un certain résultat futur » (Guichard et Huteau, 2006 : 90). En effet, les buts personnels constituent des éléments essentiels pour comprendre la conduite d'un individu conçu comme acteur-sujet de sa propre existence. La théorie sociale cognitive de l'orientation scolaire et professionnelle distingue les choix concernant les buts exprimés en termes de choix de contenu (le type d'activité ou de profession que quelqu'un souhaite poursuivre) et les buts en termes de niveau de résultat fixé (le niveau ou la qualité du résultat que l'on cherche à atteindre dans le domaine choisi). Les buts sont des moyens importants que les personnes utilisent pour exercer leur agentivité personnelle dans la réalisation de leur projet d'études ou

de leur projet professionnel ou dans la réalisation d'une activité professionnelle. En se fixant des buts, les personnes se donnent les moyens d'organiser, de diriger et de soutenir leur propre comportement, et cela même sur de longues périodes et en l'absence de renforcements externes.

2.3.2.5. Les modèles de théorie

En guise de rappel, la théorie sociale cognitive de l'orientation scolaire et professionnelle comprend trois modèles originaux que nous allons présenter respectivement : le modèle des intérêts, le modèle du choix professionnel et le choix du niveau de réussite atteint (ou de réalisation de la tâche). Le modèle du choix professionnel a un intérêt majeur pour cette étude. Dans ce sillage, le développement des intérêts scolaires et professionnels, la construction des choix d'études et des choix professionnels puis le niveau de réussite à atteindre dans les domaines universitaires et personnels sont décrits dans le cadre de trois modèles de processus conceptuellement distincts mais en interaction (Lent & all., 1994) que nous venons de citer.

2.3.2.6. Les modèles d'intérêts

Globalement, le modèle des intérêts défend l'idée selon laquelle : ce sont les environnements sociaux qui forgent et façonnent les intérêts, en l'occurrence la famille, l'école, les groupes de pairs. Les parents, les enseignants, pairs et « autrui significatif » encouragent les jeunes à s'engager de manière sélective dans certaines activités. Les retours (feedback) des réussites ou d'échec dans ces activités vont conforter ou au contraire, inhiber le possibles (Lent, 2008).

Dans chacun des modèles que nous allons présenter, les variables personnelles sont clés (sentiment d'efficacité personnelle, attentes de résultats, et buts personnels). Il est admis que ces variables sont considérées comme fonctionnant de concert avec d'autres caractéristiques personnelles importantes (par exemple le genre, l'appartenance ethnique), avec leurs contextes et avec les expériences d'apprentissage qui contribuent à modeler la progression dans les domaines universitaires et professionnels à en croire Lent. D'après ce dernier, les environnements sociaux de la personne comme la famille, l'école, les lieux récréatifs et les groupes de pairs exposent les enfants et les adolescents à un ensemble de domaines d'activités comme les sports, les mathématiques et la rédaction. Les parents, les enseignants, les pairs, et les « autrui significatifs » encouragent les jeunes à s'engager, de façon sélective, dans certaines activités parmi toutes celles qui leur sont disponibles, en

essayant de bien y réussir. En pratiquant certaines activités et en obtenant de manière continue des informations en retour (feedback) sur la qualité de leurs performances, les enfants et les adolescents affinent atteindre et construisent des croyances d'efficacité personnelle et des attentes de résultats relatives à différentes tâches et différents domaines de comportement.

D'après le modèle des intérêts de la théorie sociale cognitive de l'orientation scolaire et professionnelle, les sentiments d'efficacité personnelle et les attentes de résultats relatives aux activités particulières contribuent à la construction des intérêts professionnels (par exemple la configuration des goûts, des projets et des sentiments d'indifférence que chaque personne développe à l'égard de tâches propres à certaines professions). L'intérêt pour un type d'activité a une probabilité plus forte de se développer et de se renforcer quand les personnes se considèrent elles-mêmes comme compétentes, personnellement efficaces pour cette activité et quand elles anticipent le fait qu'en réalisant cette activité, elles obtiendront des résultats valorisés (attentes positives à l'égard des résultats). Les personnes ont du coup, une probabilité plus forte de développer un désintérêt, voire une aversion envers des activités pour lesquelles, elles doutent de leur propre efficacité et s'attendent à obtenir des mauvais résultats.

Les intérêts, les sentiments d'efficacité personnelle et les autres attentes de résultats suscitent l'élaboration d'intentions ou de buts qui soutiennent ou accroissent son implication personnelle au sujet de certaines activités. Les buts que l'on se donne à leur tour, accroît la possibilité de pratique de l'activité et les efforts mis en œuvre pendant cette pratique engendre la construction progressive d'une configuration particulière de résultats qui, pour le meilleur ou pour le pire, booste la révision des sentiments d'efficacité et les attentes de résultats grâce à une boucle de rétroaction en constante activité. Avant l'entrée du parcours professionnel, on considère que ce processus de base se répète sans arrêt.

Lent (2008) pense que les intérêts professionnels tendent à se substituer au fil du temps et, pour la plupart de personnes, les intérêts professionnels peuvent être profondément stables à la fin de l'adolescence ou au début de l'âge adulte. La théorie sociale cognitive de l'orientation scolaire et professionnelle considère que les intérêts des adultes ne sont pas nécessairement immuables. Si les intérêts changent ou se stabilisent, cela s'explique par certains facteurs, notamment le savoir-faire si les activités initialement préférées deviennent plus complexes à exercer, ou si les personnes sont exposées, ou s'exposent elles-mêmes à des expériences d'apprentissage notables (l'éducation d'enfants, le travail bénévole, l'expérience de la direction d'autres personnes, la participation à des innovations technologiques, etc.) qui

leur permettent d'étendre leurs sentiments d'efficacité et les attentes positives de résultats dans de nouveaux domaines d'activités. De ce fait, la théorie postule que, lorsqu'elles se déroulent, les évolutions des intérêts sont fortement liées aux changements qui affectent les croyances d'efficacité personnelle et les attentes de résultats.

Ainsi, la théorie sociale cognitive de l'orientation scolaire et professionnelle prend aussi en compte d'autres caractéristiques des personnes et de leurs environnements, caractéristiques qui affectent le développement et la modification des intérêts. Comme par exemple, les capacités et les valeurs jouent également un rôle capital dans le cadre de ladite théorie ; mais on considère que leurs effets sur les intérêts s'exercent par le biais d'une forte médiation des sentiments d'efficacité et des attentes de résultats. De cette manière, plutôt que de déterminer les intérêts de façon directe, la capacité objective (telle qu'elle est représentée par des résultats à des tests ou par des succès ou des échecs préexistants) contribue à augmenter ou à diminuer les croyances d'efficacité personnelle qui, à leur tour, influent sur les intérêts (Lent et al., 1994). Autrement dit, les sentiments d'efficacité personnelle remplissent une fonction médiane ou intermédiaire entre les capacités et les intérêts. Les valeurs relatives à la vie professionnelle sont construites dans le cadre de la terminologie d'attente de résultats de la théorie. Cependant, on peut considérer ces attentes de résultats comme étant une combinaison, d'une part, de préférences des personnes pour des caractéristiques professionnelles particulières ou pour des renforçateurs (le statut, l'argent, l'autonomie) et, d'autre part, de croyances relatives au faire de savoir jusqu'au point de se rendre à l'évidence que ces professions particulières génèrent bien ces avantages.

Il convient de mentionner qu'il est nécessaire d'insister sur la façon dont les sentiments d'efficacité et les attentes de résultats ne se construisent point dans un vide social et qu'ils n'interviennent pas de manière isolée dans la construction des intérêts professionnels, de choix, ou de processus permettant d'atteindre un certain stade de réussite. En revanche, il faut considérer que ces paramètres individuels sont le produit d'une construction et qu'ils fonctionnent dans un contexte où interviennent d'autres caractéristiques importantes de personnes et de leurs entourages. Au demeurant, l'ensemble de ces caractéristiques peuvent assumer de rôles catalyseurs pendant le processus d'orientation scolaire et professionnelle. Ainsi donc, la théorie sociale cognitive de l'orientation scolaire et professionnelle présente un modèle de l'élaboration des intérêts et des choix scolaires et professionnels, modèle qui concrétise les relations existant entre les variables relatives à une personne singulière, à son entourage ainsi qu'aux apprentissages et aux expériences (Lent, 2008).

Comme nous avons indiqué antérieurement, la TSCOP comprend trois modèles originaux. Dans le cadre de ce travail le modèle qui nous intéresse est celui du choix professionnel.

2.3.2.7. Le modèle du choix professionnel

Comme la théorie de Holland, la TSCOSP postule que les intérêts professionnels des personnes tendent à les orienter vers des choix d'options qui pourraient leur permettre de réaliser leurs activités préférées et d'interagir avec d'autres individus qui ont des profils d'intérêts professionnels proches des leurs. Par exemple, une personne dont les intérêts principaux relèvent du domaine social a une plus forte probabilité de s'orienter vers des professions sociales, ce qui lui permet de travailler avec d'autres personnes en mettant en œuvre sa capacité d'aide ou d'enseignement. Toutefois, ce processus n'est pas toujours simple ou exempt de problèmes. Il se peut en effet que le milieu social n'encourage pas les choix des individus et que les personnes ne soient pas toujours libres de poursuivre leurs intérêts principaux. Le choix peut être contraint, par exemple, par des pressions familiales, des contraintes économiques (par exemple le besoin de gagner rapidement sa vie, le manque d'argent pour se former) et le niveau atteint au cours de ses études antérieures. Dans de tels cas, il se peut que les intérêts professionnels ne soient pas les « éléments principaux » du choix professionnel d'un individu. C'est pourquoi il est important de prendre en compte les autres variables qui influencent le processus de choix.

Ces pistes théoriques supplémentaires visent à aider à expliquer le choix professionnel dans bien des circonstances du monde réel où les personnes ne sont tout simplement pas libres de poursuivre leurs intérêts principaux. Comme Bandura le faisait remarquer (communication personnelle, 1er mars 1993), ce ne sont pas des intérêts dévorants qui poussent les personnes à travailler sur des chaînes d'assemblage ou dans des mines de charbon. Quand les personnes comprennent qu'elles doivent faire des choix professionnels en transigeant avec leurs intérêts ou pour des raisons autres que les intérêts (à cause d'obstacles environnementaux ou d'opportunités limitées par exemple) il se peut qu'elles choisissent des options moins intéressantes en se fondant sur le type de travail qui leur est accessible et qui est en rapport avec leurs sentiments d'efficacité personnelle « est-ce que j'ai, ou suis-je capable de développer les capacités nécessaires pour réaliser ce travail ? » et avec leurs attentes de résultats « est-ce que les avantages valent la peine que je fasse ce travail ? »

Examinons selon quelles autres voies l'influence des environnements des personnes s'exerce sur leurs processus de choix. Chaque personne trouve certaines opportunités dans son environnement (par exemple des ressources sociales et matérielles ou des restrictions) qui contribuent à modeler son développement professionnel (Vondracek, Lerner & Schulenberg, 1986). Dans le cadre de la TSCOSP, on distingue deux grands types d'opportunités contextuelles en fonction du moment où elles interviennent au cours du processus de choix. Le premier type d'opportunités inclut les influences les plus lointaines liées au milieu socioculturel (par exemple la socialisation par l'apprentissage des rôles de genre et des rôles culturels, les types de modèles de rôles professionnels disponibles, les opportunités de développement des capacités) qui contribuent à façonner les sentiments d'efficacité personnelle, les attentes de résultats et, par-là, les intérêts. Le second type d'opportunités concerne les influences environnementales plus proches qui entrent en jeu au cours même des phases actives du processus de choix. Cela inclut, par exemple, le soutien émotionnel ou financier permettant la poursuite d'un choix particulier, les emplois disponibles dans son domaine professionnel préféré, les obstacles socioculturels tels que la discrimination, prend en compte ces opportunités contextuelles proches (partie droite en bas) et lointaines (partie droite en haut).

En présentant le modèle d'intérêt de la TSCOSP, nous avons considéré les effets les plus éloignés des variables contextuelles sur la formation des sentiments d'efficacité personnelle et sur les attentes de résultats. Nous examinerons maintenant le fait que les facteurs contextuels peuvent influencer de deux façons sur les personnes tout au long du processus d'élaboration et de réalisation de leurs projets professionnels, ces facteurs contextuels contribuant ainsi à développer ou à diminuer leur agentivité personnelle dans le domaine des choix professionnels.

En premier lieu, la TSCOSP pose en principe que certaines conditions peuvent influencer directement sur les actions et les buts des personnes. Dans certaines cultures, par exemple, pour ses choix professionnels, il se peut que l'on s'en remette à la volonté des « autres significatifs » au sein de sa famille, même quand la voie professionnelle préférée par les autres ne sont pas celle que l'on préfère soi-même. Les personnes peuvent aussi rencontrer dans leur environnement social des soutiens et des obstacles relatifs à la réalisation de leurs choix préférés.

En second lieu, les variables contextuelles peuvent influencer sur les capacités des personnes ou sur leur volonté de traduire leurs intérêts en buts et leurs buts en actions.

Conformément à la TSCOSP, les intérêts professionnels ont une probabilité plus grande de devenir des buts (et les buts ont une probabilité plus grande d'être atteints) quand les personnes rencontrent, à l'égard de leurs projets professionnels, de forts soutiens environnementaux et des obstacles surmontables. Au contraire, l'absence de soutien et/ou des conditions hostiles peuvent empêcher le processus de transformation des intérêts en buts et des buts en actions. En termes statistiques, cela signifie que les soutiens contextuels et les obstacles peuvent jouer un rôle de modérateur dans le processus de modification du but. Ainsi, l'on s'attend à ce que les relations entre les intérêts et les buts et les relations entre les buts et les actions soient plus fortes dans des conditions environnementales favorables que dans des conditions environnementales restrictives. Nous verrons les détails à travers ces schémas.

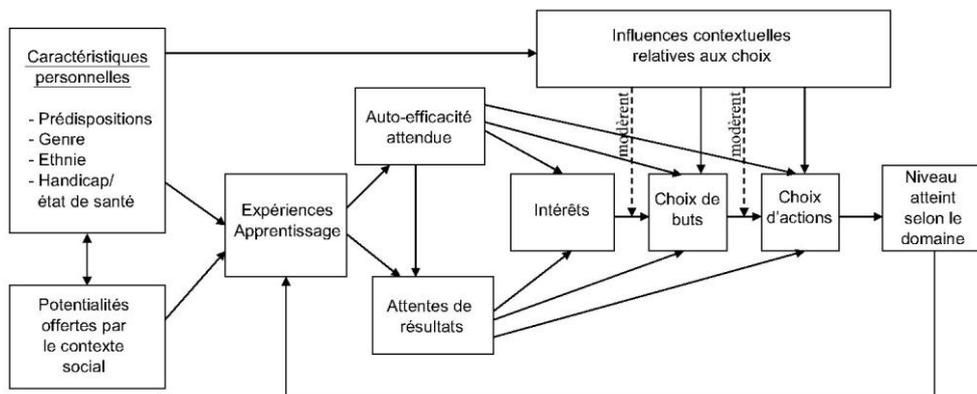


Figure 1 : Modèle du choix professionnel

En résumé, la TSCOSP postule que les choix d'études et les choix professionnels sont souvent, mais pas toujours, liés aux intérêts des personnes. Les circonstances et les conditions culturelles nécessitent quelquefois de faire un compromis avec les intérêts professionnels. Dans de tels cas, les choix sont déterminés par les types d'options disponibles pour la personne, par la nature de ses croyances d'efficacité personnelle et de ses attentes de résultats et par les types de message que la personne reçoit de son réseau de soutien. Les facteurs environnementaux (et notamment les soutiens et les obstacles) peuvent aussi faciliter ou contrarier le processus de réalisation du choix, indépendamment du fait de savoir si les personnes poursuivent ou non des choix qui sont cohérents avec leurs intérêts principaux ou si ces choix ont été faits librement.

2.3.2.8. Le modèle du niveau de réussite atteint

La théorie de sociale cognitive de l'orientation scolaire et professionnelle ne s'intéresse pas uniquement à la façon dont les intérêts se développent et dont les choix sont faits, mais aussi aux facteurs qui influencent sur les résultats scolaires et universitaires et sur les niveaux de réussite professionnelle (2008). Cela inclut le niveau atteint par les personnes au cours de leurs études ou de leurs activités professionnelles. La théorie considère que le niveau de réussite atteint au cours des études ou de la vie professionnelle met en jeu des interactions qui s'exercent entre les capacités de la personne, le sentiment d'efficacité personnelle, les atteintes de résultats et les niveaux de buts fixés. Il est nécessaire de rappeler que l'environnement social dans lequel s'exprime ces paramètres individuels et dans lequel se déroule une activité, en l'occurrence d'orientation scolaire semble avoir été omis par Lent & al. (1994) dans le cadre du modèle du niveau de réussite atteint ou de réalisation de la tâche.

Le cadre conceptuel du modèle niveau de réussite atteint met en évidence quatre concepts en occurrence : les capacités, l'auto-efficacité ou sentiment d'efficacité personnelle, les attentes de résultats et le niveau des buts fixés. Tout d'abord commençons par le concept de capacités car les trois derniers concepts de ce modèle ont été abordés plus haut lors de la présentation de la théorie de cette recherche.

1. Les capacités

Elle est un paramètre important susceptible de renseigner ou d'expliquer le comportement d'une personne. Dans les domaines de l'éducation et de l'orientation scolaire, du recrutement, de la sélection, de la psychologie et dans les différents domaines professionnels, les capacités des individus déterminent les comportements, les relations et les interactions entre les individus dans un environnement donné.

D'après Sillamy (1996), la capacité se réfère à la possibilité de réussir dans une tâche ou dans une entreprise donnée. L'une des conditions de cette réussite est la possession d'une certaine aptitude. La capacité d'une personne à réussir dans une tâche donnée peut être mesurable, et c'est à partir de cette mesure qu'on peut estimer l'aptitude qui, selon Sillamy, est une disposition naturelle ou acquise à effectuer certaines tâches. Elle permet de distinguer les individus quant à leur rendement. Au regard de ce qui précède, nous pouvons dire que la capacité dépend de l'aptitude. On peut en dire que ces deux concepts sont liés. La formation professionnelle initiale et permanemment reçue par les conseillers de l'orientation leur donne la capacité de réaliser les activités d'orientation.

La capacité, telle qu'elle est évaluée par les indicateurs de réussite, d'aptitude, ou de niveau de performance antérieure influe sur les performances futures et cela à la fois de façon directe, par exemple, à travers la connaissance de la tâche et les stratégies d'exécution que les personnes mettent en œuvre et de façon indirecte, en apportant des informations qui alimentent les croyances d'efficacité et les attentes de résultats (Lent,2008) .Cela signifie que les personnes fondent leurs sentiments de compétence et leurs attentes de résultat, d'une part sur les perceptions des capacités qu'elles possèdent habituellement et d'autre part, sur le niveau de réussite atteint et sur les résultats obtenus par le passé dans des conditions similaires. Le sentiment d'efficacité personnelle et les attentes de résultats, à leur tour, influent sur le niveau de difficulté des buts que les personnes se fixent. Des sentiments d'efficacité personnelle plus forts et des attentes de résultats positifs encouragent la fixation de buts plus ambitieux qui aident eux-mêmes à mobiliser et à maintenir les efforts mobilisé pour atteindre le niveau de performance ou de résultats que l'on s'est fixé. En résumé on peut dire que la formation professionnelle reçue : initiale et continue donne des capacités aux conseillers de l'orientation dans l'exécution des activités d'orientation. Les réussites antérieures des activités d'orientation peuvent renseigner sur ces capacités.

2.3.2.9. Le lien entre le sujet et la théorie appliquée

Vu les difficultés de l'insertion professionnelle des jeunes au Tchad et l'inadéquation de filière de formation qui ne cadre pas avec le marché du travail, la théorie de sociale cognitive de l'orientation scolaire et professionnelle a un lien fort à ce sujet car elle permet au jeune de choisir son futur métier en mettant à sa disposition, toutes les informations nécessaires dont il a besoin pour prendre une décision raisonnable et éclairée. Les opportunités d'emploi et les aspirations personnelles peuvent motiver les jeunes à changer de profession. La mobilité professionnelle est une réalité universelle dont les professionnels de l'orientation doivent en tenir compte. Dans le modèle du choix professionnel de la TSCOSP et notre sujet il y'a une liaison de la réalité qui explique que les jeunes sont appelés à faire un choix selon leur passion et leur ambition afin de réussir dans la vie professionnelle.

CHAPITRE 3 : MÉTHODOLOGIE DE L'ÉTUDE

3.1. Généralité sur la recherche

La recherche empirique consiste à soumettre à l'épreuve des faits observés sur le terrain. Pour la collecte des données sur le terrain, le chercheur utilise une méthodologie qui sied à son étude. La méthodologie adoptée dans le cadre de cette investigation sera mise en évidence. Les indicateurs, les modalités de la variable manipulée (VI) et de la variable Mesurée (VD) seront relevés. Le site de l'étude sera également précisé. Ces différents moments permettent non seulement l'élaboration de la recherche, mais aussi et surtout la préparation des opérations : conception de l'outil d'investigation, collecte des données, dépouillement et plus tard l'analyse et l'interprétation des résultats.

3.2. Définition des variables

Les variables sont les éléments dont les valeurs peuvent changer et prendre différentes formes quand on passe d'une observation à une autre. Les définitions des variables avec leurs indicateurs sont comparables à des instructions qui font savoir comment les observations seront faites. Comme le souligne (Anger, 1992) une variable est une entité susceptible de prendre plusieurs valeurs. C'est une caractéristique d'une personne, d'un objet ou d'une situation liée à un concept et pouvant prendre diverses valeurs.

Deux types de variables composent donc nos hypothèses à savoir : une variable indépendante (VI) et une variable dépendante (VD). Ce sont ces variables qui ont pour (Rossi, 1997), des indicateurs permettant de mesurer le phénomène étudié.

La variable indépendante est manipulée par le chercheur dans le but de contrôler ou d'analyser son ou ses effets sur le comportement étudié. Cette variable est dite indépendante parce qu'elle ne dépend pas du sujet, elle est manipulée par le chercheur. Elle est la cause ou source du phénomène. (Jean-Pierre, 1996 :41).

La variable indépendante (VI) : Orientation

La variable dépendante (VD) : Insertion professionnelle des jeunes au Tchad

1- **Variable indépendante (VI) : Orientation.** Elle est constituée de plusieurs indicateurs

3.2.1. Indicateur de la variable indépendante

❖ Indicateurs de l'orientation

- L'information sur les filières d'étude et leurs débouchés professionnels
 - L'information sur les secteurs porteurs
 - Le projet professionnel
 - La connaissance des secteurs d'activités
- 2- **La variable dépendante(VD)** : Insertion professionnelle. Elle est constituée de plusieurs indicateurs

3.2.2. Indicateur de la variable dépendante

❖ Indicateurs de l'insertion professionnelle

- Insertion professionnelle dans un métier du secteur primaire
- Insertion professionnelle dans un métier du secteur secondaire
- Insertion professionnelle dans un métier du secteur tertiaire

3.3. Rappel de question de recherche et hypothèses

3.3.1. Rappel de question de recherche

La question de recherche qui sert de fil conducteur à cette étude est formulée comme suit : l'orientation détermine –t-elle insertion professionnelle des jeunes au Tchad ? Pour répondre à cette interrogation, une hypothèse générale a été émise.

3.3.1.1. Les hypothèses de l'étude

3.3.1.2. L'hypothèse générale et ses variables

Nous parlerons de l'hypothèse générale et des hypothèses de recherche de cette étude

3.3.1.3. L'hypothèse générale

L'hypothèse générale de cette recherche est la réponse anticipée à la question de recherche que nous avons posée ci-contre. Elle est énoncée de la manière suivante :

HG : l'orientation détermine l'insertion professionnelle des jeunes au Tchad.

Les variables de l'hypothèse générale

Cette hypothèse générale met en évidence deux principales variables : une variable indépendante (VI) et une variable dépendante (VD)

La variable indépendante

La variable que nous allons manipuler est la variable indépendante. Dans le cadre de cette étude l'orientation professionnelle constitue notre variable indépendante.

Indicateurs de la variable indépendante (VI) : Orientation

1. Indicateurs de l'information sur les filières d'études et leurs débouchés professionnels

- Filières d'études des sciences sociales.
- Filières d'études scientifiques
- Filières d'études de l'ingénierie

2. Indicateurs de l'information sur les secteurs porteurs

- Le tourisme
- TIC (technologie de l'information et de la communication)
- Hydrocarbures
- Bâtiment et travaux publics (BTP)
- Technologie artificiel
- Entrepreneurat numérique
- Marketing digital

3. Indicateurs de projet professionnel

- Statisticien
- Ingénieur
- Développeur de logiciels
- Enseignant
- Gestionnaire de communauté numérique
- Experts en énergies renouvelables
- Informaticien
- Professionnels de la santé mentale

4. La connaissance des secteurs d'activités

- Secteur primaire
- Secteur secondaire
- Secteur tertiaire

❖ **La variable dépendante**

La variable observée dans cette recherche est l'insertion professionnelle des jeunes au Tchad. Cette variable demeure non seulement une réalité scientifique, mais aussi une réalité sociale de plus en plus récurrente qui s'affirme comme un problème universel.

Modalités de la variable dépendante(VD)

1. Indicateurs de l'insertion professionnel dans le métier primaire

- Agriculture
- Presse
- Mines
- Ingénierie
- Armée (gendarme, police etc.)
- Banque

2. L'insertion professionnel dans un métier du secteur secondaire

- L'industrie
- Le bâtiment et travaux publics
- Automobile
- Informatique
- Production d'énergie (centrale électrique, gaz etc.)

3. L'insertion professionnel dans un métier du secteur tertiaire

- Administration publique
- Enseignement
- Santé humaine
- Action sociale
- Assistanat

Dans le cadre de cette recherche, nous avons sélectionné les indicateurs de la variable manipulée et ceux de la variable observée de notre population d'étude en fonction des informations que nous avons eues sur le terrain.

3.3.1.4. Les hypothèses de recherche

Les hypothèses de recherche constituent une opérationnalisation de l'hypothèse générale. Quatre hypothèses de recherche ont été formulées en croisant les modalités de la

variable indépendante de l'hypothèse générale avec la variable dépendante de cette hypothèse. Elles sont toutes fondées théoriquement.

1. **Hypothèse de recherche 1 (HR₁)** : l'information sur les filières d'études et leurs débouchés professionnels détermine l'insertion professionnelle des jeunes au Tchad.
2. **Hypothèse de recherche 2 (HR₂)** : L'information sur les secteurs porteurs détermine l'insertion professionnelle des jeunes au Tchad.
3. **Hypothèse de recherche 3 (HR₃)** : le projet professionnel détermine l'insertion professionnelle des jeunes au Tchad.
4. **Hypothèse de recherche 4 (HR₄)** connaissance des secteurs d'activités professionnel détermine l'insertion professionnelle des jeunes au Tchad.

Pour plus de visibilité et de lisibilité, les hypothèses, variables, modalités et indicateurs sont récapitulés dans le tableau suivant :

Tableau 1 : Tableau synoptique des hypothèses, indicateurs, modalités et variables

| HYPOTHÈSE GÉNÉRALE | HYPOTHÈSES DE RECHERCHE | VARIABLES | INDICATEURS | MODALITÉS | ITEMS | TEST STATISTIQUE |
|-------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------|-------------|------------------------------------|
| HG : L'orientation détermine l'insertion professionnelle des jeunes au Tchad | HR1 : L'information sur les filières d'études et leurs débouchés détermine l'insertion professionnelle des jeunes au Tchad | VI : L'information sur les filières d'études et leurs débouchés professionnels | -Information sur les filières d'études des sciences sociales et leurs débouchés professionnels ; -Information sur les filières d'études scientifiques et leurs débouchés professionnels ; -Information sur les filières d'études de l'ingénierie et leurs débouchés professionnels. | Pas du tout d'accord Pas d'accord Aucune idée D'accord Entièrement d'accord | Q07- Q10 | Test de Khi-deux (X ²) |
| | | VD : Insertion professionnelle des jeunes au Tchad | -Insertion professionnelle dans un métier du secteur primaire ; -Insertion professionnelle dans un métier du secteur secondaire ; -Insertion professionnelle dans un métier du secteur tertiaire. | Pas du tout d'accord Pas d'accord Aucune idée D'accord Entièrement d'accord | Q30- Q33 | |
| | HR2 : L'information sur les secteurs porteurs détermine l'insertion professionnelle des jeunes au Tchad | VI : L'information sur les secteurs porteurs | -Information sur le marketing digital ; -Information sur les technologies de l'information et de la communication ; -Information sur les hydrocarbures ; -Information sur le bâtiment et travaux publics | Pas du tout d'accord Pas d'accord Aucune idée D'accord Entièrement d'accord | Q11- Q15 | |
| | | VD : | | | | |
| | HR3 : Le projet professionnel détermine l'insertion professionnelle des jeunes au Tchad | VI : Projet professionnel | -statisticien- Informaticien -ingénieur en énergie solaire ou éolienne Gestionnaire-spécialiste en cyber sécurité -gestionnaire de communauté numérique | Pas du tout d'accord Pas d'accord Aucune idée D'accord Entièrement d'accord | Q16- Q25 | |
| | | VD : | | | | |
| | HR4 : La connaissance des secteurs d'activités détermine l'insertion professionnelle des jeunes au Tchad | VI : Connaissance des secteurs d'activité | -Connaissance du secteur primaire ; -Connaissance du secteur secondaire ; -Connaissance du secteur tertiaire. | Pas du tout d'accord Pas d'accord Aucune idée D'accord Entièrement d'accord | Q26- Q29 | |
| | | VD : | | | | |

3.4. Type de recherche

Il existe plusieurs types de recherche en science et notamment, dans les sciences sociales. On peut ainsi citer les recherches expérimentales, descriptives, corrélationnelles etc. Chacune d'elles obéit à une logique scientifique qui nécessite parfois des aménagements méthodologiques selon la spécificité du type de recherche sans toutefois rentrer en marge de la dialectique scientifique. C'est en obéissant à ces préceptes méthodologiques que nous disons que notre recherche est de type exploratoire de nature descriptive avec un devis quantitatif. L'approche quantitative d'investigation, qui vise à recueillir des données observables et quantifiables. Elle se fonde sur l'observation des faits, des événements, des conduites, des phénomènes existants. La recherche vise à décrire, à expliquer, à contrôler et à prédire. La recherche quantitative s'appuie sur des instruments ou techniques de recherche quantitative de collectes de données dont en principe la fidélité et la fiabilité sont assurées. Elle aboutit à des données chiffrées qui permettent de faire des analyses descriptives, des tableaux et graphiques des analyses statistiques de recherche en lien entre les variables ou facteurs des analyses de corrélation ou d'association etc. Elle part d'une méthodologie planifiée à l'avance qui fournira des observations particulières.

3.5. Présentation du site de recherche : ville de Pala

La ville de Pala est le cadre dans lequel nous avons effectué notre recherche. Notre choix se justifie par deux raisons fondamentales : c'est la ville la plus cosmopolite de notre pays, en raison de sa situation géographique et le nombre sans cesse croissant de sa population. L'autre argument se réfère au nombre considérable de jeunes qui y habitent. Au cours de son histoire, la ville de Pala est l'une des villes économiques du Tchad en raison de sa forte production agricole, minières (ciment, l'or etc.).

Pala est une ville du Tchad, située au sud-ouest dans la province du Mayo kebbi ouest. Elle est le chef-lieu de la région du mayo kebbi ouest et du département du Mayo dallah. La ville de Pala est constituée de 4 arrondissements, ce qui témoigne de son large étendue.

3.5.1. Historique de la ville de Pala

Pala est une ville ancienne dont l'histoire remonte à plusieurs siècles. Elle a été fondée par des groupes ethniques de la province, et servi de point de rencontre et marché pour les populations locales. Pendant la période coloniale, le Tchad était sous le contrôle de la France. La région de Pala était donc également sous l'influence française. Le Tchad a obtenu son

indépendante de la France en 1960. Pala est devenu une partie intégrante du nouveau pays indépendant. Au fil des années, Pala a connu un développement économique et social, devant un centre administratif et commercial important dans la province du Mayo Kebbi Ouest. Sa population compte environ 90 000 d'habitants. Son économie repose en grande partie sur l'agriculture, avec la culture de céréales, de légumes et d'autres produits agricoles et est également une grande production de coton et dispose d'une usine d'égrenage des plus modernes de la société cotonnière du Tchad, Société nationale ciment Tchad de Baoré, un gisement d'or en exploitation à Gambocké ; Un gisement de chaux vive exploité de façon artisanale ;

Elle est également un centre commercial pour les produits de la région. La ville de Pala est habitée par divers groupes ethniques, chacun apportant sa propre culture et ses traditions. Pala abrite des écoles, des établissements de santé, et des infrastructures de base pour le soutenir la vie quotidienne de sa population.

3.6. Population de l'étude

Généralement, la population de l'étude correspond à l'ensemble des unités (individus) étudiées. Il peut s'agir d'un humain pas uniquement. Cette population a des caractéristiques propres : taille, statut etc.

Nous concernant, notre population cible sont les jeunes de la ville de Pala d'une manière générale, parmi cette population nous avons une population cible et une population accessible qui sont les jeunes qui ont réussi à s'insérer dans le monde professionnel. D'après Rongere (1979), l'univers ou « population » d'enquête est « *le nombre total d'unités ou d'individus qui peuvent entrer dans le champ de l'enquête et parmi lesquels sera choisi l'échantillon* ».

3.7. Population cible

Les informations dont le chercheur a besoin lui imposent le choix de la population de l'étude qu'il mène, la population d'étude renvoie à l'ensemble des individus qui répondent aux caractéristiques de l'étude. Mucchielli (1971, p.3), affirme que la population d'étude est : « l'ensemble de personnes sur lesquelles se porte l'enquête et constituent une collectivité. Elle désigne un ensemble d'individus auxquels s'intéresse une étude ayant un caractère commun ». Cette population renvoie à l'ensemble des individus auxquels le chercheur souhaite

généraliser les résultats de recherche. Dans le cadre de notre étude, la population cible sont les jeunes de la ville de Pala.

3.8. Population accessible

Il n'est pas toujours possible ni nécessaire d'étudier toute la population (que ce soient des élèves et étudiants, etc.) pour bien la connaître. On peut recueillir les informations utiles sur une fraction (*échantillon*) de l'ensemble (*population*) pour procéder à des généralisations. De ce fait nous avons choisi de travailler avec les jeunes qui sont dans le monde professionnel.

3.9. Technique d'échantillonnage

La technique d'échantillonnage est « *un procédé qui consiste à sélectionner au sein de la population cible les répondants dont les réponses pourront être généralisées auprès de l'ensemble.* » (Fonkeng et al. 2014). Nous avons plusieurs types d'échantillonnage qui sont : échantillonnage probabiliste, échantillonnage aléatoire simple, échantillonnage par quotas, échantillonnage aléatoire stratifié, échantillonnage par grappe, échantillonnage systématique, échantillonnage non probabiliste, échantillonnage de commodité, etc. La technique d'échantillonnage qui sied à notre étude est l'échantillonnage non probabiliste par quotas. Ce choix se justifie par : Dans l'échantillonnage par quotas, on dégage un certain nombre de caractéristiques propres à une population. L'échantillon se construit en veillant à y retrouver ces caractéristiques. En terme claire, on détermine des strates (ou sous-groupe) en fonction de certaines caractéristiques pour être représentées dans l'échantillon, dans les mêmes proportions qu'elles apparaissent dans la population. Les principales caractéristiques utilisées dans cette technique par quotas sont le sexe, l'âge, l'origine sociale, l'origine ethnique, etc. cette technique est dite non probabiliste parce qu'à l'intérieur de chaque strate, de chaque sous-groupe, les individus ne sont pas choisis de façon aléatoire ; l'enquêteur choisit qui il veut pour remplir ses quotas.

3.10. Échantillon de l'étude

L'échantillon est défini comme le fragment ou la petite quantité de la population parente auprès de qui l'étude est susceptible d'être menée. L'échantillonnage est aussi l'ensemble des individus d'une population étudiée de manière à ce qu'il soit représentatif de la population mère pour l'objet d'étude (Filion, 2005). Un échantillon doit par conséquent posséder toute caractéristique de la population d'enquête d'où il est tiré afin de la généralisation des conclusions à l'ensemble des groupes. Il est en effet impossible d'intégrer

tout une population pour des raisons de temps et des coûts. Ce qui le chercheur à échantillon un petit groupe pour ensuite extrapoler les résultats qu'il établit à la population à partir de la technique d'échantillonnage utilisé nous avons constitué un échantillonnage de 109 individus qui ont pris part à l'enquête.

3.11. Recherche documentaire

Les sources écrites sont constituées des ouvrages, des articles, des mémoires, des thèses, des archives et des journaux qui ont trait au sujet de notre l'étude. Ces documents ont été exploités à la bibliothèque de la Faculté des Sciences de l'Éducation (FSE) de l'université de Yaoundé 1. Les bibliothèques de l'institut Français au Cameroun, bibliothèques du Centre Culturel Nicodème de Pala, qui nous ont servi lors de la descente sur le terrain.

3.12. Description de l'instrument d'investigation

3.12.1. L'instrument de collecte des données

« Le questionnaire et l'interview sont les principales techniques de recueil d'informations de l'enquête », (Jakobi, 1993).

Cette recherche est une étude descriptive. Compte tenu du nombre n'important de personnes que nous devions enquêter soit 109. Il nous a semblé adéquat d'opter pour le questionnaire comme instrument de collecte des données. Par ailleurs, cet instrument d'observation et de collecte des données a l'avantage qu'il est facile à administrer et à dépouiller. Cependant son élaboration exige le respect des contraintes méthodologiques rigoureuses pour sa validité.

Le questionnaire que nous avons élaboré et constitué des questions fermées et de questions ouvertes. Il s'organise autour de six rubriques. La première rubrique correspond à l'identification du sujet. (Voir items : **Q.01-Q.06**). La deuxième s'intéresse aux informations sur les filières d'études et leurs débouchés professionnels (voir items : **Q.07 –Q.10**). La troisième est intitulée : les informations sur les secteurs porteurs (voir items : **Q.11 – Q.15**). La quatrième rubrique porte sur le projet professionnel. (Voir items : **Q.16-Q.25**). Cinquième rubrique porte sur la connaissance des secteurs d'activités. (Voir items : **Q.26 – Q.29**). Et enfin la dernière rubrique porte sur l'insertion professionnelle des jeunes au Tchad. (Voir items : **Q.30-Q.33**).

3.12.2. L'investigation sur le terrain

L'investigation sur le terrain est un moment fondamental de la recherche en sciences sociales. Sous ce titre, nous allons aborder : l'instrument de collecte des données, sa validation et enfin l'enquête définitive.

L'investigation sur le terrain a commencé avec la descente sur le terrain et collecte des données du 08 Mai au 05 juin 2023 dans la ville de Pala et principalement dans les différentes structures Étatiques, Privées et semi-Étatiques, d'où nous avons rencontrés ces jeunes. Cette étape nous a permis de recueillir les informations utiles pour notre étude. Il semble important de nous intéresser à l'outil de collecte des données sur le terrain.

3.12.3. L'enquête et les difficultés rencontrées

« L'enquête peut se dérouler soit au domicile de l'enquêté, soit dans les lieux publics » (Ghiglione & Matalon, 1993). Nous avons choisi les lieux publique vue que nos enquêtés sont des jeunes travailleurs.

L'enquête s'est déroulée du 08 Mai au 05 juin 2023 auprès de 109 Jeunes dans leurs différents bureaux, domicile et lieux de services. Les enquêtés se sont montrés très serviable.

Sur le terrain, nous avons rencontrés plusieurs difficultés. Nous pouvons citer les difficultés liées à la non disponibilité des enquêtés, la non restitution à temps des questionnaires, nous avons connue aussi des difficultés d'ordre financier qui ont ralenties nos enquêtes. Malgré toutes ces difficultés nous avons réussies à épuiser nos questionnaires.

3.13. Technique d'analyse des données

Les données recueillies après l'enquête ont été analysées grâce aux instruments de la statistique descriptive et de la statistique inférentielle. La statistique descriptive nous permet de calculer les fréquences d'apparition d'un certain nombre de caractéristiques des sujets. L'inférence statistique quant à elle permet comme le dit Richard (1993 :472), de viser « (...) *dans la conclusion, un ensemble plus large que celui qui a servi à l'observation* ».

Le traitement statistique des données de l'enquête obéit à certaines exigences d'ordre méthodologique. Le test de Khi-deux (X^2) est la technique statistique qui nous permet d'éprouver les hypothèses de recherche. Ce test vérifie le lien entre deux variables qualitatives et permet d'après Amin (2005) de mesurer l'écart entre les fréquences observées et les fréquences théoriques. Le test de Khi-deux semble être le plus indiqué pour notre étude dans

la mesure où nous avons affaire aux variables quantitatives en raison des objectifs que nous nous sommes fixés dans cette étude

La formule du Khi-carré utilisée est la suivante :
$$X^2 = \sum \frac{[(F_0 - F_e) - 0,5]^2}{F_e}$$

Avec :

F_o = fréquence observée ou marginale

F_e = fréquence théorique ou conditionnelle

Le principe du test de Khi-deux est que :

- Si **X² cal > X² lu**, H₀ est rejetée et **H_a** est **acceptée**. L'on conclura alors qu'il existe un lien statistique significatif entre les deux variables de l'hypothèse.
- Si par contre **X² cal < X² lu**, alors **H₀** est **retenue** et H_a est rejetée.

La valeur du X² lu s'obtient en lisant dans la table de X² le degré de liberté (**d.d.l**) et le seuil de signification α . (d.d.l) = (l-1) (c-1)

l = nombre de lignes

C = nombre de colonnes

En sciences sociales, le seuil de signification est généralement égal à **0,05**. Nous l'adoptons pour notre étude.

**DEUXIÈME PARTIE : APPROCHE MÉTHODOLOGIQUE ET
OPÉRATOIRE, PRÉSENTATION DE RÉSULTATS ET ANALYSE
DES DONNÉES, DISCUSSION ET PERSPECTIVES**

CHAPITRE 4 : PRÉSENTATION ET ANALYSE DES RÉSULTATS

Ce chapitre se propose une tâche qui est à la fois descriptive et inférentielle. Dans son aspect descriptif, il renvoie à une présentation brute des données collectées sur le terrain. Sa dimension inférentielle présente les différentes analyses statistiques qui nous auront conduits à nos résultats terminaux. Dès lors, nous ressortons ici les données recueillies par nos instruments de recherche telles qu'elles sont fournies par le dépouillement. Autrement dit, nous présenterons les données de l'enquête quantitative dont les données seront présentées sous forme de tableaux commentés et puis, nous nous attèlerons à une analyse intégrant les paramètres des statistiques inférentielle permettant de tester nos hypothèses de recherche.

4.1. Analyse descriptive des résultats

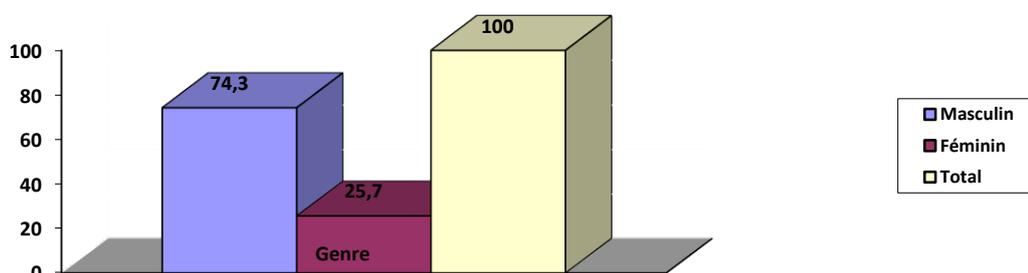
4.1.1. Caractéristiques sociodémographiques

Tableau 2: Distribution des sujets par genre

| Q01. Sexe | | | | | |
|-----------|----------|-----------|-------------|--------------------|--------------------|
| | | Fréquence | Pourcentage | Pourcentage valide | Pourcentage cumulé |
| Valide | Masculin | 81 | 74,3 | 74,3 | 74,3 |
| | Féminin | 28 | 25,7 | 25,7 | 100,0 |
| | Total | 109 | 100,0 | 100,0 | |

Source : Enquête de terrain en mai 2023

Graphique 1 : Distribution des sujets par genre



Source : Enquête de terrain en mai 2023

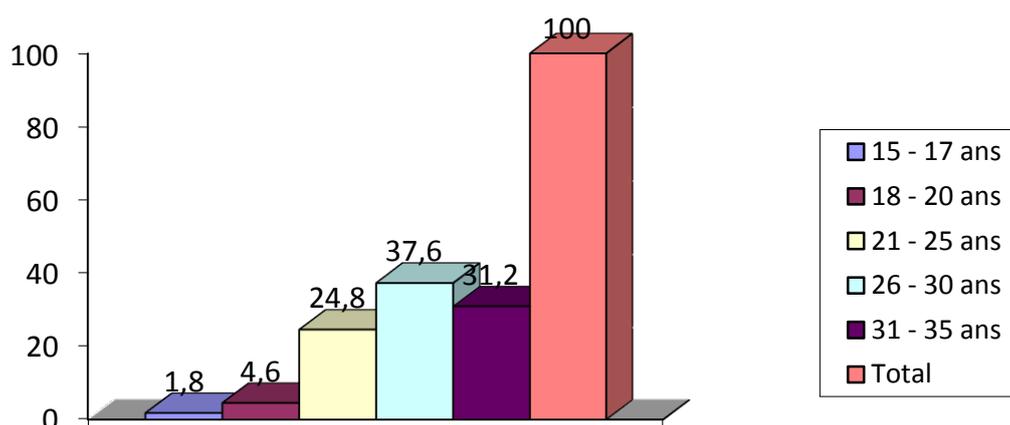
De ce tableau et graphique, il ressort que les sujets enquêtés de sexe masculin s'élèvent à 74,03% tandis que les sujets de sexe féminin sont à 25,7%. Ce résultat démontre que dans la ville de Pala les jeunes de sexe masculin ont réussi à se faire plus de la place dans le monde professionnel par apport aux filles.

Tableau 3: Distribution des sujets par tranche d'âge.

| Q02. Tranche d'âge | | | | | |
|--------------------|-------------|-----------|-------------|--------------------|--------------------|
| | | Fréquence | Pourcentage | Pourcentage valide | Pourcentage cumulé |
| Valide | 15 - 17 ans | 2 | 1,8 | 1,8 | 1,8 |
| | 18 - 20 ans | 5 | 4,6 | 4,6 | 6,4 |
| | 21 - 25 ans | 27 | 24,8 | 24,8 | 31,2 |
| | 26 - 30 ans | 41 | 37,6 | 37,6 | 68,8 |
| | 31 - 35 ans | 34 | 31,2 | 31,2 | 100,0 |
| | Total | 109 | 100,0 | 100,0 | |

Source : Enquête de terrain, mai 2023

Graphique 2: Distribution des sujets par tranche d'âge.



Source : Enquête de terrain, mai 2023

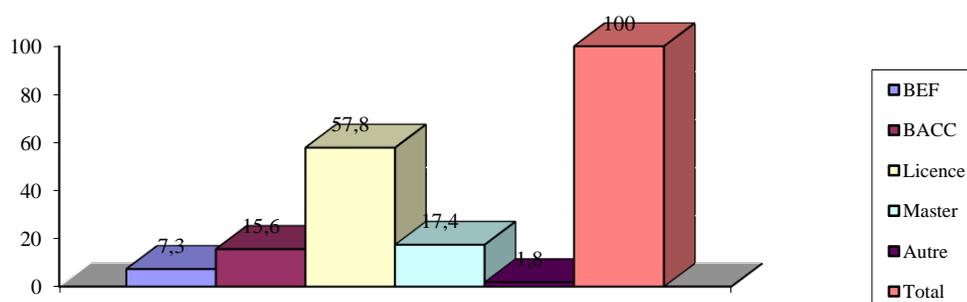
Les données du tableau 3 et du graphique mettent en évidence un fait : 1,8% des jeunes insérés professionnellement se trouvent dans la tranche d'âge allant de 15-17ans, 4,6% dans la tranche allant de 18-20 ans, 24,8% dans la tranche allant 21- 25ans, 37,6% dans la tranche allant de 26-30ans, et 31,2% sont dans la tranche de 31- 35ans. Nous constatons que ce sont les jeunes se trouvant dans la tranche allant de 26-30ans qui ont réussi à se faire plus de la place dans le monde de l'emploi et celle allant de 15-17ans sont en baisses et les autres tranches sont en moyenne.

Tableau 4 : Distribution des sujets par niveau d'étude.

| Q03. Niveau | | | | | |
|-------------|---------|-----------|-------------|--------------------|--------------------|
| | | Fréquence | Pourcentage | Pourcentage valide | Pourcentage cumulé |
| Valide | BEF | 8 | 7,3 | 7,3 | 7,3 |
| | BACC | 17 | 15,6 | 15,6 | 22,9 |
| | Licence | 63 | 57,8 | 57,8 | 80,7 |
| | Master | 19 | 17,4 | 17,4 | 98,2 |
| | Autre | 2 | 1,8 | 1,8 | 100,0 |
| | Total | 109 | 100,0 | 100,0 | |

Source : Enquête de terrain, mai 2023

Graphique 3 : Distribution des sujets par niveau d'étude.



Source : Enquête de terrain, mai 2023

Ici, nous remarquons que la plupart des sujets insérés professionnellement ont le niveau Licence dont le chiffre s'élève à 57,8%, ceux ayant le Master sont à 17,4%, le BACC sont à 13,88%, le BEF 6,48 et suivi des autres niveaux comme CAP-CGE à 1,8%. On comprend que la grande partie des jeunes de la ville de Pala sont titulaires d'une Licence.

Tableau 5 : Distribution des sujets par province d'origine.

| Q04. Province d'origine | | | | | |
|-------------------------|------------------|-----------|-------------|--------------------|--------------------|
| | | Fréquence | Pourcentage | Pourcentage valide | Pourcentage cumulé |
| Valide | Mayo-Kebbi Ouest | 85 | 78,0 | 78,0 | 78,0 |
| | Autre | 24 | 22,0 | 22,0 | 100,0 |
| | Total | 109 | 100,0 | 100,0 | |

Source : Enquête de terrain, mai 2023

De ce tableau, il ressort que 78,0% des enquêtés sont des ressortissants de la province du Mayo kebbi ouest c'est à dire sont les autochtones même de la ville, par contre seulement 22,0% des jeunes travaillant dans la ville viennent des autres provinces du pays comme : la Tandjilet, le Mayo kebbi est, le Logone Occidental, le Moyen Chari le Mandoul, le Chari Baguirmi et le Wadifira. Cela témoigne le fait que les jeunes de cette ville bénéficient de l'avantage d'être natif de cette localité pour avoir accès dans le monde professionnel ; les chiffres nous témoignent aussi de l'hospitalité que cette ville accorde aux ressortissants des autres provinces. Autres : Mayo kebbi est : 5Tandjilet : 7Mandoul : 3Wadifira : 2Moyen Chari : Chari Baguirmi : 1Logone occidental : 5

Tableau 6 : Distribution des sujets selon la Structure de travail

| Q05. Structure de travail | | | | | |
|----------------------------------|-------------------|-----------|-------------|--------------------|--------------------|
| | | Fréquence | Pourcentage | Pourcentage valide | Pourcentage cumulé |
| Valide | Fonction publique | 33 | 30,3 | 30,3 | 30,3 |
| | Entreprise | 55 | 50,5 | 50,5 | 80,7 |
| | Municipalité | 9 | 8,3 | 8,3 | 89,0 |
| | ONG | 12 | 11,0 | 11,0 | 100,0 |
| | Total | 109 | 100,0 | 100,0 | |

Source : Enquête de terrain, mai 2023

Il ressort que dans la ville de Pala les jeunes trouvent facilement accès dans les entreprises le chiffre 50,5% en est la preuve et suivie de la fonction publique qui est à 30,3% de la totalité des jeunes interrogés. Par contre le nombre des jeunes qui travaillent dans les municipalités est à 8,3%, les ONG à 11,0% et enfin leur nombre dans les structures Onusiennes est quasi inexistant car on n'y récence aucun jeune. Ceci explique la complexité du système pour les jeunes d'avoir accès dans les structures Onusiennes.

Tableau 7: Distribution des sujets selon la Fonction occupée.

| Q06. Poste occupé | | | | | |
|--------------------------|------------------------|-----------|-------------|--------------------|--------------------|
| | | Fréquence | Pourcentage | Pourcentage valide | Pourcentage cumulé |
| Valide | Directeur | 5 | 4,6 | 4,6 | 4,6 |
| | Sous-Directeur | 2 | 1,8 | 1,8 | 6,4 |
| | Assistant du Directeur | 8 | 7,3 | 7,3 | 13,8 |
| | Secrétaire | 7 | 6,4 | 6,4 | 20,2 |
| | Inspecteur | 1 | ,9 | ,9 | 21,1 |
| | Policier | 2 | 1,8 | 1,8 | 22,9 |
| | Gendarme | 1 | ,9 | ,9 | 23,9 |
| | Cadre | 11 | 10,1 | 10,1 | 33,9 |
| | Autre | 72 | 66,1 | 66,1 | 100,0 |
| | Total | 109 | 100,0 | 100,0 | |

Source : Enquête de terrain, mai 2023

Les chiffres contenus dans ce tableau révèlent 9 catégories de professions des Jeunes des sujets enquêtés. Nous constatons que la grande partie des jeunes sont dans la catégorie autres comme : enseignants, journaliste, agents Airtel etc. ceux-ci représentent les 66,1% du total des enquêtés, suivie des cadres dans les structures privée 10,1%, assistant directeur 7,3% etc. cela nous explique que les jeunes ont accès facilement dans les secteurs informels par manque d'accès dans les secteurs formels.

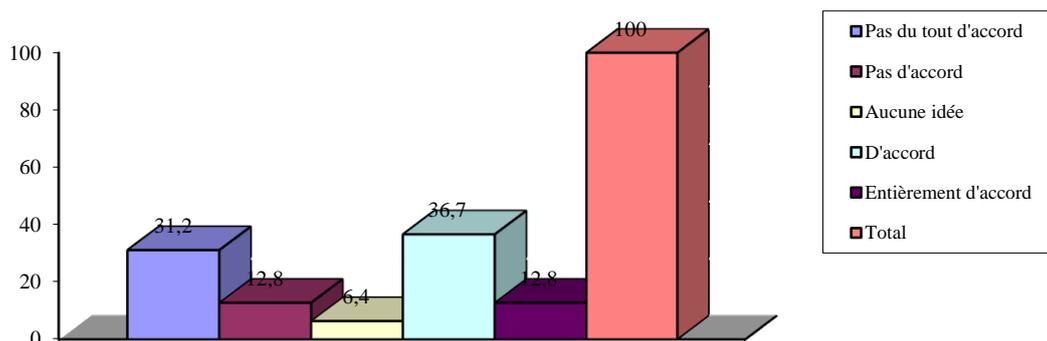
4.1.2. Information sur les filières d'étude et leurs débouchés professionnels

Tableau 8: Distribution des sujets en fonction de l'accompagnement du conseiller d'orientation.

| Q07. Au cours de mes études scolaires et ou universitaire, j'ai bénéficié de l'accompagnement du Conseiller d'orientation | | | | | |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------|-----------|-------------|--------------------|--------------------|
| | | Fréquence | Pourcentage | Pourcentage valide | Pourcentage cumulé |
| Valide | Pas du tout d'accord | 34 | 31,2 | 31,2 | 31,2 |
| | Pas d'accord | 14 | 12,8 | 12,8 | 44,0 |
| | Aucune idée | 7 | 6,4 | 6,4 | 50,5 |
| | D'accord | 40 | 36,7 | 36,7 | 87,2 |
| | Entièrement d'accord | 14 | 12,8 | 12,8 | 100,0 |
| | Total | 109 | 100,0 | 100,0 | |

Source : Enquête de terrain, mai 2023

Graphique 4: Distribution des sujets en fonction de l'accompagnement du conseiller d'orientation.



Source : Enquête de terrain, mai 2023

Sur 100% de nos enquêtés, 36,7% nous affirment avoir bénéficié de l'accompagnement du conseiller d'orientation au cours de leurs cursus scolaire et universitaire suivie de 31,2% de ceux qui déclarent de n'avoir reçu aucun accompagnement des conseillers d'orientations. Nous constatons que les jeunes sont vraiment en carence des conseillers d'orientation dans la ville car en cumulant les réponses, les réponses négatives dominent.

Tableau 9: Distribution des sujets en fonction de l'information sur les filières d'études de science sociales et leurs débouchés professionnelle

| Q08. J'ai reçu l'information sur les filières d'études des sciences sociales et leurs débouchés professionnels | | | | | |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------|-----------|-------------|--------------------|--------------------|
| | | Fréquence | Pourcentage | Pourcentage valide | Pourcentage cumulé |
| Valide | Pas du tout d'accord | 30 | 27,5 | 27,5 | 27,5 |
| | Pas d'accord | 17 | 15,6 | 15,6 | 43,1 |
| | Aucune idée | 17 | 15,6 | 15,6 | 58,7 |
| | D'accord | 34 | 31,2 | 31,2 | 89,9 |
| | Entièrement d'accord | 11 | 10,1 | 10,1 | 100,0 |

Source : Enquête de terrain, mai 2023

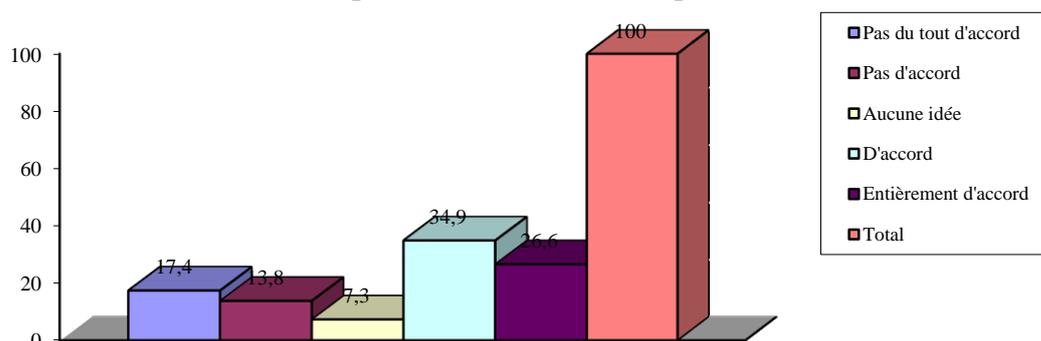
Au vue de ce tableau et de ce graphique, nous voyons que 31,2% de nos enquêtés nous font savoir qu'ils ont reçu l'information sur les sciences sociales et leurs débouchés, 10,11% D'accord, 27,5% pas du tout d'accord avoir reçu d'information, 15,6% pas d'accord et 15,6% nous disent d'avoir aucune information. Ceci corrobore avec notre précédent chiffres qui met en baisse le nombre des conseillers d'orientation dans la ville de Pala.

Tableau 10 : Distribution des sujets en fonction de l'information sur les filières d'études scientifiques et leurs débouchés professionnels

| Q09. J'ai reçu l'information sur les filières d'études scientifiques et leurs débouchés professionnels | | Fréquence | Pourcentage | Pourcentage valide | Pourcentage cumulé |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------|-----------|-------------|--------------------|--------------------|
| Valide | Pas du tout d'accord | 19 | 17,4 | 17,4 | 17,4 |
| | Pas d'accord | 15 | 13,8 | 13,8 | 31,2 |
| | Aucune idée | 8 | 7,3 | 7,3 | 38,5 |
| | D'accord | 38 | 34,9 | 34,9 | 73,4 |
| | Entièrement d'accord | 29 | 26,6 | 26,6 | 100,0 |
| | Total | 109 | 100,0 | 100,0 | |

Source : Enquête de terrain, mai 2023

Graphique 5 : Distribution des sujets en fonction de l'information sur les filières d'études scientifiques et leurs débouchés professionnels



Source : Enquête de terrain, mai 2023

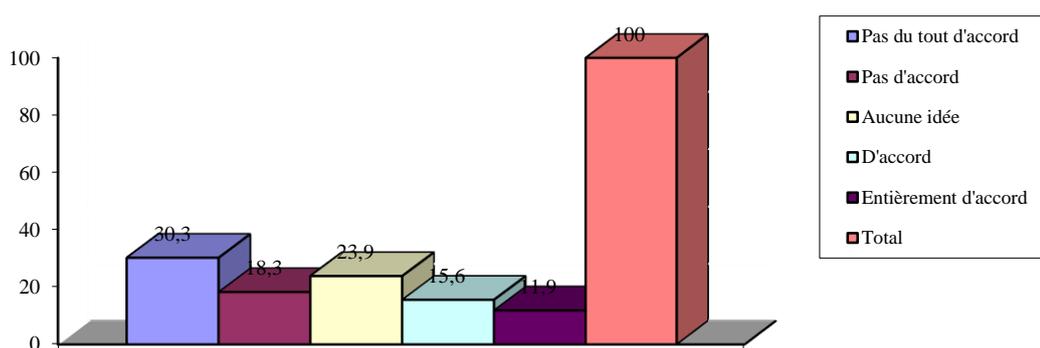
Après observation de notre tableau ainsi que le graphique, on comprend que la plupart de nos enquêtés ont reçu des informations sur les filières scientifiques et leurs débouchés au cours de leurs parcours scolaires, car le pourcentage de ceux qui la confirme sont à 34,9% et ceux qui sont entièrement d'accord représentent 26,6%. Et seulement 17,4% ne sont pas du tout d'accord, 13,8% pas d'accord, 7,3% n'ont aucune idée sur cette information.

Tableau 11 : Distribution des sujets en fonction de l'information sur les filières d'études d'ingénierie et leurs débouchés professionnels

| Q10. J'ai reçu l'information sur les filières d'études d'ingénierie et leurs débouchés professionnels | | | | | |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------|-----------|-------------|--------------------|--------------------|
| | | Fréquence | Pourcentage | Pourcentage valide | Pourcentage cumulé |
| Valide | Pas du tout d'accord | 33 | 30,3 | 30,3 | 30,3 |
| | Pas d'accord | 20 | 18,3 | 18,3 | 48,6 |
| | Aucune idée | 26 | 23,9 | 23,9 | 72,5 |
| | D'accord | 17 | 15,6 | 15,6 | 88,1 |
| | Entièrement d'accord | 13 | 11,9 | 11,9 | 100,0 |
| | Total | 109 | 100,0 | 100,0 | |

Source : Enquête de terrain, mai 2023

Graphique 6 : Distribution des sujets en fonction de l'information sur les filières d'études d'ingénierie et leurs débouchés professionnels.



Source : Enquête de terrain, mai 2023

Ici, nous remarquons que 30,3% des enquêtés ne sont pas du tout d'accord d'avoir reçu d'information sur les filières d'études d'ingénierie et leurs débouchés professionnels, 23,9% aucune idée et 18,3% pas d'accord. Par contre seulement 15,6% sont d'accord et 11,9% entièrement d'accord. Alors nous comprenons que la majorité des jeunes de la ville de Pala avant d'accéder aux postes de responsabilités n'ont pas été informés de l'existence de la filière d'ingénierie.

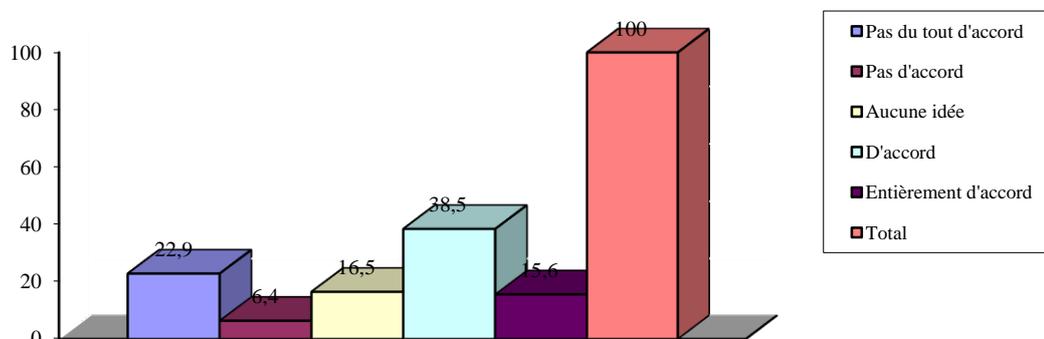
4.1.3. Information sur les secteurs porteurs

Tableau 12 : Distribution des sujets en fonction de l'information sur les secteurs porteurs de l'économie nationale pendant les études scolaires et universitaires au Tchad.

| Q11. J'ai reçu l'information sur les secteurs porteurs de l'économie nationale pendant mes études scolaires et universitaires au Tchad | | Fréquence | Pourcentage | Pourcentage valide | Pourcentage cumulé |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------|-----------|-------------|--------------------|--------------------|
| Valide | Pas du tout d'accord | 25 | 22,9 | 22,9 | 22,9 |
| | Pas d'accord | 7 | 6,4 | 6,4 | 29,4 |
| | Aucune idée | 18 | 16,5 | 16,5 | 45,9 |
| | D'accord | 42 | 38,5 | 38,5 | 84,4 |
| | Entièrement d'accord | 17 | 15,6 | 15,6 | 100,0 |
| | Total | 109 | 100,0 | 100,0 | |

Source : Enquête de terrain, mai 2023

Graphique 7 : Distribution des sujets en fonction de l'information sur les secteurs porteurs de l'économie nationale pendant les études scolaires et universitaires au Tchad.



Source : Enquête de terrain, mai 2023

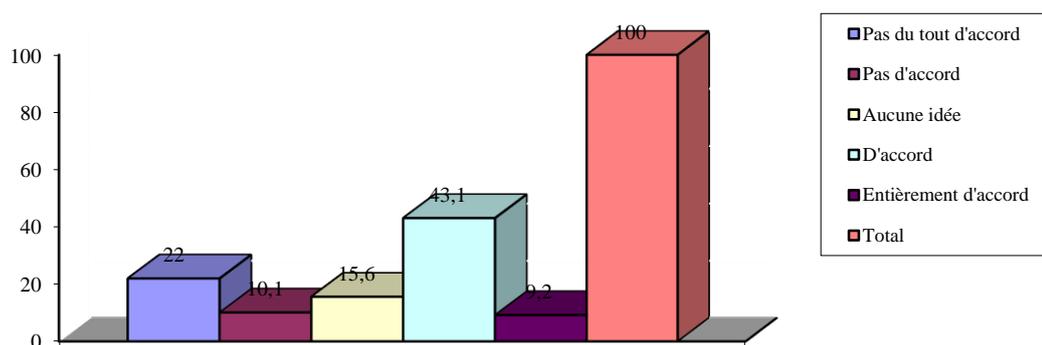
Ce tableau et graphique nous font mention des faits suivants : 38,5% des enquêtés indiquent d'être d'accord d'avoir reçu d'information sur les secteurs porteurs de l'économie nationale pendant leurs études scolaires et universitaires au Tchad, 22,9% nous disent de ne pas être du tout d'accord, 16,5% n'ont aucune idée, 15,6% sont entièrement d'accord et enfin 6,4% ne sont pas d'accord. Ceci laisse comprendre que la grande partie des jeunes ont au moins une idée sur les secteurs porteurs de l'économie Tchadien car les réponses positives dominent.

Tableau 13 : Distribution des sujets en fonction de l'information sur le tourisme comme secteur porteur de l'économie nationale au Tchad.

| Q12. J'ai reçu l'information sur le tourisme comme secteur porteur de l'économie nationale au Tchad | | Fréquence | Pourcentage | Pourcentage valide | Pourcentage cumulé |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------|-----------|-------------|--------------------|--------------------|
| Valide | Pas du tout d'accord | 24 | 22,0 | 22,0 | 22,0 |
| | Pas d'accord | 11 | 10,1 | 10,1 | 32,1 |
| | Aucune idée | 17 | 15,6 | 15,6 | 47,7 |
| | D'accord | 47 | 43,1 | 43,1 | 90,8 |
| | Entièrement d'accord | 10 | 9,2 | 9,2 | 100,0 |
| | Total | 109 | 100,0 | 100,0 | |

Source : Enquête de terrain, mai 2023

Graphique 8 : Distribution des sujets en fonction de l'information sur le tourisme comme secteur porteur de l'économie nationale au Tchad.



Source : Enquête de terrain, mai 2023

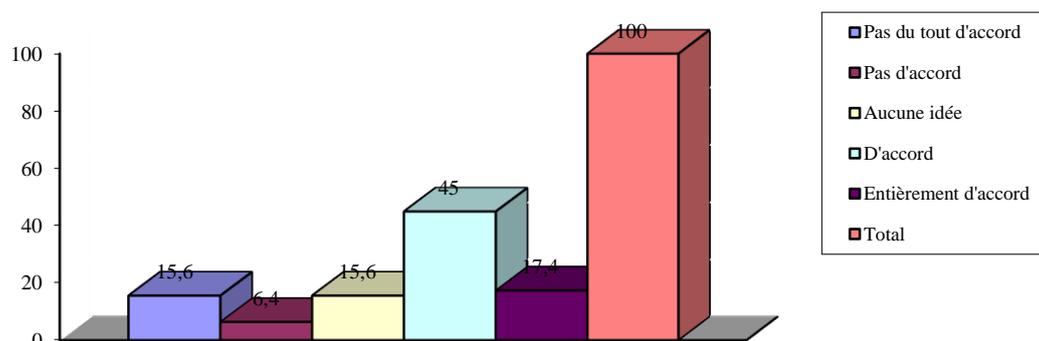
Ce tableau et le graphique mettent en évidence les faits selon lesquels 43,1% et 9,2% des sujets enquêtés sont respectivement d'accord et entièrement d'accord d'avoir reçu d'information sur le tourisme comme secteur porteur de l'économie nationale au Tchad, et 22,0% pas du tout d'accord, 15,6% aucune idée et 10,1% pas d'accord. Ceci nous laisse croire qu'une bonne partie des jeunes enquêtés ont une connaissance sur ce secteur porteur.

Tableau 14 : Distribution des sujets en fonction de l'information sur la technologie de communication et de l'information comme secteur porteur de l'économie nationale au Tchad

| Q13. J'ai reçu l'information sur les Technologies de l'Information et de la Communication comme secteur porteur de l'économie nationale au Tchad | | | | | |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------|-----------|-------------|--------------------|--------------------|
| | | Fréquence | Pourcentage | Pourcentage valide | Pourcentage cumulé |
| Valide | Pas du tout d'accord | 17 | 15,6 | 15,6 | 15,6 |
| | Pas d'accord | 7 | 6,4 | 6,4 | 22,0 |
| | Aucune idée | 17 | 15,6 | 15,6 | 37,6 |
| | D'accord | 49 | 45,0 | 45,0 | 82,6 |
| | Entièrement d'accord | 19 | 17,4 | 17,4 | 100,0 |
| | Total | 109 | 100,0 | 100,0 | |

Source : Enquête de terrain, mai 2023

Graphique 9: Distribution des sujets en fonction de l'information sur la technologie de communication et de l'information comme secteur porteur de l'économie nationale au Tchad.



Source : Enquête de terrain, mai 2023

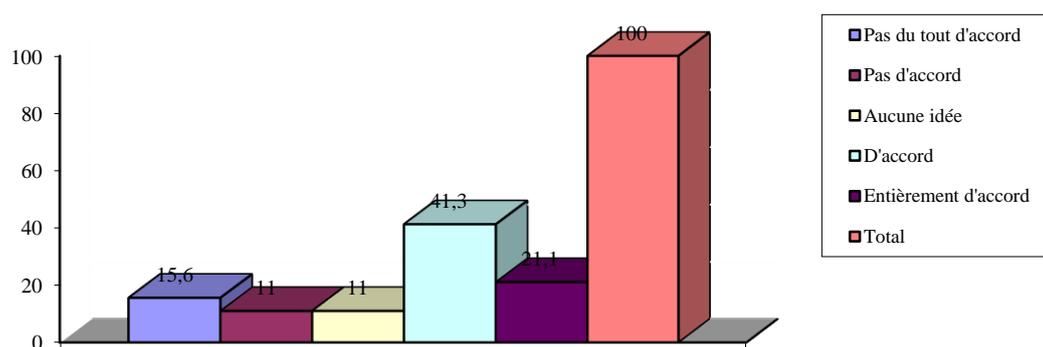
Sur le tableau et graphique 14, nous pouvons y observer que 45,0% des jeunes ont reçu d'informations sur la technologie de communication et de l'information comme secteur clé de l'économie tchadien ainsi que 17,4% de ceux qui disent d'être entièrement d'accord. Néanmoins quelques personnes ne sont pas de même avis, ceux-ci sont constitués de 15,6% aucune idée, 15,6% pas du tout d'accord et 6,4% pas d'accord. Ces chiffres expliquent tout simplement que la majeure partie de nos sujets ont des connaissances sur le secteur de la technologie.

Tableau 15: Distribution des sujets en fonction de l'information sur l'hydrocarbure comme secteur porteur de l'économie nationale au Tchad

| Q14. J'ai reçu l'information sur les hydrocarbures comme secteur porteur de l'économie nationale au Tchad | | Fréquence | Pourcentage | Pourcentage valide | Pourcentage cumulé |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------|-----------|-------------|--------------------|--------------------|
| Valide | Pas du tout d'accord | 17 | 15,6 | 15,6 | 15,6 |
| | Pas d'accord | 12 | 11,0 | 11,0 | 26,6 |
| | Aucune idée | 12 | 11,0 | 11,0 | 37,6 |
| | D'accord | 45 | 41,3 | 41,3 | 78,9 |
| | Entièrement d'accord | 23 | 21,1 | 21,1 | 100,0 |
| | Total | 109 | 100,0 | 100,0 | |

Source : Enquête de terrain, mai 2023

Graphique 10: Distribution des sujets en fonction de l'information sur l'hydrocarbure comme secteur porteur de l'économie nationale au Tchad.



Source : Enquête de terrain, mai 2023

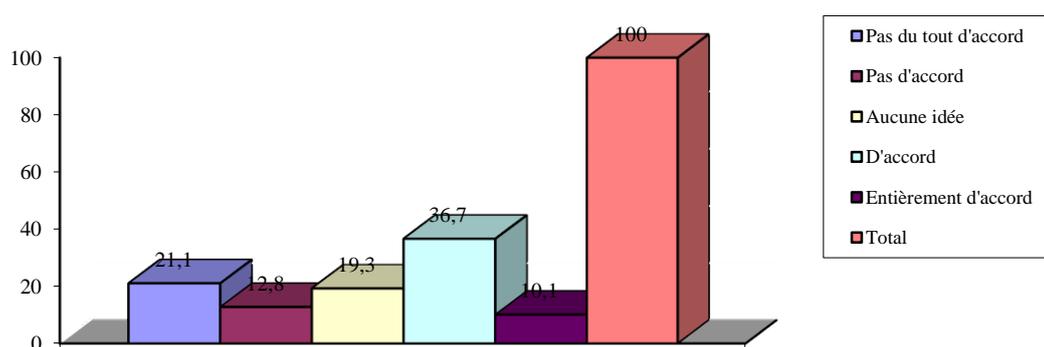
En ce qui concerne ce tableau et ce graphique, 41,3% des enquêtés indiquent d'avoir reçu d'information sur l'hydrocarbure comme secteur porteur de l'économie nationale au Tchad et 21,1% partagent les mêmes avis alors que 15,6% et 11,0% affirment respectivement de n'est pas être du tout accord et pas accord et 11,03% affirment n'avoir aucune idée sur le secteur. Par là on peut comprendre que le secteur d'hydrocarbure n'est pas si méconnaissable par nos sujets enquêtés car les chiffres nous en témoignent.

Tableau 16: Distribution des sujets en fonction de l'information sur les bâtiments des travaux publics comme secteur porteur de l'économie nationale au Tchad

| Q15. J'ai reçu l'information sur les Bâtiments et Travaux Publics comme secteur porteur de l'économie nationale au Tchad | | | | | |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------|-----------|-------------|--------------------|--------------------|
| | | Fréquence | Pourcentage | Pourcentage valide | Pourcentage cumulé |
| Valide | Pas du tout d'accord | 23 | 21,1 | 21,1 | 21,1 |
| | Pas d'accord | 14 | 12,8 | 12,8 | 33,9 |
| | Aucune idée | 21 | 19,3 | 19,3 | 53,2 |
| | D'accord | 40 | 36,7 | 36,7 | 89,9 |
| | Entièrement d'accord | 11 | 10,1 | 10,1 | 100,0 |
| | Total | 109 | 100,0 | 100,0 | |

Source : Enquête de terrain, mai 2023

Graphique 11: Distribution des sujets en fonction de l'information sur les bâtiments des travaux publics comme secteur porteur de l'économie nationale au Tchad



Source : Enquête de terrain, mai 2023

Dans ce tableau et graphique deux tendances se dégagent, celle de ceux qui reconnaissent d'avoir reçu d'information sur les bâtiments des travaux publics, sont observable à travers les chiffres suivant : 36,07% d'accord et 10,1% entièrement d'accord, et l'autre tendance est de ceux qui ne reconnaissent pas d'avoir d'information sur les travaux publics on peut également le constater à travers les chiffres : 21,1% pas du tout d'accord, 19,3% aucune idée et 12,8% pas d'accord. On peut à travers ces deux tendances comprendre qu'une grande partie de nos enquêtés n'ont pas reçu d'information sur ce domaine, d'où une faible activité des conseiller orientation.

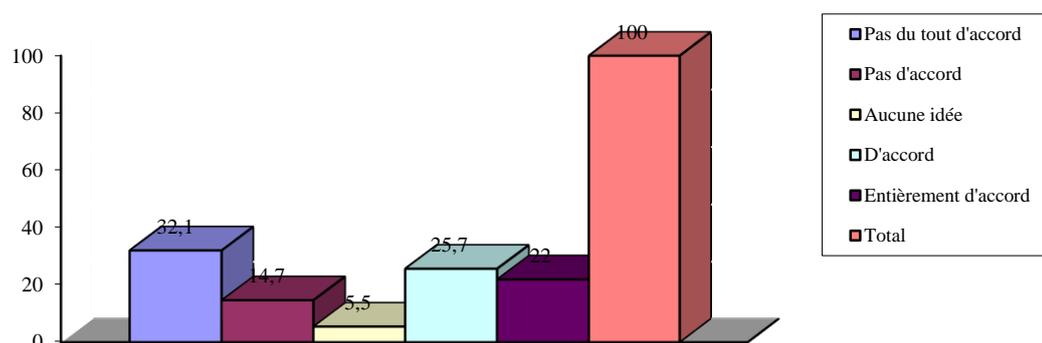
4.1.4. Le projet professionnel

Tableau 17 : Distribution des sujets en fonction de la réception d'une orientation sur l'élaboration du projet professionnel par un conseiller d'orientation

| Q16. Le conseiller d'orientation m'a aidé à élaborer mon projet professionnel | | Fréquence | Pourcentage | Pourcentage valide | Pourcentage cumulé |
|-------------------------------------------------------------------------------|----------------------|-----------|-------------|--------------------|--------------------|
| Valide | Pas du tout d'accord | 35 | 32,1 | 32,1 | 32,1 |
| | Pas d'accord | 16 | 14,7 | 14,7 | 46,8 |
| | Aucune idée | 6 | 5,5 | 5,5 | 52,3 |
| | D'accord | 28 | 25,7 | 25,7 | 78,0 |
| | Entièrement d'accord | 24 | 22,0 | 22,0 | 100,0 |
| | Total | 109 | 100,0 | 100,0 | |

Source : Enquête de terrain, mai 2023

Graphique 12: Distribution des sujets en fonction de la réception d'une orientation sur l'élaboration du projet professionnel par un conseiller d'orientation



Source : Enquête de terrain, mai 2023

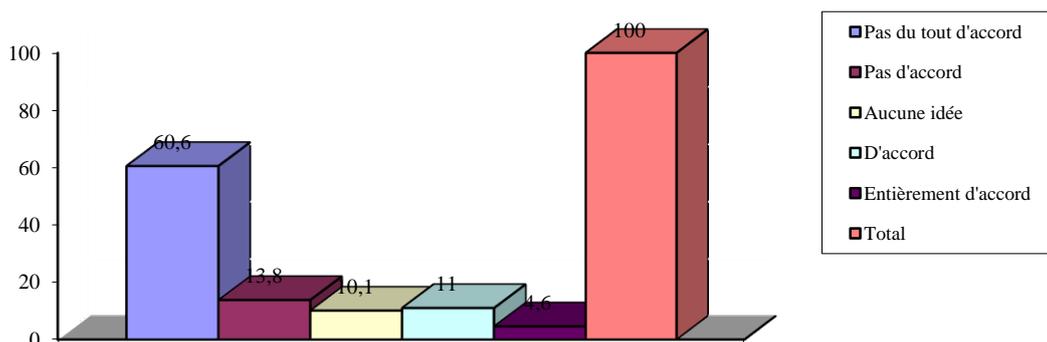
Le tableau et graphique 17 nous décrivent que la grande partie de nos sujets enquêtés déclarent ne pas bénéficier d'aide d'un conseiller d'orientation pour l'élaboration de leur projet professionnel ce qui est vérifiable à travers les chiffres suivant : 32,1% pas du tout d'accord, 14,7% pas d'accord et 5,5% aucune idée. Néanmoins, il y a ceux qui nous affirment le contraire, ceux-là sont représentés de la manière suivante: 25,7% d'accord et 22,0% entièrement d'accord.

Tableau 18: Distribution des sujets en fonction d'une aspiration à être gendarme, policier ou militaire.

| Q17. J'ai aspiré à être Gendarme, Policier ou Militaire | | | | | |
|---------------------------------------------------------|----------------------|-----------|-------------|--------------------|--------------------|
| | | Fréquence | Pourcentage | Pourcentage valide | Pourcentage cumulé |
| Valide | Pas du tout d'accord | 66 | 60,6 | 60,6 | 60,6 |
| | Pas d'accord | 15 | 13,8 | 13,8 | 74,3 |
| | Aucune idée | 11 | 10,1 | 10,1 | 84,4 |
| | D'accord | 12 | 11,0 | 11,0 | 95,4 |
| | Entièrement d'accord | 5 | 4,6 | 4,6 | 100,0 |
| | Total | 109 | 100,0 | 100,0 | |

Source : Enquête de terrain, mai 202

Graphique 13: Distribution des sujets en fonction d'une aspiration à être gendarme, policier ou militaire.



Source : Enquête de terrain, mai 2023

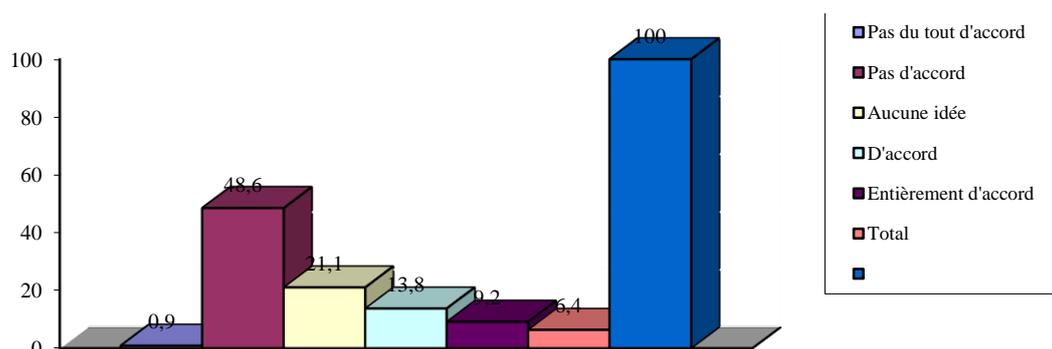
À travers le tableau et graphique ci-dessus, les sujets enquêtés nous déclarent à 60,6% de n'avoir pas aspiré à être gendarme, policier ou militaire, et 13,8% des enquêtés ne sont pas d'accord, 10,1 % n'ont aucune idée alors que 11,1% ont la conviction d'être d'accord d'avoir aspiré de devenir policier ou gendarme ainsi que 4,6% qui sont entièrement d'accord. En ce sens, on peut déduire que les jeunes de la ville de Pala ne donnent pas d'importance à certains métiers.

Tableau 19 : Distribution des sujets en fonction d'un projet professionnel à devenir Magistrat

| Q18. Mon projet professionnel était de devenir Magistrat | | | | | |
|----------------------------------------------------------|----------------------|-----------|-------------|--------------------|--------------------|
| | | Fréquence | Pourcentage | Pourcentage valide | Pourcentage cumulé |
| Valide | Sans réponse | 1 | ,9 | ,9 | ,9 |
| | Pas du tout d'accord | 53 | 48,6 | 48,6 | 49,5 |
| | Pas d'accord | 23 | 21,1 | 21,1 | 70,6 |
| | Aucune idée | 15 | 13,8 | 13,8 | 84,4 |
| | D'accord | 10 | 9,2 | 9,2 | 93,6 |
| | Entièrement d'accord | 7 | 6,4 | 6,4 | 100,0 |
| | Total | 109 | 100,0 | 100,0 | |

Source : Enquête de terrain, mai 2023

Graphique 14 : Distribution des sujets en fonction d'un projet professionnel à devenir Magistrat



Source : Enquête de terrain, mai 2023

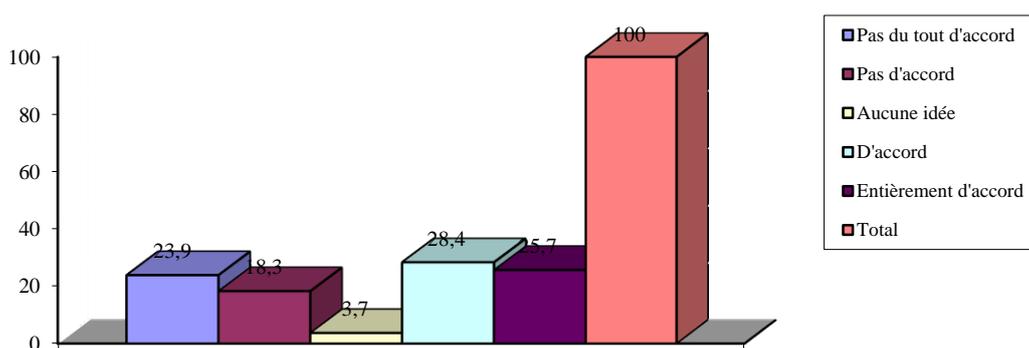
Parmi nos enquêtés, 48,6% déclarent de n'est pas élaboré un projet professionnel de carrière magistrat, 21,01% ne sont pas d'accord et 13,8% aucune. En revanche, 9,2% avouent le contraire ainsi que 6,4% avouent d'être entièrement d'accord pour cette carrière-là. Nous constatons que la plupart de nos enquêtés n'ont pas élaboré de projet professionnel de devenir magistrat, ce secteur reste peut-être méconnaissable pour les jeunes de Pala.

Tableau 20 : Distribution des sujets en fonction de ceux qui avaient pour projet professionnel de devenir enseignant

| Q19. Mon projet professionnel était d'être Enseignant | | | | | |
|-------------------------------------------------------|----------------------|-----------|-------------|--------------------|--------------------|
| | | Fréquence | Pourcentage | Pourcentage valide | Pourcentage cumulé |
| Valide | Pas du tout d'accord | 26 | 23,9 | 23,9 | 23,9 |
| | Pas d'accord | 20 | 18,3 | 18,3 | 42,2 |
| | Aucune idée | 4 | 3,7 | 3,7 | 45,9 |
| | D'accord | 31 | 28,4 | 28,4 | 74,3 |
| | Entièrement d'accord | 28 | 25,7 | 25,7 | 100,0 |
| | Total | 109 | 100,0 | 100,0 | |

Source : Enquête de terrain, mai 2023

Graphique 15: Distribution des sujets en fonction de ceux qui avaient pour projet professionnel de devenir enseignant



Source : Enquête de terrain, mai 2023

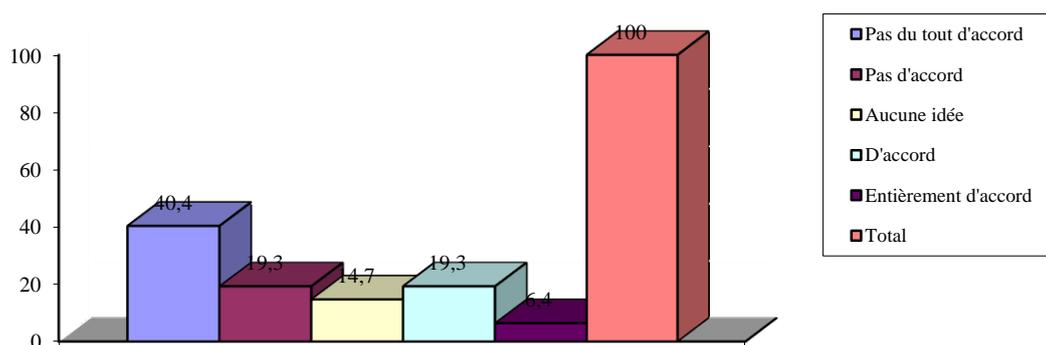
Sur ce tableau et graphique, nous pouvons y voir des chiffres parlant qui nous font mention que, 28,4% sont d'accord et 25,7% entièrement d'accord qu'ils avaient pour projet professionnel enseignant et 23,9% n'étaient pas du tout d'accord, 18,3% pas d'accord et 3,7% aucune idée sur leur projet professionnel d'être enseignant. Nos sujets nous laissent croire à travers les chiffres leur ambition de devenir enseignant.

Tableau 21: Distribution des sujets en fonction de ceux qui avaient de projet professionnel de devenir ingénieur

| Q20. Mon projet professionnel était d'être Ingénieur | | | | | |
|------------------------------------------------------|----------------------|-----------|-------------|--------------------|--------------------|
| | | Fréquence | Pourcentage | Pourcentage valide | Pourcentage cumulé |
| Valide | Pas du tout d'accord | 44 | 40,4 | 40,4 | 40,4 |
| | Pas d'accord | 21 | 19,3 | 19,3 | 59,6 |
| | Aucune idée | 16 | 14,7 | 14,7 | 74,3 |
| | D'accord | 21 | 19,3 | 19,3 | 93,6 |
| | Entièrement d'accord | 7 | 6,4 | 6,4 | 100,0 |
| | Total | 109 | 100,0 | 100,0 | |

Source : Enquête de terrain, mai 2023

Graphique 16: Distribution des sujets en fonction de ceux qui avaient de projet professionnel de devenir ingénieur



Source : Enquête de terrain, mai 2023

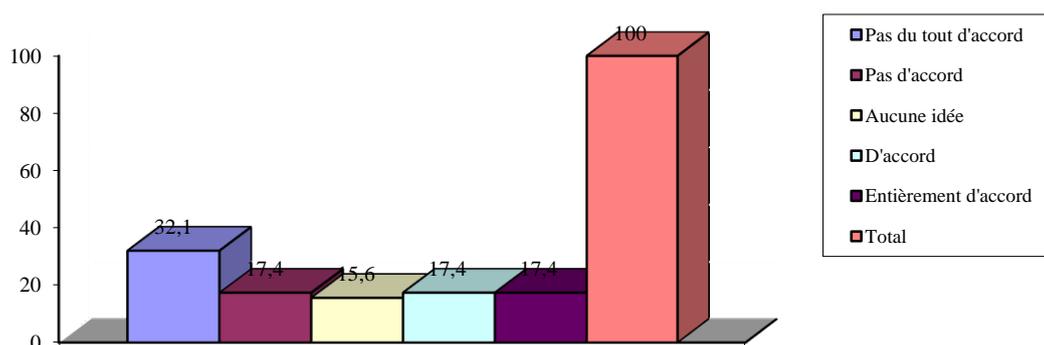
Sur le tableau 21, le nombre de nos enquêtés qui nous disent avoir élaboré le projet professionnel de devenir ingénieur représente 19,3% et 6,4% sont entièrement d'accord avec l'idée. Et ceux qui nous disent le contraire représente la grande partie de nos sujets donc entre autres : 40,4% pas du tout d'accord, 19,3% pas d'accord et 14,7% aucune idée. Une seule phrase résume tout : la grande partie de nos enquêtés n'ont pas projeté leur avenir professionnel pour devenir ingénieur.

Tableau 22: Distribution des sujets en fonction de ceux qui avaient de projet professionnel de devenir Médecin

| Q21. Mon projet professionnel était de devenir Médecin | | | | | |
|--------------------------------------------------------|----------------------|-----------|-------------|--------------------|--------------------|
| | | Fréquence | Pourcentage | Pourcentage valide | Pourcentage cumulé |
| Valide | Pas du tout d'accord | 35 | 32,1 | 32,1 | 32,1 |
| | Pas d'accord | 19 | 17,4 | 17,4 | 49,5 |
| | Aucune idée | 17 | 15,6 | 15,6 | 65,1 |
| | D'accord | 19 | 17,4 | 17,4 | 82,6 |
| | Entièrement d'accord | 19 | 17,4 | 17,4 | 100,0 |
| | Total | 109 | 100,0 | 100,0 | |

Source : Enquête de terrain, mai 2023

Graphique 17 : Distribution des sujets en fonction de ceux qui avaient de projet professionnel de devenir Médecin



Source : Enquête de terrain, mai 2023

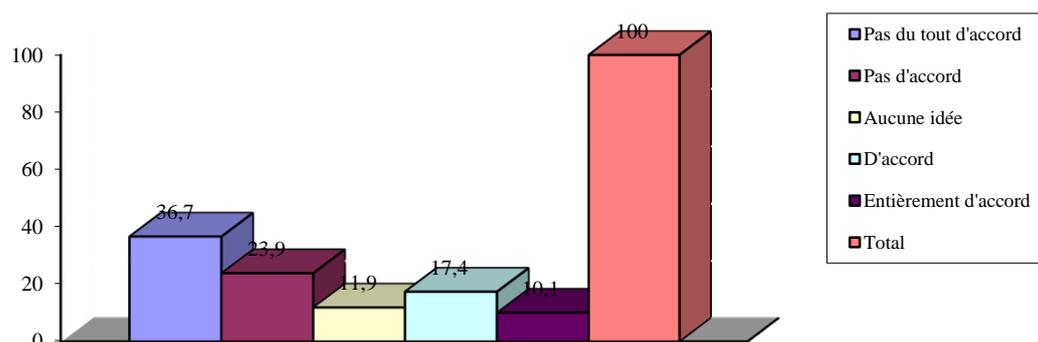
À la lumière du tableau et graphique 22, il apparaît que 32,1% des jeunes enquêtés disent qu'ils n'avaient pas pour projet professionnel de devenir Médecin. Par la suite, soit 17,4% affirment qu'ils ne sont pas d'accord. Ceux qui déclarent n'ayant aucune idée représentent un très faible niveau, soit 15,6%. Et enfin ceux qui reconnaissent avoir pour projet de devenir médecin représentent 17,4% et 17,4% entièrement d'accord.

Tableau 23 : Distribution des sujets en fonction de ceux qui avaient de projet professionnel de devenir Gestionnaire

| Q22. J'ai aspiré à être Gestionnaire | | | | | |
|--------------------------------------|----------------------|-----------|-------------|--------------------|--------------------|
| | | Fréquence | Pourcentage | Pourcentage valide | Pourcentage cumulé |
| Valide | Pas du tout d'accord | 40 | 36,7 | 36,7 | 36,7 |
| | Pas d'accord | 26 | 23,9 | 23,9 | 60,6 |
| | Aucune idée | 13 | 11,9 | 11,9 | 72,5 |
| | D'accord | 19 | 17,4 | 17,4 | 89,9 |
| | Entièrement d'accord | 11 | 10,1 | 10,1 | 100,0 |
| | Total | 109 | 100,0 | 100,0 | |

Source : Enquête de terrain, mai 2023

Graphique 18 : Distribution des sujets en fonction de ceux qui avaient de projet professionnel de devenir Gestionnaire



Source : Enquête de terrain, mai 2023

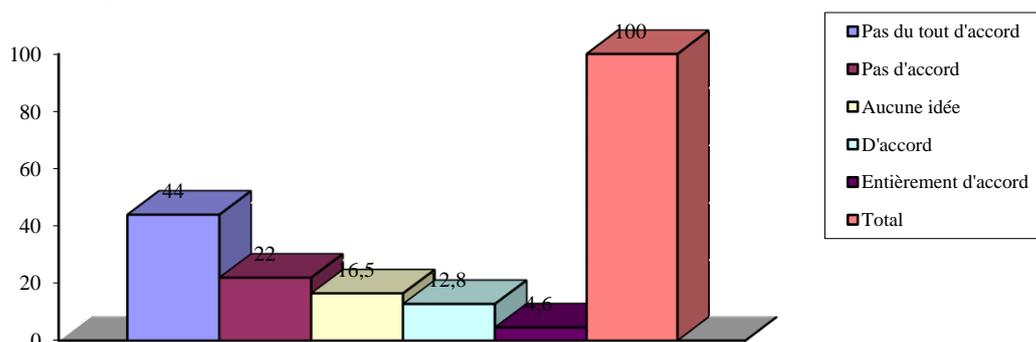
Les résultats de ce tableau et graphique montrent que beaucoup de nos enquêtés n'ont pas aspirés à être gestionnaire ce qui est observable à travers les chiffres suivant : 36,7% pas du tout d'accord, 23,9% pas d'accord et 11,9% aucune idée. Du moins il y'a les partisans pour un avenir de Gestionnaire ils sont représentés en nombre inférieur c'est à dire 17,4% d'accord et 10,1% entièrement d'accord de la totalité des sujets enquêtés.

Tableau 24: Distribution des sujets en fonction de ceux qui avaient de projet professionnel de devenir Banquier

| Q23. Mon projet professionnel était de devenir Banquier | | | | | |
|---------------------------------------------------------|----------------------|-----------|-------------|--------------------|--------------------|
| | | Fréquence | Pourcentage | Pourcentage valide | Pourcentage cumulé |
| Valide | Pas du tout d'accord | 48 | 44,0 | 44,0 | 44,0 |
| | Pas d'accord | 24 | 22,0 | 22,0 | 66,1 |
| | Aucune idée | 18 | 16,5 | 16,5 | 82,6 |
| | D'accord | 14 | 12,8 | 12,8 | 95,4 |
| | Entièrement d'accord | 5 | 4,6 | 4,6 | 100,0 |
| | Total | 109 | 100,0 | 100,0 | |

Source : Enquête de terrain, mai 2023

Graphique 19: Distribution des sujets en fonction de ceux qui avaient de projet professionnel de devenir Banquier.



Source : Enquête de terrain, mai 2023

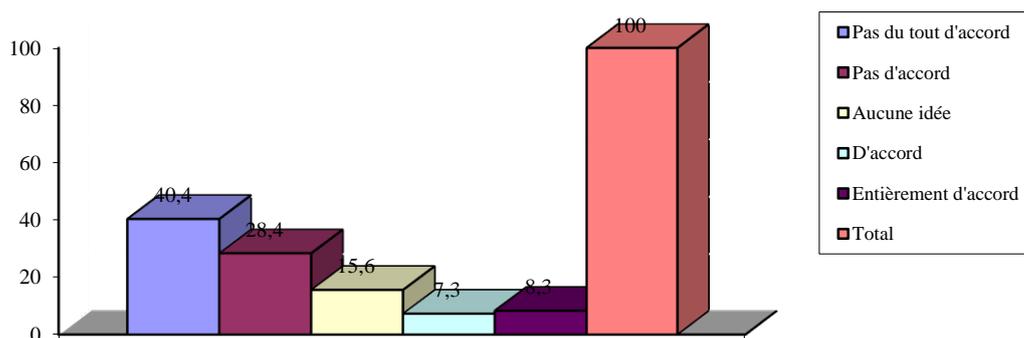
Au vu de ce tableau et graphique, nous constatons que 44,0% des jeunes enquêtés n'avaient pas pour ambition de devenir Banquier, 22,0% pas d'accord et 16,6% aucune idée. Toute fois une partie qui représente 12,8% sont d'accord et 4,6% sont entièrement d'accord. On peut en déduire que les jeunes ne reçoivent pas des informations nécessaires sur certains métiers afin de s'y lancer.

Tableau 25 : Distribution des sujets en fonction de ceux qui avaient de projet professionnel de devenir Avocat

| Q24. Mon projet professionnel était de devenir avocat | | | | | |
|-------------------------------------------------------|----------------------|-----------|-------------|--------------------|--------------------|
| | | Fréquence | Pourcentage | Pourcentage valide | Pourcentage cumulé |
| Valide | Pas du tout d'accord | 44 | 40,4 | 40,4 | 40,4 |
| | Pas d'accord | 31 | 28,4 | 28,4 | 68,8 |
| | Aucune idée | 17 | 15,6 | 15,6 | 84,4 |
| | D'accord | 8 | 7,3 | 7,3 | 91,7 |
| | Entièrement d'accord | 9 | 8,3 | 8,3 | 100,0 |
| | Total | 109 | 100,0 | 100,0 | |

Source : Enquête de terrain, mai 2023

Graphique 20 : Distribution des sujets en fonction de ceux qui avaient de projet professionnel de devenir Avocat



Source : Enquête de terrain en mai 2023

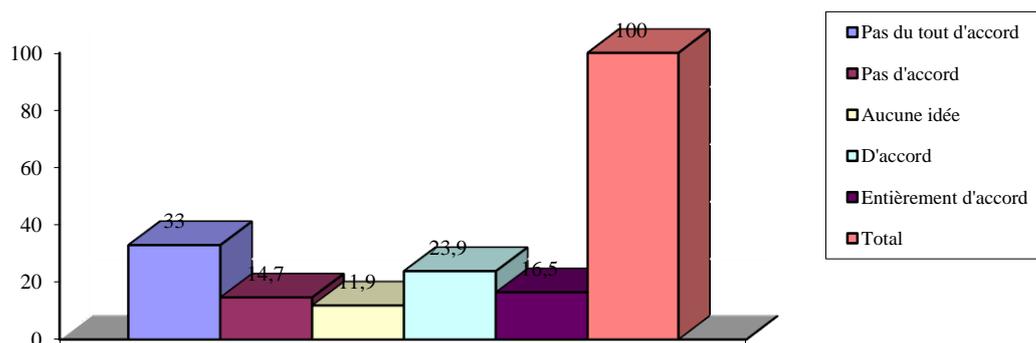
En ce qui concerne le tableau et graphique 25, nous pouvons décrire que la majorité des jeunes enquêtés n'avaient pas pour projet professionnel de devenir avocat car les chiffres nous en témoignent : 40,4% pas du tout d'accord, 28,4% pas d'accord et 15,6% aucune idée. Tandis qu'une partie nous fait savoir le contraire à travers les pourcentages, 7,3% d'accord et 8,3% ceux qui sont entièrement d'accord.

Tableau 26: Distribution des sujets en fonction de ceux qui avaient de projet professionnel de devenir Informaticien

| Q25. Mon projet professionnel était de devenir Informaticien | | | | | |
|--------------------------------------------------------------|----------------------|-----------|-------------|--------------------|--------------------|
| | | Fréquence | Pourcentage | Pourcentage valide | Pourcentage cumulé |
| Valide | Pas du tout d'accord | 36 | 33,0 | 33,0 | 33,0 |
| | Pas d'accord | 16 | 14,7 | 14,7 | 47,7 |
| | Aucune idée | 13 | 11,9 | 11,9 | 59,6 |
| | D'accord | 26 | 23,9 | 23,9 | 83,5 |
| | Entièrement d'accord | 18 | 16,5 | 16,5 | 100,0 |
| | Total | 109 | 100,0 | 100,0 | |

Source : Enquête de terrain, mai 2023

Graphique 21 : Distribution des sujets en fonction de ceux qui avaient de projet professionnel de devenir Informaticien.



Source : Enquête de terrain, mai 2023

De ce tableau et graphique quelques chiffres nous démontrent qu'une bonne partie des personnes enquêtés n'ont pas aspiré à être informaticien dont : 33,0% pas du tout d'accord, 14,7% pas d'accord et 11,9% aucune idée. Le peu de personne du nombre totale qui nous font mention d'aspiration de carrière d'informaticien représentent les 23,9% et 16,5% qui sont respectivement d'accord et entièrement d'accord.

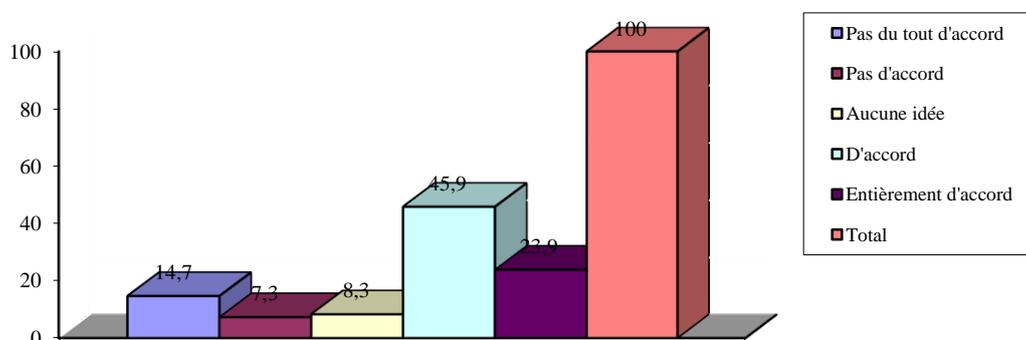
4.1.5. Connaissance des secteurs d'activités

Tableau 27 : Distribution des sujets en fonction de l'information sur les trois secteurs porteurs de l'économie au Tchad

| Q26. J'ai reçu les informations sur les trois secteurs porteurs de l'économie nationale au Tchad | | Fréquence | Pourcentage | Pourcentage valide | Pourcentage cumulé |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------|-----------|-------------|--------------------|--------------------|
| Valide | Pas du tout d'accord | 16 | 14,7 | 14,7 | 14,7 |
| | Pas d'accord | 8 | 7,3 | 7,3 | 22,0 |
| | Aucune idée | 9 | 8,3 | 8,3 | 30,3 |
| | D'accord | 50 | 45,9 | 45,9 | 76,1 |
| | Entièrement d'accord | 26 | 23,9 | 23,9 | 100,0 |
| | Total | 109 | 100,0 | 100,0 | |

Source : Enquête de terrain, mai 2023

Graphique 22: Distribution des sujets en fonction de l'information sur les trois secteurs porteurs de l'économie au Tchad



Source : Enquête de terrain en mai 2023

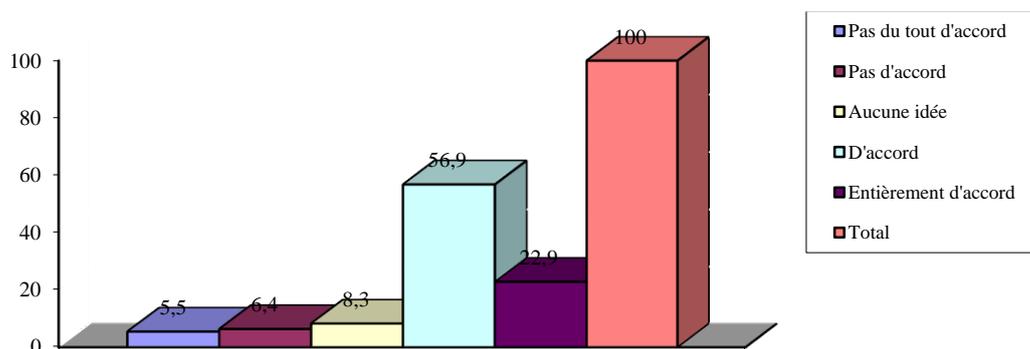
La lecture du tableau et graphique 27 nous font mention d'un nombre élevé des personnes qui déclarent avoir reçu d'information sur les trois secteurs porteurs de l'économie nationale au Tchad dont 45,9% et 23,9% respectivement d'accord et entièrement d'accord. Le nombre bas des personnes qui eux font mention de ne pas reçu d'informations représente les 14,7% pas du tout d'accord, 7,3% pas d'accord et 8,3% aucune idée. Cela laisse comprendre que la grande partie les jeunes de la ville de Pala ont une idée sur les secteurs qui tiennent l'économie nationale.

Tableau 28 : Distribution des sujets en fonction de l'information sur le secteur Primaire de l'économie nationale au Tchad pendant les études secondaires et universitaires

| Q27. Pendant mes études secondaires et Universitaires, j'ai reçu les informations sur le secteur Primaire de l'économie nationale au Tchad | | | | | |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------|-----------|-------------|--------------------|--------------------|
| | | Fréquence | Pourcentage | Pourcentage valide | Pourcentage cumulé |
| Valide | Pas du tout d'accord | 6 | 5,5 | 5,5 | 5,5 |
| | Pas d'accord | 7 | 6,4 | 6,4 | 11,9 |
| | Aucune idée | 9 | 8,3 | 8,3 | 20,2 |
| | D'accord | 62 | 56,9 | 56,9 | 77,1 |
| | Entièrement d'accord | 25 | 22,9 | 22,9 | 100,0 |
| | Total | 109 | 100,0 | 100,0 | |

Source : Enquête de terrain, mai 2023

Graphique 23 : Distribution des sujets en fonction de l'information sur le secteur Primaire de l'économie nationale au Tchad pendant les études secondaires et universitaires.



Source : Enquête de terrain, mai 2023

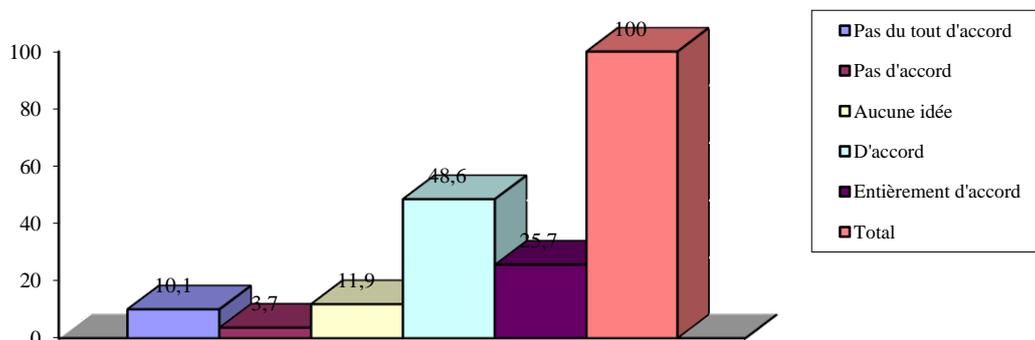
Sur ce tableau ainsi que sur le graphique on voit 56,9% des jeunes qui sont d'accord, 22,9% sont entièrement d'accord d'avoir reçu d'informations sur le secteur primaire de l'économie nationale pendant leurs études secondaires et universitaires alors que 8,3% n'ont aucune idée, 6,4% sont pas d'accord et 5,5% sont pas du tout d'accord. Une seule phrase résume, le secteur primaire est mieux connu par nos sujets d'enquêtes.

Tableau 29 : Distribution des sujets en fonction de l'information sur le secteur Secondaire de l'économie nationale Tchad pendant les études secondaires et universitaires.

| Q28. Pendant mes études secondaires et Universitaires, j'ai reçu les informations sur le secteur Secondaire de l'économie nationale au Tchad | | | | | |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------|-----------|-------------|--------------------|--------------------|
| | | Fréquence | Pourcentage | Pourcentage valide | Pourcentage cumulé |
| Valide | Pas du tout d'accord | 11 | 10,1 | 10,1 | 10,1 |
| | Pas d'accord | 4 | 3,7 | 3,7 | 13,8 |
| | Aucune idée | 13 | 11,9 | 11,9 | 25,7 |
| | D'accord | 53 | 48,6 | 48,6 | 74,3 |
| | Entièrement d'accord | 28 | 25,7 | 25,7 | 100,0 |
| | Total | 109 | 100,0 | 100,0 | |

Source : Enquête de terrain, mai 2023

Graphique 24: Distribution des sujets en fonction de l'information sur le secteur Secondaire de l'économie nationale Tchad pendant les études secondaires et universitaires.



Source : Enquête de terrain, mai 2023

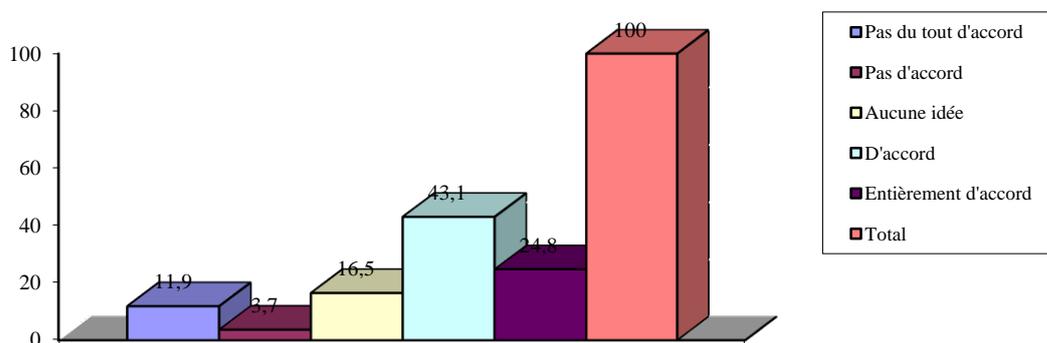
Au regard de ce tableau et ce graphique, il ressort que 48,6% des personnes enquêtés affirment avoir reçu des informations sur le secteur secondaire comme l'économie nationale pendant les études scolaires et universitaires et 25,7% sont entièrement d'accord alors que 11,9 % déclarent n'avoir aucune idée ainsi que 10,1%affirment qu'ils ne sont pas du tout d'accord et 3,7% qui ne sont pas d'accord. Par-là l'on peut avouer que le secteur tertiaire est aussi connu des sujets enquêtés.

Tableau 30 : Distribution des sujets en fonction de l'information sur le secteur Tertiaire de l'économie nationale au Tchad pendant les études secondaires et universitaires

| Q29. Pendant mes études secondaires et Universitaires, j'ai reçu les informations sur le secteur Tertiaire de l'économie nationale au Tchad | | Fréquence | Pourcentage | Pourcentage valide | Pourcentage cumulé |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------|-----------|-------------|--------------------|--------------------|
| Valide | Pas du tout d'accord | 13 | 11,9 | 11,9 | 11,9 |
| | Pas d'accord | 4 | 3,7 | 3,7 | 15,6 |
| | Aucune idée | 18 | 16,5 | 16,5 | 32,1 |
| | D'accord | 47 | 43,1 | 43,1 | 75,2 |
| | Entièrement d'accord | 27 | 24,8 | 24,8 | 100,0 |
| | Total | 109 | 100,0 | 100,0 | |

Source : Enquête de terrain, mai 2023

Graphique 25: Distribution des sujets en fonction de l'information sur le secteur Tertiaire de l'économie nationale au Tchad pendant les études secondaires et universitaires.



Source : Enquête de terrain, mai 2023

En parcourant le tableau et le graphique si dessus, il nous laisse entendre que les jeunes de la ville de Pala au cours de leur cursus scolaire et universitaire ont été très bien informés sur le secteur tertiaire comme porteur de l'économie nationale au Tchad, les preuves sont les suivantes : 43,1% et 24,8% respectivement disent être d'accord et parfaitement d'accord et seulement 16,5% n'ont aucune idée, 11,9% sont pas du tout d'accord, enfin 3,7% pas d'accord.

4.1.6. Insertion professionnelle des jeunes au Tchad

Tableau 31 : Distribution des sujets en fonction d'exercice des activités professionnelles

| Q30. J'exerce une activité professionnelle | | | | | |
|--------------------------------------------|----------------------|-----------|-------------|--------------------|--------------------|
| | | Fréquence | Pourcentage | Pourcentage valide | Pourcentage cumulé |
| Valide | Pas du tout d'accord | 29 | 26,6 | 26,6 | 26,6 |
| | Pas d'accord | 37 | 33,9 | 33,9 | 60,6 |
| | Aucune idée | 7 | 6,4 | 6,4 | 67,0 |
| | D'accord | 20 | 18,3 | 18,3 | 85,3 |
| | Entièrement d'accord | 16 | 14,7 | 14,7 | 100,0 |
| | Total | 109 | 100,0 | 100,0 | |

Source : Enquête de terrain, mai 2023

L'observation du tableau 30 montre que 26,6% de nos sujet d'étude sont pas du tout d'accord, 33,9% pas d'accord, 6,4% aucune idée, 18,3% d'accord et 14,7% entièrement d'accord. Nous pouvons déduire que la majorité de nos enquêtés n'exerce pas d'activité professionnelle formelle.

Tableau 32: Distribution des sujets en fonction d'insertion dans un métier du secteur primaire

| Q31. Je me suis inséré dans un métier du secteur primaire | | | | | |
|-----------------------------------------------------------|----------------------|-----------|-------------|--------------------|--------------------|
| | | Fréquence | Pourcentage | Pourcentage valide | Pourcentage cumulé |
| Valide | Pas du tout d'accord | 42 | 38,5 | 38,5 | 38,5 |
| | Pas d'accord | 35 | 32,1 | 32,1 | 70,6 |
| | Aucune idée | 8 | 7,3 | 7,3 | 78,0 |
| | D'accord | 17 | 15,6 | 15,6 | 93,6 |
| | Entièrement d'accord | 7 | 6,4 | 6,4 | 100,0 |
| | Total | 109 | 100,0 | 100,0 | |

Source : Enquête de terrain, mai 2023

Au vu de ce tableau, nous constatons que 38,5% de nos sujets enquêtés ne sont pas tout d'accord, 32,1% pas d'accord, 7,3% n'ont aucune idée, 15,6% d'accord et 6,5% sont entièrement d'accord. On peut dire à travers ce tableau que les jeunes n'ont pas de notion sur le métier du secteur primaire.

Tableau 33: Distribution des sujets en fonction d’insertion dans un métier du secteur secondaire

| Q32. Je me suis inséré dans un métier du secteur secondaire | | | | | |
|--------------------------------------------------------------------|----------------------|-----------|-------------|--------------------|--------------------|
| | | Fréquence | Pourcentage | Pourcentage valide | Pourcentage cumulé |
| Valide | Pas du tout d'accord | 33 | 30,3 | 30,3 | 30,3 |
| | Pas d'accord | 40 | 36,7 | 36,7 | 67,0 |
| | Aucune idée | 6 | 5,5 | 5,5 | 72,5 |
| | D'accord | 15 | 13,8 | 13,8 | 86,2 |
| | Entièrement d'accord | 15 | 13,8 | 13,8 | 100,0 |
| | Total | 109 | 100,0 | 100,0 | |

Source : Enquête de terrain, mai 2023

À la lumière de tableau 32, nous remarquons que beaucoup de jeunes ne sont pas insérés professionnellement dans le métier du secteur secondaire car les pourcentages sur le tableau nous prouvent tout. 30,3% pas du tout d’accord, 36,7% pas d’accord, 5,5% aucune idée, 13,8% d’accord et 13,8% entièrement d’accord.

Tableau 34: Distribution des sujets en fonction d’insertion dans un métier du secteur tertiaire

| Q33. Je me suis inséré dans un métier du secteur tertiaire | | | | | |
|-------------------------------------------------------------------|----------------------|-----------|-------------|--------------------|--------------------|
| | | Fréquence | Pourcentage | Pourcentage valide | Pourcentage cumulé |
| Valide | Pas du tout d'accord | 25 | 22,9 | 22,9 | 22,9 |
| | Pas d'accord | 33 | 30,3 | 30,3 | 53,2 |
| | Aucune idée | 7 | 6,4 | 6,4 | 59,6 |
| | D'accord | 28 | 25,7 | 25,7 | 85,3 |
| | Entièrement d'accord | 16 | 14,7 | 14,7 | 100,0 |
| | Total | 109 | 100,0 | 100,0 | |

Source : Enquête de terrain, mai 2023

À travers le tableau 33, nous constatons que 22,9% des jeunes enquêtés ne sont pas du tout d’accord, 30,3% pas d’accord, 7%de sujets enquêtés n’ont aucune idée et 25,7% sont d’accord et 14,7% entièrement d’accord. À travers ce tableau nous pouvons comprendre que les jeunes ne s’intéressent pas au certains métiers.

4.2. Analyse inférentielle des résultats

Il s'agit de dire dans quel cas nos hypothèses seront considérées comme étant vérifiées. Étant donné que notre étude est de type exploratoire et que nos valeurs sont aussi quantitatives, nous avons utilisé le test de khi-deux (χ^2) dans la vérification de nos résultats.

Le χ^2 mesure la relation de contingence. En d'autres termes, il permet d'apprécier le degré de corrélation, de dépendance entre la variable dépendante et la variable indépendante.

Dans le cadre de cette étude, notre processus de vérification se fera pour chacune de nos hypothèses de recherche en quatre (4) phases ou étapes.

- La première étape consistera essentiellement à la formulation de l'hypothèse alternative (H_a) et de l'hypothèse nulle (H_0).

- La deuxième étape sera celle de la présentation des tableaux de contingence entre les variables de nos hypothèses de recherche. Pour chacune d'elle, cette étape nous donnera un tableau croisé dynamique.

- La troisième étape quant à elle sera celle de la présentation des résultats des différents calculs effectués pour aboutir au Test statistique Khi-deux (χ^2). En effet, à l'aide des données brutes des tableaux précédemment présentés, nous allons croiser les indices de chacune de nos variables indépendantes avec ceux des variables dites critères ou variables de contrôle. Les données obtenues desdits croisements nous permettront de détailler davantage et de mieux justifier les résultats issus de la vérification de nos hypothèses de recherche. Nous donnerons alors les χ^2 calculé et lu sur la table. Cette deuxième étape sera celle du choix de $\alpha = 0,05$ ici utilisé comme seuil de signification, du calcul des différents indicateurs nous ayant permis d'obtenir la valeur du χ^2 . A ces résultats, nous associerons ceux des calculs du coefficient de contingence, du coefficient de corrélation de Spearman et au besoin ceux du coefficient R de Pearson.

Pour ce faire, les formules de calcul ci-après nous ont alors permis grâce à la programmation de l'outil informatique, d'obtenir les résultats escomptés au terme de chaque processus analytique.

Formule de calcul du Khi-deux (χ^2).

$$\chi^2 = \sum \frac{(E_o - E_t)^2}{E_t} \text{ Avec } E_o = \text{effectif observé}$$

E_t = effectif théorique

Il importe de signaler que pour les tests paramétriques à l'instar de celui du Khi-deux (χ^2), aucune case du tableau de contingence ne doit avoir un effectif théorique inférieur à 5. Car en effet, chaque fois qu'une case du tableau de contingence a un effectif théorique inférieur à 5, il faut, pour obtenir des résultats fiables, procéder à la correction du Khi-deux (χ^2) avec la formule de Yates qui est la suivante :

Formule de Khi-deux (χ^2) corrigé de Yates.

$$X^2 = \sum \frac{([Eo - Et] - 0,5)^2}{Et} \text{ Avec } Eo = \text{effectif observé}$$

Et = effectif théorique

C'est ce que nous avons fait chaque fois que cela s'est avéré nécessaire.

La quatrième et dernière étape de notre processus analytique consistait donc en la décision. Pour cela, nous nous sommes donnés pour règle de décision :

- Si $\chi^2_{cal} < \chi^2_{lu}$, alors H_a est rejetée et H_o est retenue ceci suppose que les variables (dépendante et indépendante) de notre hypothèse n'ont aucun lien.
- Si $\chi^2_{cal} > \chi^2_{lu}$, alors H_a est retenue et H_o est rejetée ceci suppose que les variables (dépendante et indépendante) de notre hypothèse ont un lien significatif.

4.2.1. Vérification de HR1 : - La première étape : formulation de l'hypothèse alternative (H_a) et de l'hypothèse nulle (H_o).

H_a : l'information sur les filières d'études et leurs débouchés professionnels détermine l'insertion professionnelle des jeunes au Tchad.

H_o : l'information sur les filières d'études et leurs débouchés professionnels ne détermine pas l'insertion professionnelle des jeunes au Tchad.

- **La deuxième étape :** présentation des tableaux de contingence entre les variables de nos hypothèses de recherche. Pour chacune d'elles, cette étape nous donnera un tableau croisé. Pour cette hypothèse le tableau de contingence comportant les items Q09 et Q33 a été retenu sachant que pour tout croisement, la valeur calculée du χ^2 pour un nombre de degré de liberté égal à 16 était supérieure à celle du χ^2_{lu} .

Tableau 35 : Présentation du tableau de contingence de HR1 :

| Tableau croisé | | | | | | | |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------|------------------------------------------------------------|--------------|-------------|----------|----------------------|-------|
| Q09. J'ai reçu l'information sur les filières d'études scientifiques et leurs débouchés professionnels | | Q33. Je me suis inséré dans un métier du secteur tertiaire | | | | | Total |
| | | Pas du tout d'accord | Pas d'accord | Aucune idée | D'accord | Entièrement d'accord | |
| Pas du tout d'accord | Effectif | 2 | 8 | 0 | 5 | 4 | 19 |
| | Effectif théorique | 4,4 | 5,8 | 1,2 | 4,9 | 2,8 | 19,0 |
| Pas d'accord | Effectif | 3 | 5 | 0 | 5 | 2 | 15 |
| | Effectif théorique | 3,4 | 4,5 | 1,0 | 3,9 | 2,2 | 15,0 |
| Aucune idée | Effectif | 3 | 2 | 2 | 0 | 1 | 8 |
| | Effectif théorique | 1,8 | 2,4 | ,5 | 2,1 | 1,2 | 8,0 |
| D'accord | Effectif | 4 | 14 | 4 | 11 | 5 | 38 |
| | Effectif théorique | 8,7 | 11,5 | 2,4 | 9,8 | 5,6 | 38,0 |
| Entièrement d'accord | Effectif | 13 | 4 | 1 | 7 | 4 | 29 |
| | Effectif théorique | 6,7 | 8,8 | 1,9 | 7,4 | 4,3 | 29,0 |
| Total | Effectif | 25 | 33 | 7 | 28 | 16 | 109 |
| | Effectif théorique | 25,0 | 33,0 | 7,0 | 28,0 | 16,0 | 109,0 |

Source : enquête de terrain, mai 2023

- **La troisième étape** : présentation des résultats des différents calculs effectués pour aboutir au Test statistique Khi-deux

Tableau 36 : Présentation du tableau de test du Khi-carré

| Tests du khi-carré | | | | |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------|-----|-----------------------------------------|------------|
| | Valeur calculée | Ddl | Signification asymptotique (bilatérale) | Valeur lue |
| Khi-carré de Pearson | 28,543 | 16 | ,027 | 26,296 |
| Rapport de vraisemblance | 32,165 | 16 | ,010 | |
| Association linéaire par linéaire | 1,630 | 1 | ,202 | |
| Coefficient de contingence | ,402 | | | |
| R de Pearson | -,105 | | | |
| Corrélation de Spearman | -,082 | | | |
| N d'observations valides | 148 | | | |
| 13 cellules (52,0%) ont un effectif théorique inférieur à 5. L'effectif théorique minimum est de 1,32. | | | | |

Source : Enquête de terrain, mai 2023

- La quatrième étape : Décision

D'après la règle de décision du Khi-deux (χ^2), nous constatons que la valeur calculée (χ^2_{cal}) est supérieure à la valeur lue (χ^2_{lu}) soit $28,543 > 26,296$. Ce qui nous permet d'accepter l'hypothèse de recherche HR1. L'analyse inférentielle des données montre que $\chi^2_{cal} > \chi^2_{lu}$. Dès lors, H_a est retenue et H_o est rejetée ceci suppose que les variables (dépendante et indépendante) de notre hypothèse ont un lien significatif. Autrement dit, l'information sur les filières d'études et leurs débouchés professionnels détermine l'insertion professionnelle des jeunes au Tchad.

4.2.2. Vérification de HR2 : - La première étape : formulation de l'hypothèse alternative (H_a) et de l'hypothèse nulle (H_o).

H_a : l'information sur les secteurs porteurs détermine l'insertion professionnelle des au Tchad.

H_o : l'information sur les secteurs porteurs ne détermine pas l'insertion professionnelle des au Tchad.

- **La deuxième étape** : présentation des tableaux de contingence entre les variables de nos hypothèses de recherche. Pour chacune d'elles, cette étape nous donnera un tableau croisé. Pour cette hypothèse le tableau de contingence comportant les items Q11 et Q30 a été

retenu sachant que pour tout croisement, la valeur calculée du χ^2 pour un nombre de degré de liberté égal à 16 était supérieure à celle du χ^2 lu.

Tableau 37 : Présentation du tableau de contingence de HR2 :

| Tableau croisé | | | | | | | |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------|--------------------------------------------|--------------|-------------|----------|----------------------|-------|
| Q11. J'ai reçu l'information sur les secteurs porteurs de l'économie nationale pendant mes études scolaires et universitaires au Tchad | | Q30. J'exerce une activité professionnelle | | | | | Total |
| | | Pas du tout d'accord | Pas d'accord | Aucune idée | D'accord | Entièrement d'accord | |
| Pas du tout d'accord | Effectif | 3 | 11 | 5 | 1 | 5 | 25 |
| | Effectif théorique | 6,7 | 8,5 | 1,6 | 4,6 | 3,7 | 25,0 |
| Pas d'accord | Effectif | 4 | 0 | 0 | 2 | 1 | 7 |
| | Effectif théorique | 1,9 | 2,4 | ,4 | 1,3 | 1,0 | 7,0 |
| Aucune idée | Effectif | 4 | 7 | 1 | 2 | 4 | 18 |
| | Effectif théorique | 4,8 | 6,1 | 1,2 | 3,3 | 2,6 | 18,0 |
| D'accord | Effectif | 15 | 11 | 0 | 12 | 4 | 42 |
| | Effectif théorique | 11,2 | 14,3 | 2,7 | 7,7 | 6,2 | 42,0 |
| Entièrement d'accord | Effectif | 3 | 8 | 1 | 3 | 2 | 17 |
| | Effectif théorique | 4,5 | 5,8 | 1,1 | 3,1 | 2,5 | 17,0 |
| Total | Effectif | 29 | 37 | 7 | 20 | 16 | 109 |
| | Effectif théorique | 29,0 | 37,0 | 7,0 | 20,0 | 16,0 | 109,0 |

- **La troisième étape** : présentation des résultats des différents calculs effectués pour aboutir au Test statistique Khi-deux

Tableau 38 : Présentation du tableau de test du Khi-carré

| Tests du khi-carré | | | | |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------|-----|-----------------------------------------|------------|
| | Valeur calculée | Ddl | Signification asymptotique (bilatérale) | Valeur lue |
| Khi-carré de Pearson | 29,773 | 16 | ,019 | 26,296 |
| Rapport de vraisemblance | 33,418 | 16 | ,007 | |
| Association linéaire par linéaire | ,304 | 1 | ,581 | |
| Coefficient de contingence | ,463 | | | |
| R de Pearson | -,053 | | | |
| Corrélation de Spearman | -,067 | | | |
| N d'observations valides | 148 | | | |
| 17 cellules (68,0%) ont un effectif théorique inférieur à 5. L'effectif théorique minimum est de ,45. | | | | |

Source : Enquête de terrain, mai 2023

- La quatrième étape : Décision

D'après la règle de décision du Khi-deux (χ^2), nous constatons que la valeur calculée (χ^2 cal) est supérieure à la valeur lue (χ^2 lu) soit $29,773 > 26,296$. Ce qui nous permet d'accepter l'hypothèse de recherche HR2. L'analyse inférentielle des données montre que χ^2 cal $>$ χ^2 lu. Dès lors, Ha est retenue et Ho est rejetée ceci suppose que les variables (dépendante et indépendante) de notre hypothèse ont un lien significatif. Autrement dit, l'information sur les secteurs porteurs détermine l'insertion professionnelle des jeunes au Tchad.

4.2.3. Vérification de HR3 : - La première étape : formulation de l'hypothèse alternative (Ha) et de l'hypothèse nulle (Ho).

Ha : le projet professionnel détermine l'insertion professionnelle des jeunes au Tchad.

Ho : le projet professionnel ne détermine pas l'insertion professionnelle des jeunes au Tchad.

- **La deuxième étape :** présentation des tableaux de contingence entre les variables de nos hypothèses de recherche. Pour chacune d'elles, cette étape nous donnera un tableau croisé. Pour cette hypothèse le tableau de contingence comportant les items Q20 et Q32 a été retenu sachant que pour tout croisement, la valeur calculée du χ^2 pour un nombre de degré de liberté égal à 16 était supérieure à celle du χ^2 lu.

Tableau 39 : Présentation du tableau de contingence de HR3

| Tableau croisé | | | | | | | |
|------------------------------------------------------|--------------------|-------------------------------------------------------------|--------------|-------------|----------|----------------------|-------|
| Q20. Mon projet professionnel était d'être Ingénieur | | Q32. Je me suis inséré dans un métier du secteur secondaire | | | | | Total |
| | | Pas du tout d'accord | Pas d'accord | Aucune idée | D'accord | Entièrement d'accord | |
| Pas du tout d'accord | Effectif | 16 | 16 | 2 | 4 | 6 | 44 |
| | Effectif théorique | 13,3 | 16,1 | 2,4 | 6,1 | 6,1 | 44,0 |
| Pas d'accord | Effectif | 3 | 7 | 1 | 6 | 4 | 21 |
| | Effectif théorique | 6,4 | 7,7 | 1,2 | 2,9 | 2,9 | 21,0 |
| Aucune idée | Effectif | 7 | 5 | 1 | 3 | 0 | 16 |
| | Effectif théorique | 4,8 | 5,9 | ,9 | 2,2 | 2,2 | 16,0 |
| D'accord | Effectif | 6 | 12 | 0 | 0 | 3 | 21 |
| | Effectif théorique | 6,4 | 7,7 | 1,2 | 2,9 | 2,9 | 21,0 |
| Entièrement d'accord | Effectif | 1 | 0 | 2 | 2 | 2 | 7 |
| | Effectif théorique | 2,1 | 2,6 | ,4 | 1,0 | 1,0 | 7,0 |
| Total | Effectif | 33 | 40 | 6 | 15 | 15 | 109 |
| | Effectif théorique | 33,0 | 40,0 | 6,0 | 15,0 | 15,0 | 109,0 |

Source : enquête de terrain, mai 2023

- **La troisième étape** : présentation des résultats des différents calculs effectués pour aboutir au Test statistique Khi-deux

Tableau 40 : Présentation du tableau de test du Khi-carré

| Tests du khi-carré | | | | |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------|-----|-----------------------------------------|------------|
| | Valeur calculée | Ddl | Signification asymptotique (bilatérale) | Valeur lue |
| Khi-carré de Pearson | 29,160 | 16 | ,023 | 26,296 |
| Rapport de vraisemblance | 33,348 | 16 | ,007 | |
| Association linéaire par linéaire | ,348 | 1 | ,555 | |
| Coefficient de contingence | ,459 | | | |
| R de Pearson | ,057 | | | |
| Corrélation de Spearman | ,074 | | | |
| N d'observations valides | 148 | | | |
| 16 cellules (64,0%) ont un effectif théorique inférieur à 5. L'effectif théorique minimum est de ,39. | | | | |

Source : Enquête de terrain, mai 2023

- La quatrième étape : Décision

D'après la règle de décision du Khi-deux (χ^2), nous constatons que la valeur calculée (χ^2 cal) est supérieure à la valeur lue (χ^2 lu) soit $29,160 > 26,296$. Ce qui nous permet d'accepter l'hypothèse de recherche HR3. L'analyse inférentielle des données montre que $\chi^2_{cal} > \chi^2_{lu}$. Dès lors, H_a est retenue et H_o est rejetée ceci suppose que les variables (dépendante et indépendante) de notre hypothèse ont un lien significatif. Autrement dit, le projet professionnel détermine l'insertion professionnelle des jeunes au Tchad.

4.2.4. Vérification HR4 : - La première étape : formulation de l'hypothèse alternative (H_a) et de l'hypothèse nulle (H_o).

H_a : La connaissance des secteurs d'activités détermine l'insertion professionnelle des jeunes au Tchad

H_o : La connaissance des secteurs d'activités ne détermine pas l'insertion professionnelle des jeunes au Tchad

- **La deuxième étape** : présentation des tableaux de contingence entre les variables de nos hypothèses de recherche. Pour chacune d'elles, cette étape nous donnera un tableau croisé. Pour cette hypothèse le tableau de contingence comportant les items Q28 et Q31 a été

retenu sachant que pour tout croisement, la valeur calculée du χ^2 pour un nombre de degré de liberté égal à 16 était supérieure à celle du χ^2 lu.

Tableau 41 : Présentation du tableau de contingence de HR4

| Tableau croisé | | | | | | | |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------|-----------------------------------------------------------|--------------|-------------|----------|----------------------|-------|
| Q28. Pendant mes études secondaires et Universitaires, j'ai reçu les informations sur le secteur Secondaire de l'économie nationale au Tchad | | Q31. Je me suis inséré dans un métier du secteur primaire | | | | | Total |
| | | Pas du tout d'accord | Pas d'accord | Aucune idée | D'accord | Entièrement d'accord | |
| Pas du tout d'accord | Effectif | 3 | 4 | 0 | 4 | 0 | 11 |
| | Effectif théorique | 4,2 | 3,5 | ,8 | 1,7 | ,7 | 11,0 |
| Pas d'accord | Effectif | 0 | 3 | 1 | 0 | 0 | 4 |
| | Effectif théorique | 1,5 | 1,3 | ,3 | ,6 | ,3 | 4,0 |
| Aucune idée | Effectif | 7 | 1 | 2 | 0 | 3 | 13 |
| | Effectif théorique | 5,0 | 4,2 | 1,0 | 2,0 | ,8 | 13,0 |
| D'accord | Effectif | 21 | 17 | 3 | 9 | 3 | 53 |
| | Effectif théorique | 20,4 | 17,0 | 3,9 | 8,3 | 3,4 | 53,0 |
| Entièrement d'accord | Effectif | 11 | 10 | 2 | 4 | 1 | 28 |
| | Effectif théorique | 10,8 | 9,0 | 2,1 | 4,4 | 1,8 | 28,0 |
| Total | Effectif | 42 | 35 | 8 | 17 | 7 | 109 |
| | Effectif théorique | 42,0 | 35,0 | 8,0 | 17,0 | 7,0 | 109,0 |

Source : enquête de terrain, mai 2023

- **La troisième étape** : présentation des résultats des différents calculs effectués pour aboutir au Test statistique Khi-deux

Tableau 42 : Présentation du tableau de test du Khi-carré

| Tests du khi-carré | | | | |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------|-----|-----------------------------------------|------------|
| | Valeur calculée | Ddl | Signification asymptotique (bilatérale) | Valeur lue |
| Khi-carré de Pearson | 24,224 | 16 | ,085 | 26,296 |
| Rapport de vraisemblance | 26,617 | 16 | ,046 | |
| Association linéaire par linéaire | ,798 | 1 | ,372 | |
| Coefficient de contingence | ,426 | | | |
| R de Pearson | -,086 | | | |
| Corrélation de Spearman | -,073 | | | |
| N d'observations valides | 148 | | | |
| 19 cellules (76,0%) ont un effectif théorique inférieur à 5. L'effectif théorique minimum est de ,26. | | | | |

Source : Enquête de terrain, mai 2023

- La quatrième étape : Décision

D'après la règle de décision du Khi-deux (χ^2), nous constatons que la valeur calculée (χ^2 cal) est supérieure à la valeur lue (χ^2 lu) soit $24,0224 < 26,296$. Ce qui nous permet de rejeter l'hypothèse de recherche HR4. L'analyse inférentielle des données montre que χ^2 cal $<$ χ^2 lu. Dès lors, Ha est rejetée et Ho est ceci suppose que les variables (dépendante et indépendante) de notre hypothèse n'ont pas un lien significatif. Autrement dit, La connaissance des secteurs d'activités ne détermine pas l'insertion professionnelle des jeunes au Tchad.

Tableau 43 : Récapitulatif des résultats de l'étude

Après vérification de nos hypothèses de recherche HR1, HR2, HR3 et HR4 nous aboutissons aux conclusions que nous pouvons récapituler dans le tableau.

| Les Hypothèses de recherche | Les Résultats | Les Décisions |
|-----------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| HR1 | Le x^2 cal = 28,54 Le d.d.l. =15 x^2 cal $>$ x^2 lu α = 0,05 C= 0,40 x^2 lu = 26.29 | le x^2 cal $>$ x^2 lu c'est-à-dire $28,54 > 26,29$. Ha est accepté et H0 est rejetée HR1 : confirmée |

| | | |
|------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| HR2 | Le x^2 cal = 29,77 Le d.d.l. = 15 x^2 cal > x^2 lu $\alpha = 0,05$ C = 0,46 x^2 lu = 26,29 | le x^2 cal > x^2 lu c'est-à-dire 29,77 > 26,29. Ha est accepté et H0 est rejetée HR2 : confirmée |
| HR3 | Le x^2 cal = 29,16 Le d.d.l. = 15 x^2 cal > x^2 lu $\alpha = 0,05$ C = 0,45 x^2 lu = 26,29 | le x^2 cal > x^2 lu c'est-à-dire 29,16 > 26,29. Ha est accepté et H0 est rejetée HR3 : confirmée |
| HR4 | Le x^2 cal = 24,22 Le d.d.l. = 15 x^2 cal < x^2 lu $\alpha = 0,05$ C = 0,42 x^2 lu = 26,29 | x^2 cal < x^2 lu c'est-à-dire 24,22 < 26,29. Ha est rejetée et H0 est Accepté HR4 : infirmée |

Source : Enquête de terrain, mai 2023

En observant ce tableau de récapitulatif des résultats, nous constatons que HR1, HR2, HR3 sont confirmées et HR4 infirmée par les données issues de nos 4 hypothèses secondaires, après analyse des tableaux de contingences donnent des résultats positifs sauf Tableau 4. Les tests de Khi-2 prennent en compte toutes les caractéristiques de notre échantillon. Au demeurant, nous pouvons dire que les différentes articulations ayant conduit aux résultats, sont parties de la descriptive des résultats de notre enquête aux tests visant à vérifier les hypothèses de recherche. Il ressort de cette vérification que notre hypothèse générale est confirmée à 75% par le simple fait que $\frac{3}{4}$ nos hypothèses de recherche ont été acceptées. Autrement dit, l'orientation professionnelle détermine l'insertion professionnelle des jeunes au Tchad.

À présent nous passons à l'interprétation des résultats, à la discussion et suggestions de ces résultats qui font l'objet du chapitre cinq.

CHAPITRE 5 : INTERPRÉTATION DES RÉSULTATS, DISCUSSIONS ET SUGGESTIONS

À la suite de la présentation et de l'analyse des données collectées sur le terrain, notre approche ici est un essai d'interprétation des données traitées. Cette tentative sera suivie de quelques suggestions.

5.1. Interprétation des résultats

L'inquiétude centrale qui a sous-tendu cette étude était de savoir si l'orientation professionnelle détermine l'insertion professionnelle des jeunes au Tchad

Les résultats de notre recherche présentés ci haut nous exposent des faits frappants nous pouvons voir cela à travers plusieurs tableaux, dont la lecture du tableau et graphique 27 nous font mention d'un nombre élevé des personnes qui déclarent avoir reçu d'information sur les trois secteurs porteurs de l'économie nationale au Tchad dont 45,9% et 23,9% respectivement d'accord et entièrement d'accord. Cela laisse comprendre que la grande partie des jeunes de la ville de Pala ont une idée ou ont été orientés sur les secteurs qui tiennent l'économie nationale avant leur accession aux postes de responsabilité quelques part. L'orientation joue un rôle prépondérant dans l'obtention d'un boulot, cette théorie a été bien détaillée dans l'argument suivant : *l'orientation professionnelle, il faut noter qu'elle comprend quatre éléments : il s'agit de :1) aider les individus à mieux prendre conscience de leur centre d'intérêts, valeur et capacité, ainsi que leur propre personnalité. 2) de donner aux étudiants accès aux ressources pour qu'ils puissent mieux être informés des métiers et professions. 3) d'insérer les étudiants dans le processus de prise de décisions pour qu'ils puissent se choisir une carrière bien adaptés à leur propres centre d'intérêts, valeurs, capacités et personnalités ;4) d'aider les individus à bien gérer leurs carrières* (UNESCO, 1998 :8).

5.1.1. Interprétations des résultats de HR1 : L'information sur les filières d'étude et leurs débouchés professionnels.

Au cours de mes études scolaires et ou universitaire, j'ai bénéficié de l'accompagnement du Conseiller d'orientation. Sur 100% de nos enquêtés, 36,7% sont d'accord, 12,8% entièrement d'accord et 31,2% pas du tout d'accord, 12,8% pas d'accord. Nous constatons que les jeunes sont vraiment en carence des conseillers d'orientation dans la ville car en cumulant les réponses, les réponses négatives dominent.

La réception des informations sur les filières d'études des sciences sociales et leurs débouchés professionnels n'ont pas été effectives, nous pouvons comprendre au vue de ce tableau et de ce graphique, nous voyons que 31,2% de nos enquêtés nous font savoir qu'ils ont reçu l'information sur les sciences sociales et leurs débouchés, 10,11% D'accord, 27,5% pas du tout d'accord avoir reçu d'information, 15,6% pas d'accord et 15,6% nous disent d'avoir aucune information. Ceci corrobore avec notre précédent chiffres qui met en baisse le nombre des conseillers d'orientation dans la ville de Pala.

La réception de l'information sur les filières d'études scientifiques et leurs débouchés professionnels ici ont été effectives, nous pouvons comprendre après observation de notre tableau ainsi que le graphique, la plupart de nos enquêtés ont reçu des informations sur les filières scientifiques et leurs débouchés au cours de leurs parcours scolaires, car le pourcentage de ceux qui la confirme sont à 34,9% et ceux qui sont entièrement d'accord représentent 26,6%. Et seulement 17,4% ne sont pas du tout d'accord, 13,8% pas d'accord, 7,3% n'ont aucune idée sur cette information.

La réception d'information sur les filières d'étude en ingénierie n'a pas été effectives car nous remarquons sur le tableau 11 que 30,3% des enquêtés ne sont pas du tout d'accord d'avoir reçu d'information sur les filières d'études d'ingénierie et leurs débouchés professionnels, 23,9% aucune idée et 18,3% pas d'accord. Par contre seulement 15,6% sont d'accord et 11,9% entièrement d'accord. Alors nous comprenons que la majorité des jeunes de la ville de Pala avant d'accéder aux postes de responsabilités n'ont pas été informés de l'existence de la filière d'ingénierie.

5.1.2. Interprétation des résultats de HR2 : L'information sur les secteurs porteurs

La réception d'information sur les secteurs porteurs de l'économie nationale pendant les études scolaires et universitaires au Tchad ont été effectives, nous pouvons avoir confirmation sur ce tableau et graphique car ils nous font mention des faits suivants :38,5% des enquêtés indiquent d'être d'accord d'avoir reçu d'information sur les secteurs porteurs de l'économie nationale pendant leurs études scolaires et universitaires au Tchad, 22,9% nous disent de ne pas être du tout d'accord, 16,5% n'ont aucune idée, 15,6% sont entièrement d'accord et enfin 6,4% ne sont pas d'accord. Ceci laisse comprendre que la grande partie des jeunes ont au-moins une idée sur les secteurs porteurs de l'économie Tchadien car les réponses positives dominant.

La plupart des sujets enquêtés ont reçu de l'information sur le tourisme comme secteur porteur de l'économie nationale au Tchad car 43,1% et 9,2% des sujets enquêtés sont respectivement d'accord et entièrement d'accord d'avoir reçu d'information sur le tourisme comme secteur porteur de l'économie nationale au Tchad, et 22,0% pas du tout d'accord, 15,6% aucune idée et 10,1% pas d'accord. Ceci nous laisse croire qu'une bonne partie des jeunes enquêtés ont une connaissance sur ce secteur porteur.

Sur le tableau et graphique 14, nous pouvons observer que les jeunes ont reçu l'information sur la technologie de communication et de l'information comme secteur porteur de l'économie nationale au Tchad, su simple fait que 45,0% des jeunes sont d'accord ainsi que 17,4% de ceux qui disent d'être entièrement d'accord. Néanmoins quelques personnes ne sont pas de même avis, ceux-ci sont constitués de 15,6% aucune idée, 15,6% pas du tout d'accord et 6,4% pas d'accord. Ces chiffres expliquent tout simplement que la majeure partie de nos sujets ont des connaissances sur le secteur de la technologie.

Une grande partie des jeunes rencontrés ne sont pas de ceux qui ne sont pas informés sur l'hydrocarbure comme secteur porteur de l'économie nationale au Tchad, car 41,3% des enquêtés indiquent avoir reçu d'information et 21,1% partagent les mêmes avis alors que 15,6% et 11,0% affirment respectivement de n'est pas être du tout accord et pas accord et 11,03% affirment n'avoir aucune idée sur le secteur. Par là on peut comprendre que le secteur d'hydrocarbure n'est pas si méconnaissable par nos sujets enquêtés car les chiffres nous en témoignent.

Les bâtiments des travaux publics est un secteur porteur de l'économie nationale au Tchad, dans ce tableau et graphique on peut observer à travers les chiffres suivant : 36,07% d'accord et 10,1% entièrement d'accord, et l'autre tendance est de ceux qui ne reconnaissent pas avoir d'information sur les travaux publics on peut également le constater à travers les chiffres : 21,1% pas du tout d'accord, 19,3% aucune idée et 12,8% pas d'accord. On peut à travers ces deux tendances comprendre qu'une grande partie de nos enquêtés n'ont pas reçu d'information sur ce domaine, d'où une faible activité des conseiller orientation.

5.1.3. Interprétation des résultats de HR3 : Le projet professionnel.

Le conseiller d'orientation m'a aidé à élaborer mon projet professionnel, le tableau et graphique 17 nous décrivent que la grande partie de nos sujets enquêtés déclarent ne pas bénéficier d'aide d'un conseiller d'orientation pour l'élaboration de leur projet professionnel ce qui est vérifiable à travers les chiffres suivant : 32,1% des jeunes enquêtés ne sont pas du

tout d'accord, 14,7% pas d'accord et 5,5% aucune idée. Néanmoins, il y a ceux qui nous affirment le contraire, ceux-là sont représentés de la manière suivante: 25,7% d'accord et 22,0% entièrement d'accord.

J'ai aspiré à être gendarme, policier ou militaire. A travers le tableau et graphique ci-dessus, les sujets enquêtés nous déclarent à 60,6% de n'avoir pas aspiré à être gendarme, policier ou militaire, et 13,8% des enquêtés ne sont pas d'accord, 10,1 % n'ont aucune idée alors que 11,1% ont la conviction d'être d'accord d'avoir aspiré de devenir policier ou gendarme ainsi que 4,6% qui sont entièrement d'accord. En ce sens, on peut déduire que les jeunes de la ville de Pala ne donnent pas d'importance à certains métiers.

Mon projet professionnel était de devenir Magistrat. Parmi nos enquêtés, 48,6% déclarent de ne pas être du tout d'accord, 21,01% ne sont pas d'accord et 13,8% aucune. En revanche, 9,2% avouent le contraire ainsi que 6,4% avouent d'être entièrement d'accord pour cette carrière-là. Nous constatons que la plupart de nos enquêtés n'ont pas élaboré de projet professionnel de devenir magistrat, ce secteur reste peut-être méconnaissable pour les jeunes de Pala.

Mon projet professionnel était de devenir enseignant. Sur ce tableau et graphique 20, nous pouvons y voir des chiffres parlant qui nous font mention que, 28,4% sont d'accord et 25,7% entièrement d'accord qu'ils avaient pour projet professionnel enseignant et 23,9% n'étaient pas du tout d'accord, 18,3% pas d'accord et 3,7% aucune idée sur leur projet professionnel d'être enseignant. Nos sujets en majorité nous laissent croire à travers les chiffres leur ambition de devenir enseignant.

Mon projet professionnel était de devenir ingénieure. Sur le tableau 21, le nombre de nos enquêtés qui nous disent avoir élaboré le projet professionnel de devenir ingénieur représente 19,3% et 6,4% sont entièrement d'accord avec l'idée. Et ceux qui nous disent le contraire représente la grande partie de nos sujets donc entre autres : 40,4% pas du tout d'accord, 19,3% pas d'accord et 14,7% aucune idée. Une seule phrase résume tout : la grande partie de nos enquêtés n'ont pas projeté leur avenir professionnel pour devenir ingénieure.

Mon projet professionnel était de devenir Médecin. A la lumière du tableau et graphique 22, il apparaît que 32,1% des jeunes enquêtés disent qu'ils n'avaient pas du tout pour projet professionnel de devenir Médecin. Par la suite, soit 17,4% affirment qu'ils ne sont pas d'accord. Ceux qui déclarent n'ayant aucune idée représentent un très faible niveau, soit 15,6%. Et enfin ceux qui reconnaissent avoir pour projet de devenir médecin représentent

17,4% et 17,4% respectivement d'accord et entièrement d'accord. Bref les jeunes enquêtés n'avaient pas pour projet professionnel médecin.

Mon projet professionnel était de devenir Gestionnaire ; Les résultats de ce tableau et graphique montrent que beaucoup de nos enquêtés n'ont pas aspirés à être gestionnaire ce qui est observable à travers les chiffres suivant : 36,7% pas du tout d'accord, 23,9% pas d'accord et 11,9% aucune idée. Du moins il y'a les partisans pour un avenir de Gestionnaire ils sont représentés en nombre inférieur c'est à dire 17,4% d'accord et 10,1% entièrement d'accord de la totalité des sujets enquêtés.

Mon projet professionnel était de devenir Banquier, Au vu de ce tableau et graphique, nous constatons que 44,0% des jeunes enquêtés n'avaient pas pour ambition de devenir Banquier, 22,0% pas d'accord et 16,6% aucune idée. Toute fois une partie qui représente 12,8% sont d'accord et 4,6% sont entièrement d'accord. On peut en déduire que les jeunes ne reçoivent pas des informations nécessaires sur certains métiers afin de s'y lancer, preuve a grande partie des sujets n'avaient pas projetés leur avenir en tant que Banquier.

Mon projet professionnel était de devenir Avocat. En ce qui concerne le tableau et graphique 25, nous pouvons décrire que la majorité des jeunes enquêtés n'avaient pas pour projet professionnel de devenir avocat car les chiffres nous en témoignent : 40,4% pas du tout d'accord, 28,4% pas d'accord et 15,6% aucune idée. Tandis qu'une partie nous font savoir le contraire à travers les pourcentages, 7,3% d'accord et 8,3% ceux qui sont entièrement d'accord.

Mon projet professionnel de devenir Informaticien. De ce tableau et graphique quelques chiffres nous démontrent qu'une bonne partie des personnes enquêtés n'ont pas aspiré à être informaticien dont : 33,0% pas du tout d'accord, 14,7% pas d'accord et 11,9% aucune idée. Le peu de personne du nombre totale qui nous font mention d'aspiration de carrière d'informaticien représentent les 23,9% et 16,5% qui sont respectivement d'accord et entièrement d'accord.

5.1.4. Interprétation des résultats de HR4 : La connaissance des secteurs d'activités.

J'ai reçu les informations sur les trois secteurs porteurs de l'économie nationale au Tchad. La lecture du tableau et le graphique 27 nous font mention d'un nombre élevé des personnes qui déclarent avoir reçu d'information sur les trois secteurs porteurs de l'économie nationale au Tchad dont : 45,9% et 23,9% respectivement d'accord et entièrement d'accord.

Le nombre bas des personnes qui eux font mention de ne pas reçu d'informations représente les 14,7% pas du tout d'accord, 7,3% pas d'accord et 8,3% aucune idée. Cela laisse comprendre que la grande partie les jeunes de la ville de Pala ont une idée sur les secteurs qui tiennent l'économie nationale.

Pendant mes études secondaires et Universitaires, j'ai reçu les informations sur le secteur Primaire de l'économie nationale au Tchad. Sur ce tableau ainsi que sur le graphique on voit 56,9% des jeunes qui sont d'accord, 22,9% sont entièrement d'accord d'avoir reçu d'informations sur le secteur primaire de l'économie nationale pendant leurs études secondaires et universitaires alors que 8,3% n'ont aucune idée, 6,4% sont pas d'accord et 5,5% sont pas du tout d'accord. Une seule phrase résume, le secteur primaire était aussi mieux connu par nos sujets d'enquêtes.

Pendant mes études secondaires et Universitaires, j'ai reçu les informations sur le secteur secondaire de l'économie nationale au Tchad. Au regard de ce tableau et ce graphique, il ressort que 48,6% des personnes enquêtés affirment avoir reçu des informations sur le secteur secondaire et 25,7% sont entièrement d'accord alors que 11,9 % déclarent n''avoir aucune idée ainsi que 10,1%affirment qu'ils ne sont pas du tout d'accord et 3,7% qui ne sont pas d'accord. Par-là l'on peut avouer que le secteur tertiaire était aussi connu par nos sujets enquêtés.

Pendant mes études secondaires et Universitaires, j'ai reçu les informations sur le secteur tertiaire de l'économie nationale au Tchad. En parcourant le tableau et le graphique si dessus, il nous laisse entendre que les jeunes de la ville de Pala au cours de leur cursus scolaire et universitaire ont été très bien informés sur le secteur tertiaire comme porteur de l'économie nationale au Tchad, les preuves sont les suivantes : 43,1% et 24,8% respectivement disent être d'accord et parfaitement d'accord et seulement 16,5% n'ont aucune idée, 11,9% sont pas du tout d'accord, enfin 3,7% pas d'accord.

De ce tableau et graphique, il ressort que les sujets enquêtés de sexe masculin s'élèvent à 74,03% tandis que les sujets de sexe féminin sont à 25,7%. Ce résultat démontre que dans la ville de Pala les jeunes de sexe masculin ont réussi à se faire plus de la place dans le monde professionnel par apport aux filles

Les données du tableau 3 et du graphique mettent en évidence un fait : 1,8% des jeunes insérés professionnellement se trouvent dans la tranche d'âge allant de 15-17ans, 4,6% dans la tranche allant de 18-20 ans, 24,8% dans la tranche allant 21- 25ans, 37,6% dans la

tranche allant de 26-30ans, et 31,2% sont dans la tranche de 31- 35ans. Nous constatons que ce sont les jeunes se trouvant dans la tranche allant de 26-30ans qui ont réussi à se faire plus de la place dans le monde de l'emploi et celle allant de 15-17ans sont en baisses et les autres tranches sont en moyenne.

Ici, nous remarquons que la plupart des sujets insérés professionnellement ont le niveau Licence dont le chiffre s'élève à 57,8%, ceux ayant le Master sont à 17,4%, le BACC sont à 13,88%, le BEF 6,48 et suivi des autres niveaux comme CAP-CGE à 1,8%. On comprend que la grande partie des jeunes de la ville de Pala sont titulaires d'une Licence.

De ce tableau, il ressort que 78,0% des enquêtés sont des ressortissants de la province du Mayo kebbi ouest c'est à dire sont les autochtones même de la ville, par contre seulement 22,0% des jeunes travaillant dans la ville viennent des autres provinces du pays comme : la Tandjilet, le Mayo kebbi est, le Logone Occidental, le Moyen Chari le Mandoul, le Chari Baguirmi et le Wadifira. Cela témoigne le fait que les jeunes de cette ville bénéficient de l'avantage d'être natif de cette localité pour avoir accès dans le monde professionnel ; les chiffres nous témoignent aussi de l'hospitalité que cette ville accorde aux ressortissants des autres provinces. Autres : Mayo kebbi est : 5Tandjilet : 7Mandoul : 3Wadifira : Moyen Chari : 1Chari Baguirmi : 1Logone occidental : 5

Il ressort que dans la ville de Pala les jeunes trouvent facilement accès dans les entreprises le chiffre 50,5% en est la preuve et suivie de la fonction publique qui est à 30,3% de la totalité des jeunes interrogés. Par contre le nombre des jeunes qui travaillent dans les municipalités est à 8,3%, les ONG à 11,0% et enfin leur nombre dans les structures Onusiennes est quasi inexistant car on n'y récence aucun jeune. Ceci explique la complexité du système pour les jeunes d'avoir accès dans les structures Onusiennes.

Les chiffres contenus dans ce tableau révèlent 9 catégories de professions des Jeunes des sujets enquêtés. Nous constatons que la grande partie des jeunes sont dans la catégorie autres comme : enseignants, journaliste, agents Airtel etc. ceux-ci représentent les 66,1% du total des enquêtés, suivie des cadres dans les structures privée 10,1%, assistant directeur 7,3% etc. cela nous explique que les jeunes ont accès facilement dans les secteurs informels par manque d'accès dans les secteurs formels.

La mise à l'épreuve de nos hypothèses de recherche a permis d'accepter toutes les hypothèses qui mettent en relation l'orientation professionnelle et l'insertion

professionnelle des jeunes au Tchad. Les hypothèses 1, 2, 3 de recherche ont été confirmées avec les coefficients de contingence respectifs de 0,40 ; 0,46; 0,45.

De ce qui précède, il en ressort que l'information sur les filières d'études, leurs débouchés professionnels, l'information sur les secteurs porteurs, le projet professionnel, la connaissance des secteurs d'activités sont la clé pour une insertion professionnelle réussie, quel qu'en soit le milieu où nous trouvons, cette théorie n'épargne pas les jeunes de la ville de Pala, il faut qu'ils se font orienté par les conseillers afin d'espérer avoir d'emploi demain.

En observant ce tableau de récapitulatif des résultats, nous constatons que HR1, HR2, HR3 sont confirmées et HR4 est infirmé car les données issues de nos 4 hypothèses secondaires, après analyse des tableaux de contingences donnent des résultats positifs à hauteur de 75%. Les tests de Khi-2 prennent en compte toutes les caractéristiques de notre échantillon. Au demeurant, nous pouvons dire que les différentes articulations ayant conduit aux résultats, sont parties de la descriptive des résultats de notre enquête aux tests visant à vérifier les hypothèses de recherche. Il ressort de cette vérification que notre hypothèse générale est confirmée à 75% par le simple fait que $\frac{3}{4}$ de nos hypothèses de recherche ont été acceptées.

5.2. Suggestions

Au regard des résultats obtenus à l'issue de notre recherche, les suggestions suivantes méritent d'être faites. Elles portent sur l'orientation professionnelle et insertion professionnelle des jeunes au Tchad. Elles s'adressent aux jeunes, aux parents, aux conseillers d'orientations, au Ministère de l'éducation de base et de la promotion civique, au Ministère de la promotion de l'emploi.

5.2.1. Aux jeunes diplômés

Les jeunes diplômés, acteurs principaux de leurs orientations professionnelles, Pour ce faire, ils sont tenus de:

- Définir leur projet professionnel ;
- Choisir les filières en fonction de leurs compétences
- Se fixer des objectifs réalistes sur les plans personnels et œuvre pour les atteindre ;
- Demander des conseils et orientation auprès des spécialistes ;
- Organiser leur temps de recherche d'emploi,

- S'orienter vers les secteurs porteurs,
- Mettre en exergue leurs compétences ;

5.2.2. Aux parents

Les parents sont l'un des maillons incontournables dans le processus d'orientation des jeunes. Ils sont tenus de :

- Aider les jeunes dans leurs prises de décision ;
- Laisser le libre choix de filière d'études à leurs enfants ;
- Encourager les jeunes à développer des aptitudes en lien avec leurs valeurs ou leurs aspirations ;
- Anticiper les périodes charnières d'orientation de vos enfants ;
- Encourager les jeunes à développer une vision positive.

5.2.3. Aux conseillers d'orientations

Aux conseillers d'orientation, qu'ils veillent à orienter les jeunes sur l'orientations tout au long de la vie et qu'ils orientent les jeunes sur les filières d'études et leurs débouchés professionnels ; non seulement ça, qu'ils essayent d'actualiser leurs orientations en fonction de l'évolution du temps. Que les jeunes soient plus orientés vers les domaines de l'auto-emploi et non la fonction publique. Qu'ils mettent en pratique les technologies de l'information et de la communication afin de mieux encadré les jeunes. Par exemple un site virtuel d'orientation.

5.2.4. Le Ministère de la Formation Professionnelle et des Métiers du Tchad.

Il faut que le ministère en charge de la formation professionnelle donne de consignes aux écoles de formations professionnelle de former les jeunes sur les professions dont les besoins sont encore d'actualités et à la fin de chaque formation que le ministère mette en place les politique selon lesquelles, chaque entreprise a l'obligation d'accueillir les nouveaux stagiaires afin de les donner plus de chance dans leurs futures professions.

5.3. Perspectives de recherche

Au terme de cette investigation qui a porté sur l'orientation professionnelle et insertion professionnelle des jeunes au Tchad : cas des jeunes de la ville de Pala. Il semble nécessaire d'indiquer des pistes pour une rechercher ultérieure. Nous les situerons sur les plans théorique et méthodologique.

5.3.1. Au plan théorique

Compte tenu de ce qui précède, nous pensons qu'il serait intéressant au plan théorique, d'examiner le processus dans lequel les jeunes de la ville de Pala obtiennent ou cherchent le travail. Dans ce processus y figure le projet professionnel qui est même le socle d'une insertion rapide et réussie après les études. Si l'on élabore bien avant son projet professionnel, au cours de nos études on sait vers où aller et ne pas aller car le projet devient notre guide de tous les jours. Alors que ce n'est pas le cas de beau nombre des jeunes Tchadiens et ceux de Pala en particuliers.

Il semble nécessaire d'indiquer des perspectives en vue d'améliorer le secteur éducatif de l'orientation. Troisième pilier de l'éducation après la pédagogie et l'administration scolaire et professionnelle, sa promotion passe par la définition d'une politique nationale intégrée, par sa lisibilité, sa visibilité, son efficacité et son efficience. Autant il est impérieux d'améliorer la qualité et la quantité des ressources humaines organiques techniques, financières du secteur éducatif, autant il est important de mieux gérer celles qui sont disponibles. Le secteur de l'orientation au Tchad a besoin de tout cela pour être véritablement une organisation digne de ce nom et un véritable système de travail, s'inspirant des théories scientifiques des réalités du terrain, des bonnes pratiques internationales en matière. Ce sont là quelques-unes des mesures à discuter pour que l'orientation sorte enfin de sa longue phase embryonnaire de croissance et atteigne sa maturité.

5.3.2. Au plan méthodologique

Au plan méthodologique, nous comptons enquêter auprès des jeunes des autres villes du Tchad, cela permettrait d'augmenter considérablement la taille de notre échantillon. Notre instrument d'observation : le questionnaire sera enrichi par l'entretien. Le site de l'étude, les hypothèses, les variables, les indicateurs, les modalités de cette étude ultérieure seront mises en évidence en temps opportun. D'autres précisions au plan méthodologique le seront également.

CONCLUSION GÉNÉRALE

Parvenu au terme de notre recherche intitulée : ORIENTATION ET INSERTION PROFESSIONNELLE DES JEUNES AU TCHAD : Cas de la ville de Pala. Deux théories ont été mobilisées dans le cadre de la présente étude : la théorie de l'attribution causale de Fritz Heider, (1958) et la théorie sociale cognitive d'orientation scolaire et professionnelle(TSCOP) de (Lent, Brown & Hacett, 1994). Pour mener à bien cette investigation, la question centrale suivante a guidé notre réflexion : l'orientation détermine-t-elle l'insertion professionnelle des jeunes au Tchad ? La réponse anticipée qui découle de cette interrogation a constitué notre hypothèse générale qui s'énonce ainsi qu'il suit :

HG : l'orientation détermine l'insertion professionnelle des jeunes au Tchad.

De l'opérationnalisation de cette hypothèse générale, quatre hypothèses de recherches ont été formulés :

HR1 : l'information sur les filières d'études et leurs débouchés professionnels détermine l'insertion professionnelle des jeunes au Tchad.

HR2 : l'information sur les secteurs porteurs détermine l'insertion professionnelle des jeunes au Tchad.

HR3 : le projet professionnel détermine l'insertion professionnelle des jeunes au Tchad.

HR4 : la connaissance des secteurs d'activités détermine l'insertion professionnelle des jeunes au Tchad.

La mise à l'épreuve de ces hypothèses a été faite au moyen du test de Khi- deux (X^2) après avoir enquêté auprès d'un échantillon de 109 jeunes insérés professionnellement dans la ville de Pala au Tchad.

Le questionnaire est l'instrument d'observation qui a permis la collecte des données sur le terrain. Il a été constitué des questions ouvertes et des questions fermées. La méthode dite d'« administration directe » a été utilisée. Cette méthode a permis d'administrer le questionnaire à chaque enquêté.

Les informations contenues dans les questions ouvertes ont été organisées en catégories, puis exploitées principalement dans l'interprétation des résultats de notre recherche.

Après le traitement des données issues de l'enquête qui s'est déroulée du 08 Mai au 05 juin 2023 auprès de 109 Jeunes dans leurs différents bureaux, domicile et lieux de services., nous avons obtenu les résultats suivants au seuil de signification $\alpha = 0,05$,

Pour **HR1** : $X^2 \text{ cal} > X^2 \text{ Lu}$ c'est-à-dire $28,543 > 26,296$

Pour **HR2** : $X^2 \text{ cal} > x^2 \text{ Lu}$ c'est-à-dire $29,773 > 26,296$

Pour **HR3** : $X^2 \text{ cal} > X^2 \text{ Lu}$ c'est-à-dire $29,160 > 26,296$

Pour **HR4** : $X^2 \text{ cal} < X^2 \text{ Lu}$ c'est-à-dire $24,0224 < 26,296$

Comme le montre si bien les résultats ci-dessus, HR1, HR2 HR3 ont été confirmées avec des coefficients de contingence élevés :

C= 0,40 pour HR1

C= 0,46 pour HR2

C= 0,45 pour HR3

Hypothèse quatre (4) de notre recherche a été infirmée

Au regard de ce qui précède, nous confirmons l'hypothèse générale de notre étude et affirmons que l'orientation détermine l'insertion professionnelle des jeunes au Tchad.

À la lumière des résultats obtenus dans cette recherche, on est parvenu à comprendre que plus le jeune reçoit des informations sur les filières d'études et leurs débouchés, sur les secteurs porteurs de l'économie nationale, bref être orienté par un conseiller d'orientation, plus il a la chance de s'insérer professionnellement ou de réussir dans sa vie.

Le rôle du conseiller ou du spécialiste d'orientation est capitale, il est tenu d'établir un lien entre l'enseignement et le marché de l'emploi ce qui suppose qu'il doit informer les élèves, les étudiants et leurs familles sur les perspectives du marché d'emploi. Ainsi, « *il aide à concilier les exigences futures en main d'œuvre et la production du système d'enseignement, il permet l'acheminement sans heurt des produits de l'enseignement sur le marché du travail* » (Djimrassem, 2017 :2).

L'élève ou l'étudiant n'étant pas encore une professionnelle ne connaît pas les besoins du monde de l'emploi en termes de profil recherché. C'est pourquoi le conseiller doit aider le

jeune à choisir une filière en lien direct avec les besoins du marché de l'emploi (Fontecave, 1969 :10).

Il faut relever que l'on ne décide pas par hasard de se former dans une filière donnée. Le choix doit tenir compte d'un certain nombre d'éléments parmi lesquels les marchés d'emploi par rapport à sa filière sont capitaux (UNESCO, 1998).

Les suggestions que nous avons faites permettraient d'élaborer des politiques nationales de l'éducation et des programmes d'interventions adaptés à l'orientation scolaire et professionnelle.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- Ashton, D. (1993). Understanding change in youth labour markets: A conceptual Framework. *British journal of Education*, 6(3),5-23.
- Angers, M. (2005). *Initiation pratique de la méthodologie des sciences humaines*. CEC
- Baudouin, N. Blanchard, S et Soncarrieu, T. (2004). L'entretien de conseil en orientation : présentation de trois types d'entretien. *Elsevier*, 10(1), 293-306.
- Blanchard, S. (1996). Décision d'orientation : modèles et applications. *L'Orientation Scolaire et Professionnelle*, 25(1), 5-30.
- Beaud, M. (1997). *L'Art de la thèse. Comment préparer et rédiger un mémoire de master, une thèse de doctorat ou tout autre travail universitaire à l'ère du net*. Editions La Découverte.
- Bouffatigue, P., Lagrée, J.-C. et Rose, J. (1989). Jeunes : de l'emploi aux modes de vie. Point de vue sur un champ de recherche. *Formation emploi*, 26 (2), 63-75.
- Bourdon, S., & Clavert, A. (2000). Le genre et le stéréotype du diplôme lors de l'insertion professionnelle. *Revue des sciences de l'éducation*, 17(3), 677-700.
- Bujold, C. Gingras, M. (2000). *Le choix professionnel et développement de carrière : théorie et recherche*. Gaëtan Morin.
- CRDI, (2019). *Améliorer les politiques d'emploi des jeunes en Afrique francophone : cas du Tchad*. <https://idrc-crdi.ca/fr/projet/amelioration-les-politiques-demploi-des-jeunes-en-afrique-francophone>
- Degenne, A. (1997). Le marché du travail des jeunes en question. *Formation emploi*, 60(1),17-19.
- Djimrassem, T. (2016). *L'itinéraire incertain de la jeunesse : une réflexion sur les difficultés d'orientation et insertion professionnelles des jeunes*. Edilivre.
- Djimrassem, T. (2017). *La problématique de l'orientation scolaire, universitaire et professionnelle au Tchad*. Edilivre.

- Doubadingo, R. (2011). La problématique de l'orientation scolaire, universitaire et professionnelle au Tchad. *Revue tchadienne des sciences de l'éducation*, 17(7),5-60.
- Dubar, C. (1998). *La socialisation. Construction des identités sociales et professionnelles*. Armand Colin.
- Fonkeng, G. E., Chaffi, C. I. et Bomba, J (2014). *Précis de méthodologie de recherche en sciences sociales*. ACCOSUP.
- Fontecave, J. (1969). *Organisation de l'orientation scolaire*. Institut international de l'UNESCO pour la planification de l'éducation. Cahiers de l'IIEP.
- Garonna, P. & Ryan, P. (1989). Le travail des jeunes, les relations professionnelles et les politiques sociales dans les économies avancées. *Formation emploi*, 25(1)78-90.
- Ghiglione, R.& Richard, J.F. (1993). *Cours de psychologie, Tome 2 : Bases, méthodes, épistémologie*. Dunod.
- Gingras, M. (2005). L'orientation tout au long de la vie : une réalité incontournable du développement de carrière des adultes. *Elsevier*, 11(2), 115-128.
- Grawitz, M. (2001). *Méthodes des sciences sociales*. Dalloz.
- Guichard, J. Hutteau, M. (2007). *Orientation et insertion professionnelle. 75 concepts clés*. Dunod.
- Heider, F. (1958). The psychology of interpersonal relations. *Psychology press*,1(2), 259-262
- Jakobi, J.M. (1993). *Le recueil de l'information verbale » in Cours de psychologie tome 2 : Bases, méthodes, épistémologie*. Dunod.
- Kelley, H.H. (1967). Théorie de l'attribution en psychologie sociale. *Bulletin de psychologie*, 15(2),192-238
- OCDE. (2004). *L'orientation des professionnelles et à l'intention de la commission européenne*. www.oecd.org/edu/careerguidance
- Lefesne, F (2010). Effets générationnels et transformations structurelle de l'emploi. *Regards croisés sur l'économie*, 7(2), 91-100.
- Lefresne, F. (2003). *Les effets et emploi*. La Découverte
- Louis-Jean, C. (2006). *La guerre des langues et les politiques linguistiques*. Hachette.

- Magnam, M., Grenier, V., & Darchinian, F (2005). Stratégie d'orientation et d'insertion professionnelle des jeunes issus de l'immigration Montréal : motif de choix des institutions post secondaire anglophone et francophone. *Cahier canadien de sociologie*, 40(4),501-526.
- Mauger, G. (1998). *Jeunesse, insertion et condition juvénile*. In Charlot, B. et Glasman, les jeunes, l'insertion, l'emploi. PUF
- Mériaux, O. (2009). Les parcours professionnels : définition, cadre et perspectives. *ResearchGate*,181(3), 11-21
- Mezo'o, G.-L. (2019). *Pratique de l'orientation scolaire et efficacité du conseiller d'orientation dans le système éducatif camerounais. Cas des établissements publics des villes de Yaoundé et de Douala*. [Thèse de doctorat]. Université de Yaoundé 1.
- Mezo'o G.-L. (2023), *l'orientation scolaire dans le système éducatif camerounais. Considération théorique et pratique*. INFFDP.
- Mezo'o G-L (2009). *Maltraitance familiale et délinquance juvénile : lecture de l'interaction conflictuelle parent-adolescents dans le contexte culturel camerounais. Une étude de cas à la prison centrale de Yaoundé*. [Mémoire de DEA]. Université de Yaoundé I.
- MINSEC (2013). *Onzième édition de la journée Nationale de l'Orientation scolaire*. Yaoundé : MINSEC.
- Nicole-Drancourt, C. et Roulleau- Berger, L. (1995). *L'insertion professionnelle des jeunes*. Presses Universitaires de France.
- N'da, P. (2015). *Recherche et méthodologie en sciences sociales et humaines : réussir sa thèse, son mémoire de master professionnel, et son article*. L'Harmattan.
- O.I.T. (2011). *L'orientation professionnelle des jeunes. Manuel à l'intention de ceux qui aident les jeunes*. O.I.T.
- OCDE (2003). *Orientation professionnelle : nouvelles pistes de réflexion*. OCDE.
- OCDE (2004). *L'orientation professionnelle : guide pratique pour les décideurs*. <https://doi.org/10.1787/9789264015227-fr>

- OCDE, (1998). *Examen thématique sur la transition de la formation initiale à la vie active. Rapport comparatif à l'issue de la première phase.* <https://www.fachportal-peadagogik.de>
- OIT. (2007). *Orientation professionnelle des jeunes.* Manuel à l'intention de ceux qui aident les jeunes. <https://www.ilo.org>
- Okéné, R. (2009). *Défis et perspectives de l'orientation conseil au Cameroun.* L'Harmattan.
- Ratel, Jean-Luc. (2014). *Diversité des parcours, diversité des contributions : regard sur les étudiants universitaires autochtones du Québec.* <https://uqam.academia.edu>
- Robert W Lent, (2008). Une conception sociale cognitive de l'orientation scolaire et professionnelle : une considération théorique et pratique, *L'orientation scolaire et professionnelle*, 37(1), 57-90
- Rongere, P. (1979). *Méthode des sciences sociales.* Dalloz.
- Trotter, C. (2000). Questionnement sur l'insertion professionnelle des jeunes. *Lien social et Politiques*, (43), 93–101. Repéré sur <https://doi.org/10.7202/005242ar>
- UNESCO, (2000). *Manuel d'orientation professionnelle.* UNESCO.
- UNESCO,(1970).la place et le rôle de l'orientation et du conseil dans l'éducation permanente. UNESCO.
- Verdier, E et Vultur, M. (2016). L'insertion professionnelle des jeunes : un concept historique, ambigu et social. *Revue Jeunes et Société*, 1(2), 4-28.
- Verdier, E. (1996). L'insertion des jeunes « à la française » : vers un ajustement structurel ? *travail et emploi*, 69(1), 37-54.
- Vernière, M. (1977). *L'insertion professionnelle. Analyses et débats.* Économica.
- Vincent, J. (1997). L'insertion professionnelle des jeunes. A la recherche d'une définition conventionnelle. *Formation et emploi*, 60(1), 21-36.

ANNEXES

Annexe 1 : Autorisation de recherche

Annexe 2 : Questionnaire de recherche

ANNEXE 1 : AUTORISATION DE RECHERCHE

REPUBLIQUE DU CAMEROUN

Paix – Travail – Patrie

UNIVERSITE DE YAOUNDE I

FACULTE DES SCIENCES DE
L'EDUCATION

DEPARTEMENT D'EDUCATION
SPECIALISEE



REPUBLIC OF CAMEROON

Peace – Work – Fatherland

UNIVERSITY OF YAOUNDE I

FACULTY OF EDUCATION

DEPARTMENT OF SPECIALIZED
EDUCATION

Le Doyen
The Dean

N°...../22/UYI/FSE/VDSSE

AUTORISATION DE RECHERCHE

Je soussigné, Professeur BELA Cyrille Bienvenu, Doyen de la Faculté des Sciences de l'Education de l'Université de Yaoundé I, certifie que l'étudiante **HINSOUBE Yolande**, Matricule 21V3577 est inscrite en Master II à la Faculté des Sciences de l'Education, Département : *EDUCATION SPECIALISEE*, filière : *INTERVENTION, ORIENTATION ET EDUCATION EXTRASCOLAIRE*, Option : *ORIENTATION CONSEIL*.

L'intéressée doit effectuer des travaux de recherche en vue de la préparation de son diplôme de Master. Elle travaille sous la direction du Dr **MEZO'O Gaston-Lebeau**. Son sujet est intitulé : « *Orientation professionnelle et insertion professionnelle des jeunes au Tchad : cas des jeunes de la ville de Pala* ».

Je vous saurai gré de bien vouloir la recevoir et mettre à sa disposition toutes les informations susceptibles de l'aider à conduire ses travaux de recherches.

En foi de quoi, cette autorisation de recherche lui est délivrée pour servir et valoir ce que de droit /.

Fait à Yaoundé, le 05 JAN. 2023.....

Pour le Doyen et par ordre



DOMINGO Etienne
Professeur

ANNEXE 2 : QUESTIONNAIRE DE RECHERCHE

UNIVERSITÉ DE YAOUNDÉ I

CENTRE DE RECHERCHE ET DE FORMATION
DOCTORALE EN SCIENCES HUMAINES,
SOCIALES ET ÉDUCATIVES

UNITÉ DE RECHERCHE ET DE FORMATION
DOCTORALE EN SCIENCES DE L'ÉDUCATION
ET INGÉNIERIE ÉDUCATIVE

FACULTÉ DES SCIENCES DE L'ÉDUCATION

DÉPARTEMENT DE L'ÉDUCATION
SPÉCIALISÉE



UNIVERSITY OF YAOUNDÉ I

POST GRADUATE SCHOOL FOR SOCIAL AND
EDUCATIONAL SCIENCES

RESEARCH AND DOCTORAL TRAINING UNIT
FOR SCIENCES OF EDUCATION AND
EDUCATIONAL ENGINEERING

THE FACULTY OF EDUCATION

DEPARTMENT OF SPECIALIZED EDUCATION

QUESTIONNAIRE DE RECHERCHE

Cher(e) M. /Mme, je suis **HINSOUBE Yolande** étudiante en Intervention, Orientation et Éducation Extra-scolaire option orientation –conseil à la Faculté des Sciences de l'Éducation de l'Université de Yaoundé I. Je mène une recherche sur **L'orientation et insertion professionnelle des jeunes au Tchad. Cas des jeunes de la ville de Pala**. Vos réponses sont utilisées exclusivement pour des raisons académiques votre confidentialité et l'anonymat de vos réponses sont garantis.

Bien lire la question avant de cochez la case qui correspond à votre réponse:

1. CARACTÉRISTIQUE SOCIODÉMOGRAPHIQUES

- 1- Sexe:** 1. Masculin 2. Féminin
- 2- Tranche d'âge :** 1. 15-17ans 2. 18-20 3. 21-25 ans
4. 26-30 ans 5. 31-35
- 3- Niveau :** 1. BEF 2. BACC 3. Licence
4. Master Autres: _____
- 4-Province d'origine :** 1. Mayo Kebbi ouest 2. Autres régions : _____
- 5- Structure de travail :** 1. Fonction publique 2. Entreprise 3. Municipalité
4. ONG 5. L'ONU
- 6- Fonction occupée :** 1. Directeur 2. Sous-directeur 3. Assistant du directeur
4. Secrétaire 5. Inspecteur 6. Policier
7. Gendarme 8. Cadre 9. Autres : _____

2. INFORMATION SUR LES FILIÈRES D'ÉTUDES ET LEURS DÉBOUCHÉS PROFESSIONNELS

Répondez aux questions suivantes en cochant le chiffre qui décrit mieux votre réponse.

| | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------|--------------------------|--------------------------|--------------------------|--------------------------|
| 7- Au cours de mes études scolaires et ou universitaire , j'ai bénéficié de l'accompagnement du conseiller d'orientation : | <input type="checkbox"/> |
| 8- J'ai reçu l'information sur les filières d'études des sciences sociales et leurs débouchés professionnels : | <input type="checkbox"/> |
| 9- J'ai reçu l'information sur les filières d'études scientifiques et leurs débouchés professionnels | <input type="checkbox"/> |
| 10- J'ai reçu l'information sur les filières d'études d'ingénierie et leurs débouchés professionnels | <input type="checkbox"/> |
| <i>1- Pas du tout d'accord, 2- Pas d'accord, 3- Aucune idée 4- D'accord, 5- Entièrement d'accord</i> | | | | | |

3. INFORMATION SUR LES SECTEURS PORTEURS

Répondez aux questions suivantes en cochant le chiffre qui décrit mieux votre réponse

| | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------|--------------------------|--------------------------|--------------------------|--------------------------|
| 11- J'ai reçu l'information sur les secteurs porteurs de l'économie nationale pendant mes études scolaires et universitaires au Tchad : | <input type="checkbox"/> |
| 12- J'ai reçu l'information sur le tourisme comme secteur porteur de l'économie nationale au Tchad : | <input type="checkbox"/> |
| 13- J'ai reçu l'information sur les Technologies de l'Information et de la Communication comme secteur porteur de l'économie nationale au Tchad : | <input type="checkbox"/> |
| 14- J'ai reçu l'information sur les hydrocarbures comme secteur porteur de l'économie nationale au Tchad : | <input type="checkbox"/> |
| 15- J'ai reçu l'information sur les Bâtiments des Travaux Publics comme secteur porteur de l'économie nationale au Tchad : | <input type="checkbox"/> |
| <i>1-Pas du tout d'accord, 2-Pas d'accord, 3- Aucune idée 4-D'accord, 5-Entièrement d'accord</i> | | | | | |

4. PROJET PROFESSIONNEL

Répondez aux questions suivantes en cochant le chiffre qui décrit mieux vos projets professionnels

| | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------|--------------------------|--------------------------|--------------------------|--------------------------|
| 16- Le conseiller d'orientation m'a aidé à élaborer mon projet professionnel: | <input type="checkbox"/> |
| 17- J'ai aspiré à être Gendarme, Policier ou Militaire : | <input type="checkbox"/> |
| 18- Mon projet professionnel était de devenir statisticien : | <input type="checkbox"/> |
| 19- Mon projet professionnel était d'être Enseignant : | <input type="checkbox"/> |
| 20- Mon projet professionnel était d'être Ingénieur | <input type="checkbox"/> |
| 21- Mon projet professionnel était de devenir Médecin | <input type="checkbox"/> |
| 22- J'ai aspiré à être Gestionnaire | <input type="checkbox"/> |
| 23- Mon projet professionnel était de devenir spécialiste en cyber sécurité | <input type="checkbox"/> |
| 24 - Mon projet professionnel était de devenir développeur de logiciel | <input type="checkbox"/> |
| 25- Mon projet professionnel était de devenir Informaticien | <input type="checkbox"/> |
| <i>1-Pas du tout d'accord, 2-Pas d'accord, 3- Aucune idée 4-D'accord, 5-Entièrement d'accord</i> | | | | | |

5. CONNAISSANCE DES SECTEURS D'ACTIVITÉS

Répondez aux questions suivantes en cochant le chiffre qui correspond le mieux à votre réponse.

| | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------|--------------------------|--------------------------|--------------------------|--------------------------|
| 26- J'ai reçu les informations sur les trois secteurs porteurs de l'économie nationale au Tchad : | <input type="checkbox"/> |
| 27- Pendant mes études secondaires et Universitaires, j'ai reçu les informations sur le secteur primaire de l'économie nationale au Tchad : | <input type="checkbox"/> |

| | | | | | |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------|--------------------------|--------------------------|--------------------------|--------------------------|
| 28- Pendant mes études secondaires et Universitaires, j'ai reçu les informations sur le secteur secondaire de l'économie nationale au Tchad | <input type="checkbox"/> |
| 29- Pendant mes études secondaires et Universitaires, j'ai reçu les informations sur le secteur tertiaire de l'économie nationale au Tchad | <input type="checkbox"/> |
| <i>1-Pas du tout d'accord, 2-Pas d'accord, 3- Aucune idée, 4-D'accord, 5-Entièrement d'accord</i> | | | | | |

6. INSERSSION PROFESSIONNELLE DES JEUNES AU TCHAD

Répondez aux questions suivantes en cochant le chiffre qui correspond le mieux à votre réponse

| | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------|--------------------------|--------------------------|--------------------------|--------------------------|
| 30 - J'exerce une activité professionnelle : | <input type="checkbox"/> |
| 31 - Je me suis inséré dans un métier du secteur primaire : | <input type="checkbox"/> |
| 32 - Je me suis inséré dans un métier du secteur secondaire : | <input type="checkbox"/> |
| 33- Je me suis inséré dans un métier du secteur tertiaire : | <input type="checkbox"/> |
| <i>1-Pas du tout d'accord, 2-Pas d'accord, 3- Aucune idée, 4-D'accord, 5-Entièrement d'accord</i> | | | | | |

Merci pour votre participation !

TABLE DE MATIÈRES

| | |
|-------------------------------------------------------------------------|-----|
| NOTE D'AVERTISSEMENT | i |
| SOMMAIRE | ii |
| DÉDICACE..... | iii |
| REMERCIEMENTS | iv |
| ABRÉVIATIONS ET SIGLES | v |
| LISTE DES TABLEAUX..... | vii |
| LISTE DES GRAPHIQUES | ix |
| RÉSUMÉ..... | xi |
| ABSTRACT | xii |
| INTRODUCTION GÉNÉRALE..... | 1 |
| PREMIÈRE PARTIE : CADRE THÉORIQUE ET CONCEPTUEL DE L'ÉTUDE | 5 |
| CHAPITRE 1 : PROBLÉMATIQUE DE L'ÉTUDE | 6 |
| 1.1. Contexte et justification | 6 |
| 1.2. Formulation du problème | 11 |
| 1.3. Questions principales spécifiques de recherche et hypothèses | 12 |
| 1.3.1. Question principale de recherche | 12 |
| 1.3.2. Questions spécifiques de recherche..... | 12 |
| 1.3.3. Hypothèses de recherche | 13 |
| 1.3.4. Hypothèse générale..... | 13 |
| 1.4. Objectifs de l'étude | 13 |
| 1.4.1. Objectif général | 13 |
| 1.4.2. Objectifs spécifiques..... | 14 |
| 1.5. Intérêts de l'étude | 14 |
| 1.5.1. Intérêt scientifique | 14 |
| 1.5.2. Intérêt social | 15 |
| 1.5.3. Intérêt professionnel | 15 |
| 1.6. Délimitations de l'étude | 15 |
| 1.6.1. Délimitation géographique | 16 |
| 1.6.2. Délimitation thématique | 16 |
| 1.6.3. Délimitation temporelle..... | 16 |
| CHAPITRE 2 : INSERTION THÉORIQUE DE L'ÉTUDE..... | 17 |

| | |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----|
| 2.1. Définition des concepts d'étude | 17 |
| Afin d'éviter toute ambiguïté, il s'avère fondamental d'entrée de jeu de préciser le sens dont il convient de comprendre les concepts clés utilisés dans cette étude. | |
| 2.1.1. Orientation professionnel | 17 |
| 2.1.2. Insertion professionnelle..... | 17 |
| 2.1.3. Orientation-Conseil | 18 |
| 2.1.4. Jeunesse | 18 |
| 2.2. Revue critique de la littérature | 18 |
| 2.2.1. Insertion professionnelle des jeunes : un concept historique ambiguë et sociétal | 19 |
| 2.2.2. Première matrice : l'intégration à l'insertion professionnelle | 20 |
| 2.2.3. Deuxième matrice : planifier pour construire l'adéquation formation emploi | 22 |
| 2.2.4. Émergence de la question de l'insertion..... | 22 |
| 2.2.4.1. Le conseiller en insertion professionnelle..... | 23 |
| 2.2.4.2. Insertion professionnelle des jeunes..... | 25 |
| 2.2.4.3. Questionnement sur l'insertion professionnelle des jeunes | 32 |
| 2.2.5. Stratégies d'orientation et d'insertion professionnelle des jeunes..... | 33 |
| 2.2.6. Orientation professionnelle : nouvelle piste de réflexion | 38 |
| 2.2.7. Le rôle d'un conseiller d'orientation en orientation professionnelle..... | 39 |
| 2.3. Théories appliquée à l'étude | 40 |
| 2.3.1. Théorie de l'attribution causale (Fritz Heider, 1958)..... | 40 |
| 2.3.1.1. Le modèle de covariation | 40 |
| 2.3.1.2. Les résultats des travaux réalisés sur l'attribution causale | 42 |
| 2.3.1.3. Les limites de la théorie de l'attribution causale | 43 |
| 2.3.2. Théorie sociale cognitive de l'orientation scolaire et professionnelle de (Lent, Brown & Hacett, 1994). | 44 |
| 2.3.2.1. Les concepts de la théorie | 44 |
| 2.3.2.2. Le sentiment d'efficacité personnelle ou d'auto-efficacité ou sentiment de compétence | 45 |
| 2.3.2.3. Les attentes de résultats | 46 |
| 2.3.2.4. Les buts personnels | 46 |
| 2.3.2.5. Les modèles de théorie..... | 47 |
| 2.3.2.6. Les modèles d'intérêts | 47 |
| 2.3.2.7. Le modèle du choix professionnel | 50 |
| 2.3.2.8. Le modèle du niveau de réussite atteint | 53 |
| 2.3.2.9. Le lien entre le sujet et la théorie appliquée..... | 54 |

| | |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----|
| CHAPITRE 3 : MÉTHODOLOGIE DE L'ÉTUDE..... | 55 |
| 3.1. Généralité sur la recherche | 55 |
| 3.2. Définition des variables..... | 55 |
| 3.2.1. Indicateur de la variable indépendante | 56 |
| 3.2.2. Indicateur de la variable dépendante | 56 |
| 3.3. Rappel de question de recherche et hypothèses | 56 |
| 3.3.1. Rappel de question de recherche | 56 |
| 3.3.1.1. Les hypothèses de l'étude | 56 |
| 3.3.1.2. L'hypothèse générale et ses variables..... | 56 |
| 3.3.1.3. L'hypothèse générale | 56 |
| 3.3.1.4. Les hypothèses de recherche..... | 58 |
| 3.4. Type de recherche | 61 |
| 3.5. Présentation du site de recherche : ville de Pala | 61 |
| 3.5.1. Historique de la ville de Pala..... | 61 |
| 3.6. Population de l'étude..... | 62 |
| 3.7. Population cible..... | 62 |
| 3.8. Population accessible | 63 |
| 3.9. Technique d'échantillonnage | 63 |
| 3.10. Échantillon de l'étude..... | 63 |
| 3.11. Recherche documentaire | 64 |
| 3.12. Description de l'instrument d'investigation..... | 64 |
| 3.12.1. L'instrument de collecte des données..... | 64 |
| 3.12.2. L'investigation sur le terrain..... | 65 |
| 3.12.3. L'enquête et les difficultés rencontrées | 65 |
| 3.13. Technique d'analyse des données | 65 |
| DEUXIÈME PARTIE : APPROCHE MÉTHODOLOGIQUE ET OPÉRATOIRE, PRÉSENTATION DE RÉSULTATS ET ANALYSE DES DONNÉES, DISCUSSION ET PERSPECTIVES | 67 |
| CHAPITRE 4 : PRÉSENTATION ET ANALYSE DES RÉSULTATS | 68 |
| 4.1. Analyse descriptive des résultats..... | 68 |
| 4.1.1. Caractéristiques sociodémographiques..... | 68 |
| 4.1.2. Information sur les filières d'étude et leurs débouchés professionnels | 72 |
| 4.1.3. Information sur les secteurs porteurs | 76 |
| 4.1.4. Le projet professionnel | 81 |
| 4.1.5. Connaissance des secteurs d'activités | 91 |

| | |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----|
| 4.1.6. Insertion professionnelle des jeunes au Tchad | 95 |
| 4.2. Analyse inférentielle des résultats | 97 |
| 4.2.1. Vérification de HR1 : - La première étape : formulation de l'hypothèse alternative (Ha) et de l'hypothèse nulle (Ho). | 98 |
| 4.2.2. Vérification de HR2 : - La première étape : formulation de l'hypothèse alternative (Ha) et de l'hypothèse nulle (Ho). | 100 |
| 4.2.3. Vérification de HR3 : - La première étape : formulation de l'hypothèse alternative (Ha) et de l'hypothèse nulle (Ho). | 102 |
| 4.2.4. Vérification HR4 : - La première étape : formulation de l'hypothèse alternative (Ha) et de l'hypothèse nulle (Ho). | 104 |
| CHAPITRE 5 : INTERPRÉTATION DES RÉSULTATS, DISCUSSIONS ET SUGGESTIONS | 108 |
| 5.1. Interprétation des résultats | 108 |
| 5.1.1. Interprétations des résultats de HR1 : L'information sur les filières d'étude et leurs débouchés professionnels. | 108 |
| 5.1.2. Interprétation des résultats de HR2 : L'information sur les secteurs porteurs | 109 |
| 5.1.3. Interprétation des résultats de HR3 : Le projet professionnel. | 110 |
| 5.1.4. Interprétation des résultats de HR4 : La connaissance des secteurs d'activités. | 112 |
| 5.2. Suggestions..... | 115 |
| 5.2.1. Aux jeunes diplômés | 115 |
| 5.2.2. Aux parents..... | 116 |
| 5.2.3. Aux conseillers d'orientations | 116 |
| 5.2.4. Le Ministère de la Formation Professionnelle et des Métiers du Tchad. | 116 |
| 5.3. Perspectives de recherche..... | 116 |
| 5.3.1. Au plan théorique | 117 |
| 5.3.2. Au plan méthodologique | 117 |
| CONCLUSION GÉNÉRALE | 118 |
| RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES | 121 |
| ANNEXES | 125 |
| TABLE DE MATIÈRES..... | 130 |